UVIC - McPHERSON
3 2775 90299995 1

DANIEL HALÉVY

LA FIN DES NOTABLES

GRASSET

8e Edition

Jean Debré

LA FIN DES NOTABLES

DU MÊME AUTEUR

Essais sur le mouvement ouvrier (Société nouvelle d'édition), 1901.

La vie de Frédéric Nietzsche (Calman-Lévy), 1909.

Luttes et Problèmes (Rivière, éd.), 1912.

Charles Péguy et les Cahiers de la Quinzaine (Payot, éd.), 1918.

Le Courrier de M. Thiers (Payot, éd.), 1920.

Visites aux Paysans du Centre (Cahiers Verts, Grasset, éd.), 1922.

Vauban (Cahiers Verts, Grasset, éd.), 1923.

Jules Michelet (Hachette, éd.), 1928.

Pays Parisiens (Emile Paul, éd.), 1929.

DANIEL HALÉVY

LA FIN
DES
NOTABLES

PARIS
BERNARD GRASSET
61, RUE DES SAINTS-PÈRES

DC340
H3

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays, y compris la Russie.
Copyright by Bernard Grasset, 1930.

I

DE L'ORIGINE DES TEMPS OBSCURS

C'est l'histoire de notre temps, si mal connue et d'ailleurs si difficile à connaître, que je voudrais essayer d'explorer. J'ai souvent pensé à la clarté avec laquelle m'apparaissait le récent passé de mon pays, aux environs de ma quinzième année, vers 1885. J'écoutais les récits de mes parents, de mes grands-parents, je feuilletais les journaux, l'amusant *Charivari* ou le sérieux *Monde illustré*, et il me semblait qu'un attachant conteur, divertissant et grandiose, un Homère invisible, me conduisait de guerre en guerre, de révolution en révolution. Mais un enfant de quinze ans, un jeune homme, un homme même, s'ils interrogent aujourd'hui leurs parents, leurs grands-parents, sur la présidence de M. Grévy ou celle de Félix Faure, quelle réponse recevront-ils ? La grande guerre arrête, occupe d'abord leurs regards, masse opaque qui de toutes parts accumule les ombres. Avant la grande guerre, qu'est-il arrivé ? Ces cinquante, ces soixante années qui l'ont lentement préparée,

comment les aperçoivent-ils ? Elles pèsent lourdement sur eux, et cette pesanteur qu'ils sentent est presque tout ce qu'ils savent d'elles. N'est-il pas à craindre que l'obscurité ne décourage l'attention, la curiosité même ? Ces questions que tout à l'heure j'avais imaginées sur les lèvres des enfants, j'ai idée qu'ils ne les posent jamais et qu'ils se sont habitués à ne presque rien savoir d'un passé qui pourtant les touche gravement, qui à leur insu les commande.

Cela fait beaucoup d'ignorance autour de nous. Il ne peut être bon de la laisser épaissir et grossir. Pour mon propre usage, j'ai tâché de m'instruire, et mis en train ce travail que j'entreprends de publier.

***

Où commencent nos temps obscurs ? La première difficulté, c'est d'en amorcer le récit.

La Troisième République leur donne son nom, mais ce n'est qu'un nom : il couvre déjà trop d'années, de mouvements divers. C'est assurément au lendemain de la guerre de 1870-1871 que se préparèrent, s'amoncelèrent les ombres. Pourtant, ce n'est pas tout d'un coup qu'elles ont recouvert notre histoire. Un certain éclat des esprits, des mœurs, des événements, qui plus tard ne se trouve plus, les précède. Après 1870, les hommes du XIX^e^ siècle héroïque et romantique sont toujours là ; princes, chefs d'État ou tribuns, ils

parlent, dirigent, ils mènent le jeu, et leur grand ton relève, éclaire encore la scène. Ces premières années d'ailleurs ont leur histoire très convenablement écrite. Le récit d'Hanotaux, lucide, raconte la première décade, cette république conservatrice qui exista de 1871 à 1879. Ceux qui l'ont traversée nous ont laissé quelques beaux livres : les *Souvenirs* du vicomte de Meaux, du duc de Broglie, de Charles de Freycinet ; l'*Etablissement de la Troisième République* par Littré, la *Réforme Intellectuelle et Morale de la France*, par Renan, les *Combats Constitutionnels* par J.-J. Weiss. C'est une lumière, pourtant suffisante ; une sorte de crépuscule.

Mais ensuite ? Jacques Bainville, qui a tracé un brillant tableau de l'histoire politique de la France, observe avec exactitude *qu'après 1880, il n'y a rien.* Rien qui puisse nourrir, conduire un esprit curieux. La date finale de cette pénombre, 1879, est nette. On peut même être plus précis, indiquer le 9 janvier 1879. Ce jour-là, le Sénat fut renouvelé pour un tiers, le tiers élu fut presque tout entier républicain. La majorité conservatrice disparut dans la haute assemblée comme elle avait disparu en 1875 dans la Chambre populaire, le maréchal de Mac-Mahon donna sa démission, Dufaure, le républicain catholique, quitta la présidence du Conseil, et Grévy, s'installant à l'Élysée, fit asseoir autour de lui, à la table des ministres, les Ferry, les Cochery, les Tirard, les Freycinet,

les hommes de la France nouvelle, les chefs des temps obscurs dès lors commencés. Cette date, fallait-il la prendre pour origine de nos récits ? Nous ne l'avons pas cru. Ce qui vient est trop lié à ce qui précède, il faut d'abord entrer dans la pénombre où se forment les amertumes, les espérances, les colères, les projets, les longues pensées qui inspireront l'avenir. Thiers, Broglie, Mac-Mahon, Gambetta (dont la courte carrière en 1879 est presque terminée), il faut les connaître et raconter d'abord.

Mais ce récit même, où le prendre ? L'histoire de Thiers, de Mac-Mahon, de Broglie, de Gambetta, où la commencerons-nous ? Avec la République même, et la Révolution du Quatre-Septembre ? Mais c'est toute la guerre qu'il nous faudrait raconter alors ; la guerre contre l'Allemagne recommencée par les Républicains, le siège de Paris, Gambetta à Tours soulevant, armant les provinces... Ce serait nous égarer : la guerre de 1870 n'est pas notre sujet, elle n'est pas de notre temps, elle termine la dramatique histoire des guerres napoléoniennes. Gambetta continue Danton, Moltke venge Iéna — tous deux le savent bien. Le siège de Paris, les batailles sur la Loire, nous ne les raconterons pas.

Que se passe-t-il ensuite ? Paris a capitulé, Thiers a rencontré Bismarck. Thiers : c'est alors le doyen des hommes d'État français ; sa personne nous rappelle, nous reporte aux éclatantes années

du premier XIX^e siècle. Après la guerre, la paix. Quel est le mandat de Thiers, quel est son titre ? Il parlait au nom d'un peuple défait et d'un État presque dissous : l'Empire vaincu s'était brisé, la République à son tour vaincue n'avait plus une ombre d'existence, ne persistait que par un groupe d'hommes réunis à Bordeaux autour de Gambetta et par la fidélité révolutionnaire de quelques grandes villes, Paris, Lyon, Toulouse, Bordeaux, Marseille. Bismarck refusait de connaître ces factieux battus, il voulait que la France nommât une assemblée et que cette assemblée lui déléguât des négociateurs. Voyons naître cette assemblée.

Jamais élections ne furent si vite menées : le 2 février, l'appel fut publié, le 6 le scrutin ouvert et l'assemblée élue toute entière en un jour. Pauvre peuple ainsi convoqué, artisans, paysans, bûcherons rappelés du fond des bois, pêcheurs de la haute mer, tous sommés de répondre sur des questions immenses, pour eux mal saisissables, la paix, la guerre, la liquidation du passé, l'institution de l'avenir, la monarchie, la république, l'Empire. Depuis vingt ans, depuis la révolution de 1848, ils exerçaient le droit de vote, et leur constante habitude avait été de suivre les indications des préfets, des maires ou des curés. Or, en ces circonstances rapides, les préfets étaient sans autorité, les maires déconcertés, l'administration défaillait. Le passé s'était effondré, le présent n'était que ruines. Comment, pour qui voter ? Des bona-

partistes responsables des désastres, personne ne voulait plus. Quant aux républicains, rares ceux qui en voulaient encore : ils avaient perdu la guerre une seconde fois, ils parlaient de guerre à outrance, et le pays sentait un urgent besoin de paix. Il fallait susciter un personnel nouveau. Hors les bonapartistes et les républicains, que restait-il ? Paradol observait en 1870 que pour être élu député il fallait de trois choses l'une : être au Gouvernement, ou être un rouge, ou posséder une grande terre. La guerre ayant discrédité les hommes du gouvernement et les rouges, seuls restaient les possesseurs de terre, les familles patrimoniales ; l'Assemblée nouvelle fut à eux. Quelle surprise ! Voici les La Rochefoucault, les Noailles, les Broglie, les Haussonville, les Harcourt, les Tocqueville ; et, avec les nobles, la vieille bourgeoisie : les Guizot, les Bocher, les Ernoul, les Anisson-Duperron, les Casimir-Perrier. Et les princes même : Aumale, Joinville. La vieille France, enfin, toutes les vieilles Frances, ses ordres et ses hommes tirés par une sorte de miracle du sol bouleversé, crevassé par le désastre.

Tout cela, advenu dans le désordre. Plusieurs des nouveaux députés apprirent aux armées par un même courrier qu'ils avaient été candidats et qu'ils étaient élus. Tous se hâtèrent vers Bordeaux et là se rencontrèrent, étonnés de la rencontre, contents de se retrouver en nombre. Nombreux les légitimistes : plus de cent. Terriens et soldats, ils avaient

gardé dans les campagnes une sorte de lointain prestige que venait de raviver le courage montré dans la guerre ; tous avaient été combattre dans les milices de Gambetta, les paysans mêmes avaient voulu pour officiers les petits enfants des émigrés, et c'est conduits par eux qu'ils avaient été au feu. J.-J. Weiss nous a décrit en une vive page l'arrivée, l'installation à Bordeaux de ces parlementaires improvisés, hobereaux campagnards, gentilshommes, plusieurs d'entre eux vieillards qui depuis 1830 n'avaient quitté leurs châteaux, pittoresques figures qui faisaient rire les bordelais en criant : Vive le Roi, sur le cours de Tourny. Ils remerciaient la Providence pour leur victoire inattendue : « La parole est à la France, l'heure est à Dieu », écrivait le comte de Chambord leur prince. Dieu, par la France, avait parlé.

Tous pourtant ne s'exaltaient pas ainsi. Les orléanistes libéraux, esprits toujours prudents, voire un peu réticents, les légitimistes réfléchis, un Falloux, un Kerdrel, étaient là pour calmer les « ultras », pour les avertir des hommes et des temps. Qui étaient-ils? Des inconnus, des revenants depuis longtemps tenus en marge du pays par la volonté même du prince, du Bourbon qui vieillissait au loin. Le hasard d'une élection hâtive, presque désespérée, les avait jetés dans une ville hostile, ardemment républicaine, et dont le peuple armé se tenait menaçant autour d'eux. Quel était leur sort probable à tous? Nul autre, sans doute,

qu'un avenir triste et court. Ils concluraient une paix désastreuse. Mauvais destin ! Pour tout remerciement, le pays qui voulait cette paix, qui les avait chargés de la conclure pour lui, les renverrait, les insulterait, balaierait.

Heureusement pour eux, ils avaient Thiers. Thiers avait l'autorité, l'expérience. Il avait été premier ministre sous Louis-Philippe ; dans la réaction bourgeoise de 1849 son rôle avait été éminent ; historien, chef de l'opposition libérale sous le Second Empire, il avait su se faire écouter ; en juillet 1871, avec une singulière clairvoyance, un indomptable courage, tenant tête à la Chambre bonapartiste, il avait montré les dangers de la guerre déclarée à la Prusse, et dans la guerre, il avait sû grandir encore par ce voyage qu'il avait entrepris malgré son grand âge, de Cour en Cour allant plaider la cause de la France. Il avait échoué, mais tous l'avaient admiré et lui restaient reconnaissants. De toutes parts arrivait à Bordeaux l'annonce de ses élections nombreuses : porté dans vingt-cinq départements, vingt-cinq fois il était élu. Un plébiscite inattendu désignait à l'Assemblée, volontiers soumise à la désignation, ce vieux libéral monarchiste. C'était une chance pour elle qu'en cet instant tragique il fût là pour la guider, pour partager, assumer les responsabilités, éclairer l'avenir. Avec lui, peut-être pourrait-on reprendre la bonne et rassurante politique des assemblées de 1849, 1850.

Peut-être : il n'y avait là qu'une possibilité, une lueur. Il fallait d'abord conclure la paix. Thiers, du consentement de tous, orléanistes, légitimistes, républicains, fut élu chef du pouvoir exécutif. Le titre ayant paru un peu mince, sur la demande de ses amis, deux mots furent ajoutés, et Thiers se trouva *chef du pouvoir exécutif de la République française.* Un républicain, d'ailleurs modéré, Grévy, fut élu président de l'Assemblée.

***

Notre histoire est-elle ici commencée, en reconnaissons-nous l'atmosphère ? Par instants on la respire. Quand Thiers invite les partis à s'unir autour de *la noble blessée*, dans ses paroles ardentes et simples, dans l'acclamation qui les reçoit et leur répond, nous percevons un accent que l'ancienne France n'a pas donné, et une puissance d'accord dans le désordre même qui plus tard se retrouvera. Pourtant ceci n'est pas encore notre histoire. Les jours cruels qui viennent, les conditions allemandes rapportées à Bordeaux, l'Alsace et la Lorraine sacrifiées par un vote de l'Assemblée, Victor Hugo prophétisant à la tribune, tout cela n'est pas à nous, tout cela est la fin d'une époque, la fin d'une certaine France alors disparaissante, de l'insolente nation qui pendant trois siècles a fait la loi en Europe.

Soudain le drame se déplace : Paris armé refuse

de rendre ses fusils, ses canons, et se dresse contre l'Assemblée, contre les nobles, les monarchistes de Bordeaux. « *Vive la République !* » crie le peuple, et jamais le cri n'avait été poussé avec plus de force et de foi. La République, on l'aimait alors. Pendant les dix-huit ans qu'avait duré l'Empire, on n'avait cessé de l'espérer. *Maintenant qu'on l'a...* disait à Thiers, en lui serrant la main au soir du Quatre Septembre, un ouvrier enthousiaste. *On l'avait*, la République des pères, on était près d'obtenir enfin la justice, la fraternité et, croyait-on obstinément, par la grande justice et la grande fraternité, la plus grande force de la patrie : on ne voulait rien perdre de ces biens chèrement acquis.

Thiers, réclamé par Bismarck à Versailles, par l'Assemblée à Bordeaux, harcelé par les événements, avait négligé Paris. Le 17 mars, il y arrive, et entreprend de dominer la situation par une action rapide. Les Parisiens gardaient trois cents canons sur les hauteurs de Montmartre. Thiers décida qu'on les leur reprendrait par surprise. Mais trois cents canons ne peuvent descendre par surprise les rues étroites d'un faubourg. Le faubourg s'ameuta, la troupe fut encerclée, gagnée par l'émeute, deux généraux saisis et massacrés. Sur quoi, décision nouvelle de Thiers, de même rapide, de même légère : il ordonna qu'on évacuât Paris, les forts mêmes, et campa l'armée devant Versailles où l'Assemblée accourut de Bordeaux.

Quelle péripétie encore : les députés errants s'ins-

tallent dans le palais de Louis XIV, ils y campent comme autour d'eux l'armée qui les entoure et les défend ; les galeries du château sont leurs dortoirs, et le théâtre est rouvert pour leurs séances. Qui l'emportera, la ville rouge ou l'Assemblée ? le peuple de Paris ou ces provinciaux que le jeune juif Crémieux vient d'insulter du haut d'une tribune : *Assemblée de ruraux !* a-t-il crié. Crémieux en cet instant est à Marseille qu'il insurge, tout à l'heure il sera fusillé, mais il reste de lui ce mot sur lequel la France se divise : d'une part les grandes villes, armées et menaçantes sinon toutes insurgées, d'autre part les ruraux. Entre les deux adversaires la guerre éclate. Raconterons-nous le soulèvement parisien, premier exemple d'une dictature du prolétariat, et le deuxième siège, et la semaine de mai, et les trente mille morts, les palais en flammes ?

Non, nous n'entrerons pas dans cet événement immense. Là encore nous touchons une fin, la catastrophe du siècle insurrectionnel et romantique. Peut-être d'autre part est-ce un commencement : mais les choses commencées viendront avec tant de lenteur que notre histoire ne les connaîtra pas. Quand le jeune Nietzsche, en ces jours de mai, s'enferme et pleure sur les monuments détruits et sur le Louvre menacé, qu'a-t-il entrevu ? Que signifient ces larmes dont l'Europe spirituelle gardera le souvenir, de même qu'elle s'est souvenue de ce détour que fit Emmanuel Kant en

juillet 1789 pour connaître plus vite les nouvelles de France ? Ce n'est pas l'avenir de la Troisième République que Nietzsche a deviné, c'est, à travers soixante années, Moscou et sa haine fanatique des civilisations occidentales.

II

JUIN 1871

Juin 1871 : que sentaient les Français ? L'Allemand occupait leur pays depuis la frontière jusqu'à Saint-Denis et Vincennes, leur capitale déshonorée gardait une odeur de sang et de fumée. Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Limoges, Périgueux, toujours armés, couvaient peut-être une explosion nouvelle. La tristesse, le silence, la stupeur, régnaient partout.

Cet ordre obtenu par la force, comment le fixer enfin, le rendre stable ? La précarité de toutes choses faisait peur, et à l'angoisse, à la fatigue éprouvées, se mêlait un sentiment de repentir. Cela était nouveau. A travers le XIX^e^ siècle, les Français étaient restés fiers de cette vocation orageuse qui les destinait à donner de grands spectacles révolutionnaires. Les peuples d'Europe les encourageaient dans cette fierté. Juin 1848, si sombre, n'avait pas diminué leur prestige. N'était-il pas naturel qu'un Sinaï s'entourât d'orages, de sombres nuées et d'éclairs ? et la

France n'était-elle pas le Sinaï des temps nouveaux ? Mais au lendemain de juin 1871, tout était changé. L'Europe regardait encore cette nation toujours étonnante, mais c'était avec pitié ou mépris. Les voyageurs anglais groupés sur la terrasse de Saint-Cloud braquaient leurs lorgnettes sur Paris en feu, et leur curiosité blessante était un surcroît de tristesse. Les Français étaient las de donner des spectacles, las peut-être de leur gloire ancienne. Leur vrai désir était tout humble : ils souhaitaient retrouver ces routines dont les autres peuples ne s'étaient pas départis. Mais où les prendre ? Les routines ont leurs secrets qui pour la France étaient perdus.

La monarchie, peut-être? Nombreuses restaient, en ce temps-là, les familles nobles et bourgeoises qui avaient gardé le sens de la vieille France, déférente au roi, à l'Église qui était l'Église du roi, et les membres de l'Assemblée nationale leur appartenaient en grande part. Les désastres avaient passé, l'Assemblée était toujours là, présente, active, et, plus qu'on ne l'avait cru d'abord, en possession de l'avenir. Cette frêle République respectée à Bordeaux, allait-on la laisser durer? Sur 650 députés réunis à Versailles, quelque cinq cents étaient réputés monarchistes. Fort divisés, sans doute : légitimistes, orléanistes ; légitimistes ultramontains, légitimistes gallicans ; orléanistes catholiques, orléanistes voltairiens, tout cela faisait un mélange incertain, mais l'opinion monarchiste

prévalait enfin. Qu'allaient faire les parlementaires monarchistes pour restaurer l'ordre royal? Derrière eux, on devine leurs familles ; femmes, enfants, à table, au lit, leur disaient d'entreprendre, leur criaient le devoir. Le pays abattu restait silencieux, et son silence ne suffisait pas à rendre clair que le monarchisme était dès lors pour le peuple (sauf en Vendée, en Anjou, en Mayenne, en Bretagne) un sentiment mort.

Les princes, d'abord, furent rappelés : la loi qui les exilait fut abrogée, le 8 juin. Il y eut à ce sujet une discussion au cours de laquelle Thiers manifesta des résistances, une humeur qui surprirent, mais enfin il s'inclina. *La Maison de France* : à ces mots jetés du haut de la tribune, les gentilshommes de l'Extrême Droite répondirent par des acclamations et des battements de mains, « heureux comme de grands enfants », écrit *le Temps*, la veille encore orléaniste, dès maintenant ironique et hostile.

La Maison de France : ce n'était plus que le nom d'une famille divisée, et les monarchistes devaient avant toute chose terminer la guerre intestine qui, opposant les Orléans et les Bourbons, depuis 1830 annihilait leurs chances. Les Orléans s'étaient rebellés, c'était à eux de rentrer dans l'obéissance : ils y étaient prêts, et le firent savoir. Grand évènement : du moins il parut tel dans ces milieux déjà étroits où la cause était embrassée.

La France allait-elle redevenir royale ? Si la

Maison de France se présentait unie à l'Assemblée, le grand obstacle était levé et la voie était libre. Thiers laissait espérer, laissait dire. En réalité, connaissant à fond et par un long commerce les légitimistes et les orléanistes, il ne croyait pas à leur réconciliation sincère, il ne croyait pas à la fusion des deux branches. Dans sa résidence versaillaise, il reçut les Orléans, et de part et d'autre on montra beaucoup de courtoisie. Autour des princes debout tous se tenant debout, Mme Thiers, un peu agacée peut-être, s'adressant au duc d'Aumale : « Monseigneur, donnez-nous l'exemple, asseyez-vous... — Madame, répondit le duc, je n'oublie pas que je suis chez le chef de l'État. » « Il ne manque ici que le comte de Chambord », observa un légitimiste. — « Il y serait le bienvenu », répondit Thiers avec empressement.

*
* *

Le comte de Chambord n'était pas chez Thiers, il n'était pas même en France, il s'attardait dans son château d'Autriche. Pourquoi faisait-il durer un exil qui n'existait plus ? pourquoi n'était-il pas, sinon, comme les Orléans, mêlé à la foule parisienne, du moins à Chambord au milieu de ses paysans, de son peuple ? hésitait-il, réfléchissait-il, et quelles étaient ses réflexions ? Au comte de Paris, le chef de la branche d'Orléans, qui avait sollicité une entrevue, il avait fait dire : « Pas

encore ». Ce délai n'avait pas paru de bon augure. Qu'attendait-il ? Chef maintenant unique des royalistes français, c'était à lui de les diriger tous, de leur parler, de rallier à leur cause la France entière. Il était singulièrement mal préparé à un tel rôle. Depuis sa neuvième année, il vivait dans les châteaux rhénans, danubiens, où ses nobles n'avaient cessé de l'entourer, se relayant pour maintenir autour de lui, avec une obstination presque héroïque, l'atmosphère intacte de l'ancienne cour, l'ordre de ses divertissements, de ses exercices religieux et de ses chasses, l'ancienne règle des occupations et des plaisirs. Que savait-il de cette France nouvelle qu'avaient mûrie loin de lui tant de révolutions industrielles, politiques, morales ? Sans doute il la voyait toujours coupable, tachée du sang des siens. Petit-fils d'un aïeul guillotiné, fils d'un père assassiné dont la mort avait précédé sa naissance, il avait été reçu comme un enfant miraculeux. « L'enfant du miracle » : on l'avait appelé ainsi, et les femmes, les prêtres qui l'avaient élevé n'avaient cessé de lui répéter sa légende. Il l'avait écoutée, il l'avait crue. Des émigrés fanatiques avaient formé, dirigé son esprit ; jeune homme, il avait pris femme dans la cour de Modène, la plus arriérée qui fût en Europe, et il avait vécu inattentif au siècle, toujours conseillant à ses partisans de s'en retirer, de l'ignorer comme il faisait lui-même, et comme lui d'attendre l'heure de Dieu, le miracle de son

retour qu'avait annoncé celui de sa naissance.

Il était affable, on l'aimait ; mais son affabilité enveloppait l'obstination d'un solitaire et d'un mystique. De tous les écrivains français, c'était Veuillot son préféré, Veuillot dont la prose magnifique et violente, dont l'âme illuminée consolait le mieux les tristesses de son exil. Et c'est Veuillot qui, seul, dans le pays déconcerté, en ce mois de juin 1871, prônait la Restauration imminente. Sans doute, à côté de son journal l'*Univers*, il y avait l'*Union*, la *Gazette de France*, et une vingtaine de journaux provinciaux, appartenant à des coteries aristocratiques et cléricales. Mais le public les ignorait, et l'unique écrivain royaliste qui se fît entendre, c'était Veuillot l'ultramontain tout à coup devenu un écrivain national. Il tenait un langage étonnant : il annonçait un événement miraculeux, mystique, le relèvement des trônes abattus par la conspiration des athées, le trône du Roi en France, celui du Pape dans Rome. Cette Révolution blanche opposée à la Révolution rouge, ce défi jeté à l'Italie toujours en éveil, aussitôt irritée, c'était le contraire de ce que désirait, cherchait la France lasse. Elle voulait un refuge ; Veuillot lui offrait une aventure. Les républicains relevaient chaque mot imprudent, et les orléanistes apparemment résignés, nullement ralliés (leur prince, d'ailleurs, rappelons-le, n'avait pas même été reçu), étaient de glace.

*
* *

Chambord avait son secret. Le 2 juillet, il était à Paris. C'était un dimanche, un jour de vote. Beaucoup de vides s'étant produits dans l'Assemblée (morts, démissions nombreuses), dans cinquante départements le scrutin avait été ouvert. Chambord y pensait-il ? La France du suffrage universel n'occupait pas son esprit, il ne daignait pas la connaître. Deux gentilshommes l'accompagnant, les comtes de Monti de Rézé et de Vanssay, de bon matin il débarqua à la gare du Nord. Cet homme qui montrait dans son regard, qui portait dans sa voix une si fière assurance d'être né, d'être obéi, d'être aimé ; ce quinquagénaire alourdi qui traînait un peu la jambe en marchant, était-ce un prince français, était-ce un vieux gentilhomme d'Autriche ? Tout ce qu'il voyait lui était étranger.

C'est à Notre-Dame qu'il voulut être conduit d'abord. Un fiacre l'y mena, il s'agenouilla dans la cathédrale, pria. Puis, la Sainte-Chapelle : en souvenir de Saint Louis, son aïeul, il s'y recueillit un instant. Puis, le Pont-Neuf, et un salut à Henri IV. Quant au Louvre, à Louis XIV, pas un regard, pas un hommage. La pure tradition royale, en ce temps-là tout aristocratique et chrétienne, condamnait le Roi-Soleil, despote et gallican. Enfin, les Tuileries ; Chambord y était né, il y avait passé ses premières années et c'était le seul lieu de

France où s'attachassent pour lui des souvenirs. Rien n'en restait qu'une ruine atroce, une façade noircie, des fenêtres creuses ; il reconnut celle qui avait éclairé ses jeux.

L'heure de la messe étant venue, il demanda quelle était l'église la plus proche. C'était Saint-Roch, on l'y mena. Ces pèlerinages, ces prières, occuperaient-ils tout son temps ? La nouvelle de son passage avait été discrètement donnée, et beaucoup de nobles royalistes demandaient à voir leur prince. Il le sût. Mais, répétant la réponse qu'il avait donnée au comte de Paris : « Pas encore », dit-il. Et les deux gentilshommes l'accompagnant toujours, il quitta Paris dans l'après-midi pour aller au château dont il portait le nom, Chambord désert depuis un demi-siècle. *Pas encore* : quel était le sens de ces mots? à quel acte se préparait le prince ? Quelques-uns l'avaient deviné, et la rumeur en courut à Versailles, à l'Assemblée : Chambord, avec une belle loyauté, voulait avant toute chose prévenir les Français qu'il ne rentrerait en France que sous les plis du drapeau blanc.

Le drapeau blanc : on l'avait à peu près oublié. Toute la noblesse légitimiste venait de suivre le drapeau tricolore dans les armées vaincues ; les zouaves pontificaux l'avaient porté à Patay dans leur charge fameuse, six d'entre eux le relevant et tombant tour à tour. Se pouvait-il qu'on l'abandonnât ? Le premier mouvement, parmi les plus

fidèles, fut de stupeur : le prince demandait l'impossible. On décida de l'avertir, de l'objurguer avant qu'il ne perdît sa cause par une déclaration publique, on choisit pour cette mission cinq notables du parti : le comte de Maillé, le duc de La Rochefoucauld, le vicomte de Gontaut-Biron, Laurentie, directeur de l'*Union* ; enfin Mgr d'Orléans devait les rejoindre. Ces quelques Français qui, le 4 Juillet au matin, prirent le chemin de fer pour aller vers cette Loire où leurs ancêtres au XVI^e^ siècle avaient tenu tant de réunions fameuses, formaient la dernière assemblée des États Généraux : trois nobles, un bourgeois et un homme d'Église, ombres d'un peuple disparu.

Chambord les reçut, d'un geste les mit à l'aise, les invita à parler. Maillé, La Rochefoucauld d'abord : « Il faut maintenir le drapeau tricolore », dirent-ils, « c'est une nécessité absolue, la couronne de France est à ce prix... » Puis Gontaut : « Nos pères mouraient derrière les vôtres, et sous le drapeau blanc. Il a nos préférences, nos souvenirs, notre amour. Mais vos pères, comme les nôtres, se sacrifiaient pour la France, et la France encore demande un sacrifice... » Chambord restait attentif, impénétrable. Dupanloup : peu de Français eurent à un si haut degré le sens de la France du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle ; aucun, depuis quarante années, ne s'était davantage dépensé pour maintenir la tradition charitable et prudente de l'ancienne Église gallicane ; aucun Français, peut-

être, n'avait alors si forte, si aiguë, l'appréhension de l'autre France, de la France inconnue qui naissait. Chambord seul, estimait Dupanloup, Chambord soutenu par tout ce qu'il y avait de sage en France, était capable d'étayer la nation, d'en arrêter la chute. Mais Dupanloup n'était pas ultramontain, Veuillot le combattait sans cesse, Chambord ne l'aimait pas. Il l'avait séparé des premiers émissaires, et, le recevant à part et seul, il le prévint : Les questions politiques avaient été toutes examinées et devaient n'être plus abordées. Dupanloup s'inclina, parla de l'Église, de l'urgence pour elle d'un prince qui la comprenne ; il parla de son mieux, et sa parole était de feu. Il se tût enfin et Chambord le congédia sans lui répondre. Les cinq « remontrants » s'en allèrent ensemble. « Cet homme est un phénomène », murmurait Dupanloup. Le 5 juillet, l'*Union* publia la lettre royale : « Henri V », disait le comte, « ne peut abandonner le drapeau blanc de Henri IV. Je l'ai reçu comme un dépôt sacré du vieux roi, mon aïeul, mourant en exil ; il a toujours été pour moi inséparable de la patrie absente ; il a flotté sur mon berceau, je veux qu'il ombrage ma tombe. »

« *O Dieu de mon berceau, sois le Dieu de ma tombe* », avait écrit, en 1820, le jeune Lamartine. C'est la même pensée, le même accent de fidélité sentimentale. Ce prince, qui faisait écho aux stances d'un poète, faisait-il son devoir de roi ? Les Allemands étaient à Saint-Denis, le trésor était

vide, chaque minute avait son exigence. Quel Capétien ne l'eût compris ? La lettre était un adieu, la France l'entendit ainsi. Chambord, sans daigner connaître l'effet de ses paroles, reprit la route d'Autriche.

Cet épisode fameux, devions-nous le laisser au passé ? Le passé seul, semble-t-il d'abord, règne ici. Prenons garde, ce n'est qu'une apparence. Chambord n'est pas un homme de l'ancienne France, son acte ne se relie en rien à la tradition toute réaliste de nos rois. Chambord est un enfant des émigrés, un lecteur de Chateaubriand. Sa lettre est la dernière, non la moins belle, des grandes odes romantiques. Romantique, donc révolutionnaire. La décision du comte de Chambord est en effet, et dans son ordre, un acte révolutionnaire : par elle, un des plus solides appuis des anciennes classes dirigeantes est brisé, et leur chute définitive, qui va remplir les dix prochaines années, précipitée. Par elle, la Monarchie française quitte terre, devient légende et mythe. Elle aura, sous cette forme, de singuliers, d'ardents réveils.

III

CE MÊME MOIS DE JUIN PRIS SOUS UN AUTRE ASPECT

Changeons de guide, il en faut plusieurs pour s'orienter parmi tant de méandres. Après Chambord, suivons Thiers, un des Français les plus alertes qui furent jamais, et les mieux armés pour la bataille. Cette fois placés dans son sillage, reprenons, relisons l'histoire de ce même mois de juin 1871. Avec lui, sans doute, nous verrons poindre l'avenir.

Mais connaissons-le bien : Thiers est un homme du passé, lié par toutes ses fibres au siècle qui s'achève. Si Chambord est un élève de Bonald et de Joseph de Maistre, un lecteur de Veuillot, Thiers est un conventionnel, un consul, un épigone de l'Empereur, un Napoléonide. Jeune, il avait prêté serment dans la charbonnerie, juré la mort des rois et simulé le régicide en frappant du poignard un mannequin rembourré de paille. Peu de charbonniers tinrent si bien parole : toute sa vie, Thiers poignarda des rois, des princes. Sa première gloire,

ç'avait été, à vingt-cinq ans, de ranimer la Révolution française en la racontant pour la première fois ; sa deuxième gloire, la campagne hardie et victorieuse menée en 1830 contre le roi Bourbon. A trente ans, quel succès : une couronne ôtée, une couronne donnée ! Car c'était lui qui avait conduit, poussé Louis-Philippe au trône. Mais ce roi qu'il venait de faire, Thiers voulait qu'il règne sans gouverner, Thiers voulait gouverner à sa place. Louis-Philippe, prince habile, l'ayant évincé, Thiers avait conspiré sa chute. Il continuait de se dire monarchiste, l'étiquette lui plaisait. Le mot *République* gardait un accent redoutable, il effrayait les cours, et Thiers avait souci de les ménager. Mais au fond et en toutes circonstances, il rêvait d'être chef, il visait, à travers les hasards du siècle, quelque haute présidence, quelque dictature césarienne. « Je coucherai aux Tuileries ! » disait-il en 1840, avec cette intempérance un peu folle d'ambition et de parole qui étaient siennes, certain jour où Louis-Philippe lui résistait. Thiers, jusqu'au bout, rêvera de coucher aux Tuileries. A Bordeaux, dès le premier jour mesurant ses chances : « La Monarchie », disait-il à ses amis, « c'est pour dans deux ans... » Deux années donc étaient pour lui. Il eût trouvé bon que l'Assemblée nationale, continuatrice légale de l'Assemblée de 1851 remît en vigueur la Constitution de 1848. La signification de ce désir est claire : la Constitution de 1848 remettait au peuple

l'élection du chef de l'État. Louis-Bonaparte (bientôt Napoléon III) avait été élu en 1848. En 1871, Thiers était sûr d'être acclamé [1]. L'Assemblée en avait autrement décidé, pourtant c'est bien en dictateur que Thiers avait gouverné, à Paris révolté imposant l'Assemblée, à l'Assemblée inquiète imposant sa personne, sa politique et son secret. Car il avait, comme Chambord, un secret, et ce secret c'était la République, par lui promise aux Républicains.

*
* *

L'événement s'était produit aux premières semaines de l'insurrection parisienne. Toute la France s'était alors tournée vers Thiers. Que signifiait la tragique aventure où s'engageait Paris, où contre Paris s'engageait Thiers ? C'est au cri de *Vive la République !* que la ville avait couru aux armes. Était-ce la République que Thiers, l'élu, l'agent de l'Assemblée monarchiste, voulait écraser dans Paris ? Les villes du Midi, si républicaines, lui avaient délégué leurs maires qui posèrent la question. Contre la Révolution et le démembrement de la patrie, on lui donnait appui ; mais on

1. Le 10 août 1871, il écrivait à Girardin : « En février dernier, au sortir des mains du parti de la guerre à outrance, le plus sage eut été de se servir de la Constitution de 1848. C'eut été plus sage et plus commode. » Cette lettre est imprimée dans *Le Rappel* du 2 mai 1874.

voulait la République, pour la République on soutiendrait Paris. Il y avait urgence, les dépêches des préfets s'accordaient à le dire. Dans la France méridionale, centrale même, au sud d'une ligne jalonnée par Tours et Besançon, le peuple ne soutenait plus ses élus de février, en maints lieux il semblait prêt à s'insurger pour Paris et contre eux. Le préfet de Besançon voulait qu'on lui laissât ses troupes ; le sous-préfet de Valence voulait occuper militairement sa gare pour couper Lyon de Marseille, pour empêcher la rencontre des deux villes révolutionnaires ; Limoges, Mâcon, Le Creusot, étaient tumultueux. Dans les provinces du Nord, au contraire, tout était calme. Mais de nulle part on ne voyait venir, comme en juin 1848, les volontaires marchant sur Paris pour y rétablir l'ordre. Thiers les avait appelés, espérés ; la France fatiguée le laissait seul avec ses débris d'armée. Chaque jour, il recevait les adresses que lui envoyaient les bourgs, les villages et il reconnaissait dans leur humble langage un vœu pareil à celui que formulaient avec menace les délégués des ville : toutes lui demandaient de garantir l'ordre, l'unité du pays, et de les garantir dans la forme républicaine. De la monarchie, personne ne parlait ; le vieux mot ne paraissait jamais que pris en mauvaise part et dans quelque formule de condamnation [1].

Ainsi, qu'on sommât ou suppliât Thiers, c'était

1. Voir, sur ces adresses, l'appendice I.

la République qu'on lui demandait de toutes parts. Il s'en réjouissait, n'ayant jamais aimé les rois et se trouvant comblé par cette autorité souveraine dont les événements l'avaient investi. Il avait donc donné aux délégués des villes la promesse qu'ils étaient venus réclamer. Il aurait pu leur dire, sans manquer aux engagements qu'il avait contractés avec l'Assemblée : Je ne ferai rien contre la République, je la rendrai comme je l'ai reçue. Il est visible qu'il fit davantage et promît de travailler à fonder la République. La promesse avait été donnée à mi-voix, dans le secret. Lyon était alors considérée comme la capitale des régions républicaines du Midi : c'est aux Lyonnais, semble-t-il, que Thiers s'engagea, à Hénon maire de la Ville et aux francs-maçons qui l'avaient accompagné. Hénon, d'ailleurs, était lui-même un franc-maçon, c'est-à-dire un homme de secret. Ainsi fut conclue une sorte de pacte : Promettez-nous la République, dirent les provinciaux, les francs-maçons. Livrez-moi les Parisiens, répondit Thiers. Et les radicaux provinciaux, acceptant le pacte, se lavèrent les mains du sang dont ils touchaient le prix.

Tout se sait : quelque chose transpira des paroles qui avaient été échangées, et l'Assemblée nationale voulut être éclairée. Thiers avait reçu les Républicains ; entre eux et lui que s'était-il passé? Thiers répondit par des insolences : c'était le bon moyen pour ne pas répondre. « Avant de m'attaquer »,

s'écria-t-il, « attendez quelques semaines. Alors les événements seront à la hauteur de votre capacité et de votre courage... » Personne ne l'avait attaqué ; un ami, Mortimer-Terraux, l'avait interrogé avec modération, mais Thiers avait un grand don pour jouer avec ses colères. Sitôt il en avait besoin, elles s'élevaient en lui, sincères, irrésistibles. Mortimer-Terraux, raconte-t-on, fut frappé par l'algarade de Thiers au point d'en être malade. « ... *Attendez quelques semaines, alors les événements seront à la hauteur de votre capacité et de votre courage...* » L'insulte, gratuitement jetée aux conservateurs, eut un retentissement extraordinaire, longtemps elle fut répétée. Elle sonna comme une réplique de Mirabeau. Thiers le voulait ainsi. Les incapables, les pusillanimes, c'étaient les hommes du parti noble ! Thiers les méprisait, détestait, comme Napoléon, son héros, méprisait les « légitimes », et il le laissait voir sans retenue, sûr de réjouir dans le peuple français les vieilles haines, la vieille envie.

*
* *

Maître de Paris après deux mois de siège et une semaine de bataille, grandi par sa victoire épouvantable, Thiers avait continué sa manœuvre. Paris lui avait été livré, il en profitait pour se débarrasser de ce peuple ouvrier qu'il avait toujours eu contre lui, de cette « vile multitude » à laquelle

il avait naguère jeté l'injure inoubliée. Les républicains provinciaux et les francs-maçons, fidèles au pacte, laissaient massacrer et proscrire[1]. En travers de la voie que Thiers s'était tracée, les révolutionnaires étant ôtés, il ne restait que les princes. Là, il fallait être prudent ; il sut l'être, nous l'avons vu. Ces réceptions, ces caresses qu'il leur fit aux soirées de la Présidence, c'était un jeu pour lui, un jeu sans risque, car il connaissait à fond la cause royale et n'en craignait pas le succès. Légitimistes et orléanistes différaient comme l'eau et le feu ; davantage que deux partis, c'était deux races irréconciliables, et les orléanistes, dans le fond du cœur, étaient plus près de la République, d'une certaine république, que du roi Bourbon.

La République donc, nulle autre issue. Mais quelle République ? Il en était de plusieurs sortes. En 1849 on avait essayé d'une République gouvernée par les grands bourgeois, les nobles et les prêtres. Thiers avait été de cette tentative ; avec les grands bourgeois, les nobles et les prêtres, il avait défendu l'institution parlementaire contre les masses urbaines, paysannes, confusément gagnées au radicalisme bonapartiste. Le souvenir de cette

1. La manifestation des Francs-Maçons parisiens, plantant leurs bannières à la porte de Neuilly et demandant une trêve, fut désavouée par la hiérarchie. Au Convent de 1871, une demande d'amnistie pour les communards condamnés ou proscrits fut écartée comme ayant un caractère politique.

époque occupait fortement les esprits, et les bourgeois libéraux des *Débats*, et les catholiques libéraux du *Français*, divisés sur la question religieuse, d'accord sur la politique sociale, pensaient qu'il faudrait recommencer cette expérience. Thiers n'y contredisait pas ; fort au contraire, à ceux qui pensaient ainsi il proposait de brillantes formules : *La République sans les républicains*, par exemple. Mais à part lui, il s'attachait à une toute autre combinaison ; il regardait, il espérait ailleurs.

La tentative républicaine et conservatrice de 1849 avait mal fini, Thiers était payé pour ne le pas oublier : le 2 décembre, de bon matin, Louis-Napoléon l'avait fait cueillir au lit et conduire à Mazas d'abord, à la frontière ensuite. Avec les grands bourgeois et les nobles, Thiers avait été battu. Or il ne voulait plus être battu ; il avait passé l'âge, il n'avait plus le temps. Ses malchanceux alliés de 1849, il ne voulait plus les connaître, il en cherchait, il en acquérait d'autres. En 1852, contre les grands bourgeois et les nobles, les masses avaient acclamé un empereur. Thiers ne prévoyait aucun retour de la démagogie bonapartiste, mais il lui semblait vraisemblable que les Français, selon leur tradition constante, se rallieraient à quelque forme de République autoritaire, de présidence dictatoriale. Toujours homme de risque et de jeu, il jouait sur cette carte-là. Qui donc, sinon lui, serait chef ? Ne l'était-il pas déjà ? Il ne se lassait point de lire ces adresses

qui lui venaient toujours nombreuses, le remerciant, demandant pour lui à l'Assemblée un affermissement de son pouvoir, un grandissement de son titre : Thiers, *Président de la République.* Ce vœu fréquent exprimait avec exactitude les aspirations profondes du pays, ses besoins de gratitude et d'autorité. Thiers entendait la rumeur, elle l'enchantait, et mêlant le faux, le vrai, il cherchait l'avenir républicain à travers un rêve consulaire dont il se voyait le héros.

Or, en ce mois de juin 1871, l'occasion s'offrait d'obtenir du pays une réponse, une acclamation nouvelle. Cent dix-sept sièges vaquaient à l'Assemblée, et le 2 juillet devaient être pourvus. Les conservateurs ne doutaient pas d'être vainqueurs : eux-mêmes avaient souhaité, hâté, fixé la date du scrutin. Ne venaient-ils pas, avec Thiers leur élu, de vaincre les Rouges dans Paris ? Avec Thiers, ils triompheraient. Là-dessus, pleinement rassurés, ils pensaient à leurs princes, à leurs brouilles et raccommodements, aux fêtes de leur retour, à leurs menues intrigues familiales et mondaines. Thiers les laissait fronder, et pensait avec application aux cent dix-sept élections prochaines. Beaucoup d'entre elles le touchaient directement : élu vingt-cinq fois en février, vingt-quatre fois il allait être remplacé. C'est comme monarchiste qu'il avait été élu, mais il entendait bien que vingt-quatre monarchistes n'entrassent pas à l'Assemblée derrière lui et patronés par lui. Il négociait sous main avec les répu-

blicains, leur permettait l'usage de son nom. Il voulait être l'homme de tous les partis. Thiers est à nous, il a sauvé l'ordre, diraient les conservateurs ; Thiers est à nous, il fonde la République, diraient les républicains. Thiers ne mésestimait pas la puissance conservatrice, mais il voulait capter la passion, l'enthousiasme républicain. Il était homme à bien conduire cette campagne subtile. Dans son ministère, narguant l'Assemblée et sa majorité, il avait fait large place aux membres républicains du gouvernement insurrectionnel du 4 septembre. Jules Simon tenait l'Instruction publique, Jules Favre les Affaires étrangères ; à l'Intérieur Thiers avait mis Picard, qui avait su lui créer un corps de préfets, de sous-préfets déférents à souhait. Du personnel de septembre, une dizaine était restée. Ajoutons, dans les bourgs et villes, beaucoup de maires : ainsi les républicains réussissaient à sauvegarder, malgré les élections désastreuses de février, une large part de cette autorité qu'une journée révolutionnaire leur avait acquise. Une note de l'Assemblée avait chassé Picard, mais après lui Calmon, le chef de ses services, était resté. Calmon, ancien fonctionnaire du roi Louis-Philippe, futur sénateur de la République, était tout dévoué à Thiers et à sa cause. Thiers, par-dessus la tête d'un faible ministre conservateur, réglait tout avec lui [1].

1. Pour donner un exemple du sans-gêne avec lequel Thiers en usait avec ses ministres, citons ce passage d'une lettre à

*
* *

Ceci pour les dessous de la manœuvre, pour ceux du moins qu'on entrevoit (assurément il en était d'autres, Thiers causait avec les francs-maçons, avec Gambetta). Dans ces nombreux, menus détails, Thiers ne s'absorbait pas : il pensait aux masses dont il voulait saisir l'esprit. Avec un sens remarquable de l'opportunité et de la mise en scène, il sut leur communiquer, à la veille du jour où elles allaient voter, un mouvement de confiance et de fierté. Il ménagea une double manifestation, l'une financière et l'autre militaire. Le 27 juin, appuyé par la Haute Banque qui sentait l'épargne abondante et prête, il osa demander au pays deux milliards. L'emprunt fut aussitôt couvert au delà de toute attente : cinq milliards furent apportés en six heures. Le 29 juin, journée militaire ; Thiers décida de montrer aux Parisiens une armée renaissante : cent mille hommes défilèrent à Longchamps. Debout dans sa tribune, Thiers regarda passer les bataillons, les escadrons, les batteries de cette vieille armée, qui avaient assiégé Anvers, affranchi la Belgique, conquis l'Algérie, affranchi l'Italie,

Picard : « ...Je veux vous faire les excuses du Cabinet et les miennes pour deux nominations de préfet, Toulouse, Saône et Loire, que vous verrez peut-être au *Moniteur*... » La signature de Picard avait donc été usurpée (11 mars 1871).

et par deux fois vengé, à Sébastopol puis à Solférino, sur la Russie et sur l'Autriche, les désastres de Napoléon Ier. La foule, saisie par le spectacle, trop émue pour pousser un cri, considérait cette force qu'elle avait cru brisée, ombre, souvenir, promesse de grandeur. D'un silencieux salut des têtes nues, elle salua les vaincus décimés, les turcos de Wissembourg, les fantassins de Saint-Privat, les cavaliers de Reichshoffen et de Sedan. Leur charge termina la parade, leurs mille sabres s'abaissèrent devant le vieillard immobile. Thiers descendit de la tribune, s'avança vers Mac-Mahon à cheval et lui serra longuement la main. Au retour, on l'acclama dans les avenues du Bois. *Vive la France*, criait la foule, *vive la République !* Ses amis lui faisaient remarquer la fréquence de ce dernier cri.

Le 28 au soir, veille de la revue, Thiers avait reçu à la Présidence. Les Ambassadeurs, les corps constitués, l'Institut, la société parisienne toute entière, étaient venus lui rendre hommage, autour de lui reformant une cour, et dans cette cour nouvelle on avait vu mêlés les princes d'Orléans, Aumale, Joinville, Chartres, Nemours, les enfants du roi Louis-Philippe que Thiers jadis avait servi. Pour la France quelle assurance d'avenir, quel réconfort. — Pour le carbonaro de 1820, quel triomphe !

IV

SIGNES ET PÉNOMBRES

Les élections : sur cent dix-sept élus, cent douze républicains. Quel revirement ! En mai 1870, les Français avaient donné sept millions de voix à l'Empire ; en février 1871 ils avaient élu cinq cents députés catholiques et monarchistes ; au 2 juillet, cinquante départements consultés, valable image de la France entière, écrasaient sous des votes républicains ces mêmes catholiques, ces mêmes monarchistes, les grands propriétaires terriens, les notables des anciens temps. Telle était la constance que montrait le suffrage universel, maître désormais absolu de la France.

Sans doute, en février la question politique avait été à peine posée, les électeurs avaient voté, non pour des listes monarchiques, mais pour « les listes de la paix ». En juillet, le souci politique avait repris force, et déterminé les choix. La République : que signifiait la réponse populaire ? Ce mot sonore, dont le pays ne s'effrayait plus, comment l'entendre ? Est-ce à la république radicale

que les électeurs venaient de se rallier ? Oui, dans quelques grandes villes (Marseille, Limoges, Toulouse, Lyon, Paris), dans quelques régions méridionales, la narbonnaise, les vallées de la Durance et du Var. Un domaine, en somme, fort limité. Et ailleurs ? Le pays avait-il voté pour la République patriote, guerrière, à laquelle Gambetta pendant les trois mois de sa dictature avait donné voix et figure ? Oui, dans l'Est, sur la frontière saignante de l'Alsace et de la Lorraine, dans ces régions où l'armée allemande s'installait pour un temps dont le terme n'apparaissait pas. Mais dans ces campagnes du Nord, du Centre, de l'Ouest même, dont la réponse venait d'être si nette, les réactions populaires avaient été bien différentes. Là sans doute on s'était borné à accepter le fait accompli, à exprimer le vœu que fût gardée cette République qui, présidée par Thiers, avait donné la paix, repris Paris à la Révolution, rétabli l'ordre. La grâce, assurément, n'avait pas rendu républicains les sept millions d'électeurs qui, quinze mois auparavant, avaient dit *oui* à l'Empire. Au nouveau régime, au nouveau chef, ils disaient *oui* comme à l'ancien. En vain les conservateurs, fort prudents, s'étaient gardés d'attaquer les institutions existantes ; en vain ils avaient pris soin de se mettre sous le patronage de Thiers : leur prudence même laissait deviner l'arrière-pensée royale qui les préoccupait, et le pays avait voté contre leurs princes contre leur monarchie, dont la force avait été

jadis d'être la plus rassurante habitude, et qui commençait à prendre l'apparence d'une aventure. Et aussi contre les curés, contre les évêques, contre le pape vaincu dont les appels ne l'émouvaient pas.

Sans doute y avait-il quelque chose de plus profond, de plus permanent encore dans la réponse populaire. Le peuple français n'a jamais aimé le pouvoir des nobles ; s'il a aimé ses rois, c'est en tant que justiciers ennemis des nobles. Sous l'Empire, il ne s'était pas intéressé à l'opposition menée par les aristocrates et les bourgeois libéraux. On l'avait vu aux élections récentes de 1869 : le peuple avait élu une trentaine de républicains, mais il avait refusé ses voix aux Broglie, aux Audiffret-Pasquier, aux Bocher, aux Decazes, partout battus. De ces aristocrates et bourgeois un hasard de circonstances avait fait des vainqueurs en février 1871. De nouveau ils étaient battus : c'était signe peut-être que tout rentrait dans l'ordre, le vieil ordre de l'État, de la bureaucratie française.

***

Les électeurs avaient voté le 2, le manifeste de Chambord fut publié le 8. Ainsi la double nouvelle — le refus du prince, le vote républicain — fut reçue en une même semaine.

Le refus du prince : stupeur et désolation des Droites. Veuillot fut le seul qui donnât au mani-

feste une réponse enthousiaste. Il est d'ailleurs probable qu'il l'avait rédigé, que Chambord l'avait approuvé et signé. Ce drapeau qui n'était pas de cette terre, ces lys, cette blancheur montrée comme un défi au bariolage brutal, au rouge, au bleu, au blanc, des drapeaux du siècle révolutionnaire et national, tout cela ravissait Veuillot, l'acclamation montait du fond de son cœur. Cette affirmation héroïque, cette insolence royale annonçaient peut-être la révolution divine, la parousie dont un chrétien ne doit jamais désespérer. Et derrière Veuillot, dans les sacristies, les couvents, les milieux dévôts, se levaient d'obscurs prophètes qui comptaient à voix basse les signes des derniers jours, divins ou sataniques. Le pape, prisonnier dans Rome, le Savoyard et le Prussien vainqueurs, signes, victoires de Satan. Signes de Dieu, la Vierge touchant par deux fois, à la Salette et à Lourdes, le sol de cette France apparemment vaincue, en réalité gardée pour une autre victoire ; signe de Dieu, la fidélité héroïque de Chambord. Tout autre était le ton dans les journaux, dans les rangs de vieux parti. L'*Union*, *la Gazette de France*, se bornaient à obéir, sans approuver ni critiquer. Sur les bancs de l'Assemblée, c'était autre chose encore : la retenue n'était pas du tout observée, et maints gentilshommes campagnards, accoutumés à ne pas mâcher leurs mots, disaient en langage vert ce qu'ils pensaient des scrupules de leur prince, de sa poésie et de sa défection.

Aux environs du Centre, le double événement causait plus de tristesse que de surprise. Le vicomte de Meaux, légitimiste modéré, explique en une courte phrase la défaite électorale : « Nous étions monarchistes », écrit-il, « et le pays ne l'était pas. » On ne pouvait mieux dire. Quant aux orléanistes, ils n'avaient jamais cru au Bourbon, jamais ardemment souhaité son retour. La lettre théâtrale ne faisait que confirmer leurs craintes. Ils avaient toujours pensé qu'il fallait se tenir prêt à accepter une république conservatrice. L'acceptation devenait plus nécessaire encore : c'était une épreuve, mais inévitable. Thureau-Dangin, dans son journal *Le Français* [1], exprime ces pensées sur un ton religieux : « Qui ne verrait partout en ces temps la main de Dieu ? Celui-ci multiplierait-il à ce point les ruines et les déceptions, frapperait-il ainsi les plus nobles âmes, s'il n'avait un dessein à la fois d'expiation et d'enseignement ? Il nous semble qu'il veut avant tout punir ce pays de s'être abandonné lui-même, et qu'en écartant aujourd'hui le bras auquel plusieurs rêvaient d'abandonner l'œuvre du salut, il veuille nous rappeler que c'est à nous seuls, avec l'aide d'en haut, à nous sauver nous-mêmes de l'abîme où nous-mêmes nous sommes précipités. »

1. L'article n'est pas signé, et on ne peut donner une attribution certaine. Mais c'est Thureau-Dangin qui écrivait au *Français* les articles de doctrine.

A Gauche, à l'Extrême-Gauche, régnait la joie. Joie pour la lettre royale : « Le Washington français», s'écriait Thiers avec gaîté, «c'est Chambord!» Joie pour la victoire : cent douze sièges obtenus, quatre-vingts sièges gagnés, quel glas pour les élus de février. Et les plus ardents concluaient : L'Assemblée nationale est déchue ; elle a rempli sa mission, qui était de faire la paix ; le pays la désavoue ; qu'elle s'en aille et cède la place à la Constituante qui fondera la République...

*
* *

Dissolution : le mot commence alors d'être prononcé, et nous l'entendrons répéter avec une force croissante. A l'instant où nous sommes, ce n'est qu'un cri rapide, une rumeur inconsistante. Cent tâches étaient urgentes ; tâches privées, innombrables, que l'historien ne saisit pas, dont l'histoire porte pourtant les reflets : réinstallation des familles, réouverture des ateliers, reprise des échanges ; les derniers foins rentraient, les premiers blés tombaient, et la paix retrouvée était pour la France une occupation absorbante. Tâches d'État : A Satory, à deux pas de Versailles devenu capitale, du château où l'Assemblée siégeait, on jugeait, fusillait les insurgés de mai. Et les Allemands montaient toujours la garde à Saint-Denis, attendant pour évacuer l'Ile de France les à-comptes de la rançon. Sans doute, on les paierait.

Le succès du premier emprunt donnait espoir, mais autour de l'espoir restait tant d'ombre. Longtemps encore, les Allemands occuperaient Nancy, Verdun, Belfort. N'avaient-ils pas l'arrière-pensée de garder les dernières forteresses, et faudrait-il reprendre les armes pour les ravoir ? Autres craintes, autres ennuis : la présence de l'armée allemande sur un quart du pays provoquait des incidents violents, voies de fait, meurtres, affaires pénibles à résoudre, dangereux prétextes qu'il fallait écarter. Le repos d'une longue paix extérieure, intérieure, était la chose du monde qu'on souhaitait le plus, mais on n'osait guère l'espérer. L'historien, ce tard-venu, est un homme heureux : il sait tout et ne perd pas son temps en vaines appréhensions. Son sang-froid fausse ses récits mêmes, où manque à chaque instant la présence de l'énigme, l'inconnu de l'instant qui monte. Les peuples vont, dit le prophète, et leur avenir pend devant eux comme un haillon... Cette violente image biblique, toujours juste, rarement sentie, n'aurait pas étonné les Français en cette année 1871. Dissoudre l'Assemblée : quelle rêverie. Hors quelques bureaux de rédaction, quelques cafés, le mot d'ordre ne retentissait pas, nul ne le prenait au sérieux. Les Allemands d'ailleurs s'y seraient opposés : ils avaient traité avec l'Assemblée, l'Assemblée leur répondait du traité, ils n'auraient pas permis qu'on la dissolve.

*
* *

Thiers avait dit à l'Assemblée : « La réorganisation du pays nous occupera, et nous occupera uniquement. » Sur un autre ton, plus noble et tendu, le vicomte de Meaux de même : « Il nous faut refaire à ce pays, dans un laborieux silence, des forces et non des illusions. » L'Assemblée les avait applaudis tous deux, elle acceptait de comprendre ainsi sa tâche.

Le vicomte de Meaux lui demandait pourtant un peu plus qu'une Assemblée française ne saurait donner : l'Assemblée Nationale ne fut pas silencieuse, mais elle fut laborieuse et, malgré les illusions qui la tentaient et parfois l'entraînèrent, elle refit des forces à la France.

L'Assemblée, en ces premiers mois de son pouvoir, était une masse aux contours indistincts. Les partis ne l'avaient pas formée, et il leur fallut du temps pour enfin se dégager d'elle. Entre la Droite blanche et la Gauche rouge, flottaient quelques centaines d'hommes qui cherchaient leurs certitudes et leurs affinités, nobles et bourgeois de toutes sortes, plus ou moins libéraux, plus ou moins favorables à la religion, quelques-uns mêmes anticléricaux, mais tous conservateurs. Hommes d'ailleurs instruits, cultivés, véritable élite et telle qu'on n'en peut rencontrer que dans un parlement élu par surprise. Toute expérience parlementaire

leur manquait, ils n'avaient aucun chef éprouvé. Le duc d'Aumale aurait peut-être su les conduire. Mais cet Orléans patriote, ce prince soldat, désirait surtout recouvrer son grade dans l'armée, et Thiers avait obtenu de lui la promesse de ne pas siéger dans l'Assemblée où les électeurs de l'Oise l'avaient envoyé. Albert de Broglie laissait deviner des qualités de chef : mais Thiers (à dessein peut-être) lui avait demandé d'aller occuper à Londres l'Ambassade de France. Ainsi il restait seul, dominant la multitude novice, confusément parlante par la voix des Dupanloup, des Meaux, des Ernoul, des Wallon, des Lucien Brun, des Belcastel encore et des Francslieux, chevaliers de la tiare et des lys.

Les quelques centaines de centristes étaient embarrassés. Parlementaires, ils n'avaient pas de guides, royalistes ils n'avaient pas de roi. Ce qui les tenait ensemble, les rassemblait, dirons-nous que c'était une doctrine ? Le mot serait ambitieux ; c'était plutôt des tendances communes, des habitudes, des préférences, un rêve. Elus dans le désastre du Second Empire autoritaire, ils suivaient un rêve libéral dont la tradition remontait aux agitations aristocratiques de la très ancienne France. Les vieux peuples, comme les vieilles demeures où se sont succédées les générations, ont leurs revenants qui les hantent. A cette tradition des libéraux français, la Fronde et ses mémoralistes (et d'abord Retz, qui fut un des inspirateurs du XVIII^e siècle) avaient composé une vive légende ; Fénelon et ses

amis, les Saint-Simon, les Chevreuse, les Boulainvilliers, gentilshommes froissés par la bureaucratie royale, lui avaient donné sa première forme, et Montesquieu, enfin, son mémorable achèvement. A travers le XVIII^e siècle, le rêve avait persisté, grandi ; la société noble s'était passionnée pour la politique des « corps intermédiaires » : Parlements, États provinciaux, Chambres d'Agriculture, Assemblées de notables. De ces rêveurs Louis XVI avait été le prince malheureux : il avait tout essayé, les Parlements, les notables, les États Généraux, et la Révolution avait d'abord été prise pour une manifestation grandiose du libéralisme noble. Et c'est le libéralisme noble qui avait inspiré les constitutions royales du XIX^e siècle. Contre l'Empire bonapartiste, cette tradition s'était ranimée ; un beau livre, *La France nouvelle* de Prévost-Paradol, que tous les membres de l'Assemblée nationale avaient lu, venait d'en répéter, d'en renouveler l'esprit.

Or, les membres de l'Assemblée nationale ressemblaient beaucoup à leurs grand-pères, les constituants de 1789. Un Broglie, un Meaux, un Gontaut, continuaient très fidèlement les La Rochefoucault-Liancourt, les Lally-Tollendal, les Cazalès, les Mounier, et quand Chambord écrivait : « Nous reprendrons ensemble le grand mouvement de la fin du siècle dernier... », il continuait d'exprimer les pensées dont Fénelon, deux siècles auparavant, nourrissait le duc de Bourgogne son

aïeul. Là-dessus, les légitimistes, un Veuillot même, étaient quelquefois d'accord avec les orléanistes : « Il faut répandre la vie sociale partout », écrivait Veuillot dans l'*Univers*, « pour que la patrie soit gardée partout, et que partout elle enfante le nécessaire et proscrive le stérile et le périlleux. Il faut, en un mot, restituer la France à elle-même, et qu'elle ne soit pas une seconde fois partout meurtrie et mourante pour avoir été frappée en un seul point. L'unique moyen d'obtenir ce résultat est de ressusciter la plus grande liberté possible des provinces. »

Non pas la liberté, mais des libertés éparses et définies, et qui (on l'espérait bien) subiraient l'ascendant des forces locales et traditionnelles, telle était l'idée politique des conservateurs libéraux de l'Assemblée. Ils la manifestèrent par le vote rapide de quelques lois. D'abord, la loi municipale : à Paris qui s'insurgeait, réclamant ses franchises, accusant l'Assemblée de visées dictatoriales, ils répondirent en donnant aux communes toutes les libertés qu'elles ont aujourd'hui. Grands propriétaires terriens, bourgeois et nobles, ils connaissaient, ou croyaient bien connaître le village : c'est par là qu'ils voulaient commencer la régénération française. Ils y avaient gardé l'influence, le rang ; par tradition, ils y étaient les premiers, et beaucoup de mairies avaient leur siège au château même. Un grand morceau de l'ancienne France était ainsi resté debout. La courte République de

1848 avait donné aux électeurs le choix des maires, le Second Empire l'avait repris, rendu à ses préfets. Les conservateurs de l'Assemblée nationale n'hésitèrent pas, ils votèrent la liberté des mairies, espérant s'attacher les paysans par cet acte de confiance.

Au mois d'août, deuxième loi : les droits des Conseils Généraux furent élargis, leurs pouvoirs rendus permanents par le moyen d'une commission constamment adjointe aux préfets. Quelques méridionaux concervateurs, bien placés pour deviner l'avenir, n'approuvaient pas cette réforme : C'est travailler contre nous-mêmes, disaient-ils ; ces conseils que nous instituons nous seront repris et tournés contre nous... Vains avis qu'on n'écoutait pas.

A l'une et l'autre de ces lois, Thiers avait résisté. « Je suis moins libéral que vous », disait-il aux députés avec humeur. Libéral, il ne l'était aucunement, il était né consul. Mais pour les conservateurs libéraux de l'Assemblée, c'était double joie que de créer des libertés, et de les créer contre Thiers. Les maires, avait-il affirmé, sont des fonctionnaires, ils représentent l'État, l'État doit les désigner. Et il avait obtenu à force d'insistance que pour les villes et bourgs de plus de six mille habitants les préfets gardassent leur droit de désignation. A propos des Conseils Généraux, même débat. Thiers voulait avoir des préfets bien en main, et il lui déplaisait qu'ils fussent contrôlés

par d'autres que par lui. Il protestait vertement : « Votre commission, c'est une seringue que vous mettez dans le derrière de mes préfets. » L'Assemblés Nationale, fort animée, accentuant encore son libéralisme, entreprit de donner aux Conseils généraux le droit d'émettre des vœux politiques. Là-dessus nouveau conflit ; Thiers l'emporta.

***

Irrité contre ce libéralisme élégant et frondeur qui lui faisait obstacle, Thiers ne cessait de regarder, d'incliner vers les Gauches et d'y chercher appui. Là régnait une autre doctrine, un autre rêve, le rêve autoritaire qui avait inspiré la Révolution et l'inspirait toujours, dressant l'État contre les nobles et les prêtres ; là couvait un feu dont Thiers dans sa jeunesse avait senti la force. Les Gauches le laissaient venir. Plutôt les préfets, murmurait-on de ce côté, que les sacristies, les châteaux...

Les conservateurs avaient observé cette manœuvre, pourtant il leur restait à en mesurer la portée. Thiers n'était pas monarchiste, ils le savaient ; mais ils le croyaient irréductiblement hostile au radicalisme populaire. C'était une erreur : de surprenantes découvertes ne tardèrent pas à les avertir.

Première découverte. Il faut descendre dans la minutie des intrigues : il apparut qu'un des élus du 2 juillet, un radical franc-maçon nommé Tes-

telin, avait pu montrer une lettre de Barthélemy-Saint-Hilaire, le secrétaire privé de Thiers, très favorable à sa candidature. Barthélémy Saint-Hilaire était républicain, et Thiers (plus tard la chose devint certaine) se servait de lui pour communiquer avec les Gauches. Un même candidat avait donc pu réunir sur son nom les suffrages des amis de Thiers et ceux des amis de la Commune ? Testelin avait réussi cette combinaison. Le fait parut inouï. L'Assemblée voulut des explications, elle n'en reçut aucune.

Deuxième découverte, plus grave. Lyon, cette fois, est en cause. Tout ce qui venait de là rendait l'Assemblée attentive. Lyon avait été républicain en septembre sans attendre Paris ; Lyon avait arboré le drapeau rouge quand Paris arborait le tricolore, et à travers la Guerre, l'avait gardé flottant sur sa mairie ; Lyon, pendant la Commune, n'avait été contenue qu'avec difficulté et, au 2 juillet, avait nommé des rouges tandis que Paris soumis nommait des modérés. C'est de Lyon que le Midi radical attendait les exemples et les mots d'ordre. Dès l'origine on devina que Lyon était appelée à devenir la capitale politique de la Troisième République.

Or, au mois d'août, une fête des écoles laïques y fut célébrée dans des conditions que les conservateurs trouvèrent intolérables. Ils eurent raison de s'émouvoir : un tumulte de rue aurait eu moins de portée. Le 15 août était à Lyon, cité mère de la

dévotion mariale, une fête traditionnelle, populaire et religieuse ; on la célébrait avec magnificence à la cathédrale, dans les rues, à Fourvière. Mais le Conseil municipal interdit toute procession et, substituant à celle qu'il interdisait une manifestation différente, fixa au dimanche 13 août la fête de ses écoles. Déjà, contrairement à la loi de 1850, il les avait laïcisées, il en avait exclu les Frères. A cette exclusion, la fête donnait son plein sens, sa portée révolutionnaire. Les enfants furent menés en cortège dans un jardin public où un repas les attendait (26.000 francs, somme alors importante, avait été votés). Barodet, l'adjoint au maire (plus tard, nous le retrouverons, Paris l'aura pour député et l'élection de cet obscur sera un événement), s'adressant aux enfants, leur recommanda comme un nouvel évangile la morale scientifique. Le vin du Beaujolais, par cette chaude journée, fit-il tourner quelques têtes ? Quelques institutrices, alourdies par la boisson, durent-elles être ramenées chez elles ? La calomnie cléricale est ingénieuse, et il n'est pas bon de la croire. Quant au fait même, il méritait la plus sérieuse attention. En ce dimanche d'août 1871, au lendemain de ces malheurs qui commandaient une trêve aux partis, la municipalité lyonnaise prenait l'initiative d'une politique religieuse et scolaire qui sera la politique même de la III^e^ République : proscription du catholicisme visible, de ses fêtes publiques et populaires ; institution d'une contre-église, main-mise sur les

enfants, tout cela compose une tactique destinée à être inflexiblement suivie, et commande un long avenir.

Qui avait autorisé la fête lyonnaise ? Quelqu'un était responsable. L'Assemblée voulut le connaître. Était-ce Jules Simon, ministre de l'Instruction publique ? La veille encore un radical, toujours un franc-maçon, Jules Simon était suspect. Mais il se défendit avec force : La municipalité avait agi, il n'avait pas autorité sur elle. Il exprima son blâme personnel, sa réprobation d'une propagande sectaire entreprise sur des enfants. Le responsable, était-ce donc Lambrecht, ministre de l'Intérieur ? On ne pouvait le croire : Lambrecht était un conservateur décidé qui, à la satisfaction de l'Assemblée, avait remplacé le républicain Picard. Mais on voulut l'entendre. Lambrecht étant absent, on le fit chercher. On l'attendit longtemps. Pourquoi tardait-il à venir ? Souffrant, disait-on. Il parut enfin et, comme Simon, se défendit, s'excusa et blâma : le Préfet ne l'avait ni consulté, ni prévenu. Le responsable, était-ce donc le Préfet ? La fête n'avait pu être organisée, l'argent voté, hors son regard et sans son aveu. Le préfet de Lyon était ce Valentin qui, nommé à Strasbourg par le gouvernement de la Défense Nationale, avait réussi, trompant les sentinelles allemandes et traversant les fossés à la nage, à entrer dans la ville assiégée pour y représenter la nouvelle république. C'était donc un homme du Quatre Septem-

bre ; Thiers l'avait gardé dans son administration et lui avait confié le plus difficile des postes : Lyon. Valentin avait-il agi sans autorisation ? C'était improbable. Jules Simon se taisait, Lambrecht se taisait, l'Assemblée comprenait enfin : le responsable qu'elle rencontrait, qu'elle devinait, c'était Thiers. Chaque matin, il recevait préfets et sous-préfets, causait, décidait avec eux, sans daigner informer ses ministres qu'il affectait de traiter en toutes circonstances comme des sous-secrétaires d'État. Si ce n'était lui qui recevait, c'était Calmon, et Lambrecht, honnête homme fatigué, était incapable de contrôler l'activité débordante d'un chef qu'il avait d'ailleurs l'habitude d'écouter et de servir [1]. Thiers, toujours en coquetterie avec la ville rouge, avait choisi de tolérer la fête des libres-penseurs lyonnais, voilà le probable. L'Assemblée nationale en savait assez ; prudente, elle arrêta l'enquête.

Troisième surprise : ce fut au sujet du désarmement de la Garde Nationale. Sérieuse question : à Paris, elle avait pris un tour tragique et déterminé l'insurrection communaliste. A Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, elle restait entière : les Gardes Nationales y conservaient ces armes que pendant la guerre elles avaient véhémentement réclamées et que le gouvernement de Gambetta

1. « Lambrecht, le lieutenant de Thiers... », écrit Emile Ollivier à propos des élections de 1869. Cf. *L'Empire libéral*, XI, 549.

leur envoyait par wagons, alors qu'il laissait démunies, qu'il envoyait au feu mal munies, les recrues bretonnes du camp de Conlies. Ces armes n'avaient servi qu'à la guerre civile : A Bordeaux, en février, l'Assemblée avait délibéré sous leur menace ; à Lyon, à Saint-Étienne, on les avait tournées contre des officiers, des fonctionnaires. Pourtant on les laissait entre les mains de ceux qui avaient tiré et tué. « Je n'ai aucune confiance dans Thiers », écrivait Victor de Laprade en juin 1871, « il n'a rien su faire à Lyon, le centre le plus douloureux du communisme après Paris ; il n'a pas même dissous et désarmé la Garde Nationale. »

Il fallait qu'on en vînt là. Dans une commission nommée par l'Assemblée, le général Ducroc, monarchiste, et le général Chanzy, républicain, s'étaient trouvés d'accord pour vouloir qu'on désarme. Le vicomte de Meaux, rapporteur, monta à la tribune pour exposer les mesures à prendre. Il parla avec force, mesure et précaution. (Falloux l'avait prévenu que Thiers, la veille, causant avec lui et sur ce sujet même, avait laissé éclater une étrange colère ; les villes méridionales voulaient rester armées, et Thiers semblait soucieux de les ménager). Meaux ayant parlé, Thiers escalada la tribune de son pas batailleur. L'Assemblée était calme, il souffla la tempête. « Pourquoi sonnez-vous l'alarme, la panique ? » dit-il à Meaux, l'interpellant avec vivacité. Puis, à la Droite tout entière : « Cent vingt mille hommes vous entourent, et vous

n'êtes pas rassurés ? » Ceci, prononcé de sa voix aigrelette, perçante sur les mots les plus durs. Toujours l'insulte : c'était son goût et sa méthode. Insultée, la Droite cria, s'en prit à Thiers, qui devint furieux, ou simula le devenir : « On a dit que des dissentiments existaient entre l'Assemblée et moi, c'est vrai, c'est vrai », s'écria-t-il, et l'*Officiel*, corrigé par lui, porta par toute la France son mot répété. Les Gauches, comblées d'aise, le soutenaient de leurs bravos. Les Droites, les Centres mêmes, débordant sur les Gauches, assistaient avec stupeur à cet éclat incompréhensible. « On ne m'écoute pas, je sais ce qui me reste à faire », déclara Thiers et, retournant vers son banc, il ramassa ses papiers, sa serviette.

L'Assemblée était debout. En ces temps désastreux, Thiers incarnait la France ; il l'incarnait pour tous, pour les Allemands comme pour les Français ; il répondait pour l'ordre, pour la paix. *Je sais ce qui me reste à faire*, avait-il dit. Se retirerait-il, donnait-il sa démission ? C'est ainsi qu'on avait compris l'algarade. Mais cette démission était impossible...

Thiers, aussi bien, n'y pensait pas. Gestes et cris n'étaient que colère, comédie, coquetterie de vieillard. Ducroc, Chanzy, Meaux, Broglie, n'eurent pas de peine à trouver les termes d'un arrangement : Le gouvernement, chargé de dissoudre les gardes nationales, resterait maître d'exécuter la loi, on ne lui demandait de rien brusquer. L'utile

Dufaure, Garde des Sceaux (comme Thiers, il avait été ministre de Louis-Philippe), favorisa l'apaisement.

*
* *

Assurément Thiers jouait un jeu. D'une part il cherchait la faveur de ces masses, de cette *vile multitude* qu'en d'autres temps il avait malmenée. D'humeur toujours insultante, sur d'autres maintenant il dirigeait l'insulte. Mais il y avait autre chose, dans sa colère était mêlé un jeu précis.

Thiers se trouvait alors en instance devant l'Assemblée. Il désirait qu'elle transformât sa fonction, qu'elle en assurât la durée, qu'elle en relevât la force et l'éclat. Son titre modeste, « chef du pouvoir exécutif », ne le contentait pas. « Chef ! chef ! » protestait-il, « c'est le titre d'un cuisinier, me prend-on pour un cuisinier ? » Des pétitions nombreuses avaient exprimé le vœu qu'il fût nommé Président de la République : il le voulait aussi, il le voulait passionnément. Rien ne déterminait le temps de son pouvoir, il voulait que ce temps fut fixé. Rien ne le défendait contre l'humeur changeante de l'Assemblée : il voulait qu'un texte le garantît contre elle. Un député de ses amis, Rivet, avait déposé une loi conforme à ses désirs. Ce même Rivet, à Bordeaux, en février, avait fait inscrire les mots : *République française*, dans la motion qui

instituait le pouvoir de Thiers : « Ce jour-là, disait-il, « j'ai mis un clou dans la chaussure des monarchistes ; maintenant, je veux leur enfoncer une arête dans le cou ». L'arête, ce devait être cette loi nouvelle.

Les chefs de la majorité en discouraient. Affermir Thiers, c'était affermir la République, l'affermir entre des mains peu sûres, et ils y répugnaient. C'était, par ailleurs, constituer une dictature : selon le texte proposé par Rivet, l'Assemblée se retirait tout droit contre Thiers. Il ne pourrait pas la dissoudre, mais elle ne pourrait le renverser. Institué pour trois ans président de la République et simultanément Président du Conseil, il occuperait toutes les avenues du pouvoir, et du fait de son irresponsabilité présidentielle, la responsabilité ministérielle, principe de tout régime parlementaire, n'existerait plus. C'était beaucoup demander à une Assemblée active et jeune, à des hommes tels que Buffet ou Broglie qui depuis vingt ans, dirigés par Thiers même, luttaient contre le Second Empire en réclamant ces droits dont Thiers maintenant voulait le sacrifice. Qu'une certaine concentration des pouvoirs fut nécessaire pour ramener la paix et l'ordre, on en convenait volontiers. Mais de cette concentration temporaire fallait-il tirer une institution ? L'ambition de Thiers heurtait ce libéralisme qui était la religion politique de l'Assemblée. Les chefs de la majorité ne refusaient pas d'accroître la dignité, la solidité du pouvoir de

Thiers, mais ils voulaient par contre le limiter, séparer les fonctions en ses mains concentrées, celles du chef de l'État et celles du Ministre. Thiers s'impatientait là contre, il voulait tout ensemble les pouvoirs et la stabilité, la tribune et l'irresponsabilité. Cette vive sortie que nous avons racontée, cette menace de démission qu'il avait jetée, c'avait été une feinte calculée pour impressionner l'Assemblée. Sans lui que ferait-elle? Quel successeur lui trouverait-elle ?

Il fallut enfin examiner cette loi pour laquelle Thiers réclamait l'urgence. Un mouvement d'opinion très fort pressait en sa faveur. Le caractère provisoire, précaire, des institutions de l'État choquait l'instinct dogmatique et croyant des masses populaires. Elles voulaient un texte, un mot. Thiers déclaré Président pour une durée certaine, il semblait que cela dût modifier les circonstances, c'était pour elles une satisfaction. Les Allemands, disait-on, refusaient d'accepter en paiement de la rançon des traites à longue échéance, parce que le pouvoir de Thiers n'était pas garanti : il suffirait donc qu'on apportât cette garantie pour qu'avec les Allemands mêmes les négociations devinssent plus faciles. Enfin, le souhait profond du pays portait là. Les Droites se résignèrent. Un détour de la discussion vint tout à coup faciliter leur ralliement : Gambetta, qui osait rarement parler dans cette Assemblée où pesait sur lui le souvenir de sa défaite, monta à la tribune et se prononça

contre la loi. Il déniait à l'Assemblée le droit de la voter, de décider en quelque sens que ce fût, l'avenir politique du pays : « Je ne voudrais pas d'une République créée par une Assemblée incompétente », déclara-t-il témérairement. C'était porter défi à l'Assemblée. Contre Gambetta, elle vota la loi comme une affirmation de ses pouvoirs. Elle accorda à Thiers ce qu'il souhaitait avoir, et une fois de plus inscrivit dans un texte légal ce mot qu'elle n'aimait pas : *République*. Mais elle lui refusa l'irresponsabilité et ne voulut pas étendre son pouvoir au-delà des siens mêmes : Le président de la République française, fut-il écrit à l'article premier de la nouvelle loi, exercera ses fonctions sous l'autorité de l'Assemblée Nationale, et aussi longtemps que celle-ci n'aura pas terminé ses travaux. Thiers et l'Assemblée se liaient l'un à l'autre par une sorte de mariage. Le texte était au fond sans portée, et le mariage ne tint pas. Mais le pays fut content. Un mot prononcé dans la discussion fut retenu : L'Assemblée, dit Vitet l'orléaniste, s'engageait à faire un essai loyal des institutions républicaines.

Le 31 août 1871, la loi fut votée. Les députés partirent en vacance. Ils avaient besoin de repos. Ils avaient siégé, travaillé sept mois à travers les difficultés d'une guerre qu'ils avaient terminée, d'une paix qu'ils avaient négociée et conclue, d'une insurrection qu'ils avaient écrasée. Et à travers tant de confusion et de périls, ils avaient

voté trois lois fondamentales, institué, tels que nous les connaissons encore, la commune, le département français, et bon gré mal gré orienté le pays vers son destin républicain.

V

PROPOS, CONVERSATIONS D'AUTOMNE

Vacances parlementaires, calme soudain, En octobre, élections aux Conseils Généraux. Beaucoup d'électeurs, las d'être appelés, consultés, d'écrire sur leur bulletin des noms inconnus pour résoudre d'obscurs problèmes, s'abstinrent. Les statistiques officielles, alors très négligemment tenues, ne donnent pas la proportion des votants aux inscrits, mais la faiblesse des nombres recensés parle assez clairement. Les résultats, au premier instant, parurent confus, et l'étaient en effet. Les partis n'étant pas formés, les candidatures se produisaient selon l'humeur des gens, des lieux, et leur caractère politique n'était pas très marqué. Enfin, on déchiffra l'énigme, l'équation à deux mille inconnues : la réponse des élections de juillet se trouvait confirmée. Dans les villes, la République l'emportait. Dans les campagnes, les châtelains, distants et réticents, qui souhaitaient la monarchie et qui ne l'osaient dire, continuaient de perdre du terrain. L'Empire avait

accoutumé à des directions fermes : puisque la République existait, on souhaitait qu'elle durât, qu'elle se montrât active, sûre d'elle-même, comme ce vieux Thiers, son chef, dont la persistante ardeur réchauffait tous les cœurs. La République enfin, rouge ou rougeoyante dans les villes, thiériste dans les campagnes, tel était le vœu manifeste. Ce vœu d'ailleurs gardait dans son expression un caractère très modéré : le 23 octobre, les Conseils Généraux, siégeant pour la première fois, nommèrent leurs présidents et on compta cinquante-six conservateurs de nuances diverses contre dix-huit républicains et douze radicaux. La division des Centres, la ligne de partage des orléanistes et des thiéristes restant alors confuse, il est difficile d'interpréter exactement ces nombres. Grande sagesse des sessions aussitôt commencées : La loi interdisait les vœux politiques, elle fut respectée par les radicaux mêmes, unis à leurs collègues conservateurs par un sentiment et presque un point d'honneur d'émulation laborieuse. Guidés aussi, disons-le, par une tactique de sagesse.

* * *

La politique chôme, regardons ailleurs, interrogeons ces quelques esprits éminents qui représentaient, et qui pour nous représentent encore la France de ce temps-là ; interrogeons-les et

cherchons leurs pensées. Des morts récentes ont clairsemé leur groupe : en 1864, Proudhon, jeune encore, est mort ; en 1869, Sainte-Beuve ; en 1870, Montalembert, Mérimée, Lamartine. Ceux-là n'ont pas vu le désastre français. Trois, grands romantiques survivent, Hugo, Michelet, George Sand. Et derrière eux, parfois mêlés à eux, leurs cadets qui déjà sont illustres : Renan, Taine, Flaubert.

Hugo d'abord. En février 1871 élu à l'Assemblée, presque aussitôt il l'avait quittée. Il refusait la paix honteuse ; à ceux qui consentaient à la voter, il refusait l'honneur de sa présence. Il s'en était retourné à Bruxelles, puis à Guernesey, ouvrant sa maison et sa table aux révolutionnaires parisiens en fuite devant l'armée de Versailles, devant la justice de Thiers, se refaisant avec ces nouveaux proscrits une sorte d'exil. « Je m'en vais, » dit-il à Lockroy, « je ne peux pas voir ça... » Vingt années de solitude lui avaient fait perdre la mesure des événements humains. Il ne reconnaissait pas comme sienne une République inaugurée par le sacrifice de quinze cent mille Alsaciens ou Lorrains, par le massacre ou la proscription de cinquante mille républicains français.

Michelet, de même, se retirait. A la veille de la Guerre abondant en paroles, prodigue d'encouragements, de faciles conseils, à toute initiative révolutionnaire, il semble maintenant que le désastre ait fait de lui un autre homme, et il se

tait. Les républicains lui demandent sa collaboration, il la refuse : « Pour le moment, *je ne puis écrire dans aucun journal, ni même donner mon nom...* La situation intérieure n'est pas faite ; *elle se fait*, mais si nébuleusement, qu'en écrivant on risque d'en aggraver les plaies et les difficultés. » Il s'éloigne de Paris dévasté par des incendies dont il ne voudra jamais voir les traces, il va s'isoler sur la côte provençale, et là commence d'écrire sa sombre histoire des origines du XIX^e^ siècle. Chaque époque, dit-il, montre ses monuments, temples, cathédrales ou palais. La nôtre montre les siens : ce sont les casernes et les usines ; la caserne est française et l'usine est anglaise ; la caserne et l'usine, à travers cent années, n'ont cessé de grandir jusqu'à prendre enfin tous les peuples, les enrôler et courber sous une morne discipline. Le XVIII^e^ siècle montait vers la lumière, le XIX^e^ s'abaisse, son histoire est celle d'une lente et désolante chute. Autour des trois volumes des *Origines du XIX^e^ siècle*, les amis de Michelet feront un prudent silence, le public ne connut pas ses pensées trop tristes pour lui à peine commence-t-il de les connaître aujourd'hui.

George Sand : celle-ci ne se laisse pas isoler par la tristesse, la grandeur, l'âge ; l'évènement n'accable pas son beau courage féminin. Amicale et maternelle, elle s'est liée avec ses cadets, les Renan, les Flaubert (à travers eux, Taine est

proche). Bérichonne fidèle à sa province, elle correspond avec Flaubert, le normand entêté : ainsi viennent jusqu'à nous les propos qu'ils échangent. Ecoutons comme on écrit, comme on cause de ce côté. George Sand écoute volontiers, écoutons comme elle. Tout à l'heure nous l'entendrons.

Flaubert, Taine, Renan, les nouveaux maîtres du Second Empire : comme ils sont séparés des romantiques leurs aînés. Entre eux et nous, semble-t-il, la séparation est moins douloureuse, moins profonde. Hugo, Michelet s'écartent d'une France découronnée de ses rêves et de sa gloire : ils sont déconcertés, ils ne la reconnaissent plus. Mais Flaubert, Taine et Renan ne sont pas déconcertés ; ils n'ont pas connu le siècle en fleur. La Restauration dans la plénitude de son essor, de son esprit, de sa politesse et de sa grâce, le durable éblouissement de 1830, tout cela les a précédés. La Révolution populaire, en 1848, a soudain abattu devant eux, disons même sur eux, une société libérale, généreuse, où beaucoup de l'ancienne France, et le meilleur peut-être, était gardé. Ils ont vu la France livrée par l'émeute à la tyrannie du suffrage universel, par le suffrage universel à la dictature bonapartiste, par la dictature bonapartiste au matérialisme des intérêts, à la frivolité des goûts et des actes ; ils l'ont vue enfin conduite à ce désastre immense, et dont l'immensité, hélas, ne les étonne pas. Cette absence d'étonne-

ment est ce qu'il y a de plus triste en eux. Renan, Flaubert et Taine, dès avant la trentième année, avaient perdu la faculté d'espérer.

« Le livre de Renan est très bien », écrit Flaubert à George Sand en décembre 1871, « très bien, c'est-à-dire, dans mes idées. » Ce livre qu'il recommande à son amie, c'est *La Réforme Intellectuelle et Morale de la France*, œuvre si triste et, sous la sérénité du style, si cruelle. « Souvenons-nous », dit Renan, « que la tristesse seule est féconde en grandes choses et que le vrai moyen de relever notre pays, c'est de lui montrer l'abîme où il est. » Renan montre l'abîme ; quant aux espoirs de relèvement il les mesure si étroitement qu'à le bien lire il n'en laisse aucun. La passion révolutionnaire, mortelle à tous les peuples qui l'ont embrassée, a saisi la France et la tue, écrit-il ; son relèvement est lié à son retour vers les traditions avec lesquelles elle a rompu. Ce retour est-il possible ? Renan trace, dans un ample dessin, les grandes lignes d'une politique aristocratique et royale, d'une restauration des princes et des nobles auxquels la France a dû sa grandeur et sa solidité perdues. Est-ce un tableau tracé pour la satisfaction de penser et d'écrire, est-ce un conseil ? Si c'est un conseil, il restera sans efficacité, et Renan, mieux que quiconque, le sait. « Le petit nombre des personnes qui ont suivi en politique la ligne que j'ai cru devoir adopter », écrivait-il, « sont les plus complètement vaincues dans la

funeste crise qui se déroule sous nos yeux. » Complètement vaincu, voilà qui est net. Sans trouble, avec une hautaine satisfaction intellectuelle, il rédige le procès-verbal de ses déconvenues : « Les droits de la patrie sont imprescriptibles, » écrit-il en terminant, « et le peu de cas qu'elle fait de nos conseils ne nous dispense pas de les lui donner. » Ce devoir dont il vient de s'acquitter, est-ce un devoir envers les hommes, ou un devoir envers son esprit ? Ceci, sans doute, plutôt que cela. Et il décrit brièvement le méprisable avenir auquel la France, selon lui, ne peut guère échapper : « Une série de dictatures instables, un césarisme de basse époque, voilà tout ce qui se montre comme ayant les chances de l'avenir. » Son dernier mot : *Laboremus, travaillons.* Il travaillera en effet, mais si loin : à Rome, en novembre et décembre 1871, il achèvera de raconter les temps néroniens, d'écrire son *Antéchrist.* Pour la France, plus un mot. Il ne s'entêtera pas dans une tâche impossible, il a publié son livre, il se tient quitte.

Voilà le livre où Flaubert s'est reconnu. Le nihilisme poli, masqué, de Renan a séduit son nihilisme brutal et déclaré. Comme Renan, Flaubert méprisait la superstition révolutionnaire qui exalte les foules, divinise leurs voix, qui soumet aux réponses du suffrage universel la destinée d'une société, d'un état. Le suffrage universel, écrit-il, est « la honte de l'esprit humain. » Le premier remède, ce serait d'en finir avec lui. Il y

avait donc là un combat à livrer. Un instant, cette aventure le tenta, et il écrivit une comédie politique, le *Candidat*, dure pour tous les partis, d'ailleurs médiocre, et qui tomba. Dès lors, comme Renan ignorant son pays, c'est vers l'antiquité qu'il se retournera : il reprendra, il achèvera la tragédie de Saint-Antoine, amer carnaval des espérances humaines.

Taine est un homme d'une autre trempe. Tout philosophe qu'il soit, et ami de Renan, et admirateur de Flaubert, un instinct tenace l'attache à son pays, à sa bourgeoisie même, et l'âge et les évènements ensemble viennent fortifier cet instinct. Comme Renan, comme Flaubert, Taine est impressionné par cette chute presque verticale qui précipite l'ancienne société, l'ancienne hiérarchie française. Les nobles ont duré mille ans, les bourgeois en un siècle ont usé leur prestige, et maintenant le peuple, régnant sans contrepoids, va peser sur l'État de toute sa force inconnue. Mais de cette impression qu'il a reçue très forte, Taine, en ceci différent de Flaubert et de Renan, ne se laissera pas distraire. Il ne se bornera pas à mépriser ou honnir le suffrage universel, il voudra étudier ce phénomène formidable, cette immense puissance de désir qui fera périr les États s'ils n'apprennent à la régler. Phénomène, en effet, formidable : l'habitude que nous en avons prise nous rend difficile de le mesurer. Il faut penser qu'en 1872, le suffrage universel n'était

nullement acclimaté en Europe. L'Angleterre, quoique préparée par deux siècles de pratique parlementaire, s'en défendait encore ; l'Autriche l'ignorait ; cinq cent mille électeurs composaient le corps électoral de l'Italie. Deux pays seulement l'avaient adopté : l'un était l'Allemagne, Bismarck le lui avait donné, mais Bismarck était là pour le tenir en main, le dominer par ses mépris, ses refus, ses dissolutions brutales. L'autre était l'Espagne, et des convulsions sanglantes la tourmentaient sans cesse. Soudain maître de cette France où la tradition révolutionnaire était si forte, où l'État semblait désemparé, par quelles convulsions allait-il se manifester ? « Peut-on prévoir les effets d'une force encore ignorée d'elle-même, qui a une telle carrière devant elle, et des souvenirs, des rancunes d'un tel souffle ? » écrivait un essayiste excellent, Dupont-White. Il était raisonnable de s'attendre à un drame.

Tous, pourtant, ne voyaient pas si noir. Taine rapporte un mot du spirituel Picard, qui avait été membre du Gouvernement de la Défense Nationale et ensuite, pendant quelques mois, ministre de Thiers : « Le suffrage universel, » avait-il dit, « on ne le supprimera pas, on l'escamotera. » Mais Taine est sans indulgence pour cette boutade sceptique, il n'en appréciait pas la clairvoyance. Son honnêteté ignorait les escamotages, et il entreprit de trouver la meilleure

règle de la puissance nouvelle. Dès lors, on avait proposé les divers systèmes que nous voyons encore, de temps en temps, préconisés : suffrage à deux degrés, suffrage soumis à des conditions de capacité, l'instruction étant pourvue d'un privilège ; suffrage soumis à des conditions domiciliaires, les nomades, les irréguliers du travail et les célibataires étant frappés d'incapacité ou de diminution ; suffrage plural enfin, et favorisant les familles[1]. Vain arsenal de précautions ; la formule simple et barbare — un vote, un homme — était profondément ancrée dans l'esprit, dans l'imagination des peuples, c'est vers elle qu'une aimantation profonde orientait l'Europe. Dans cet arsenal de précautions, Taine voulut enquêter, choisir, et il recommanda, en une brochure aussitôt publiée, un système de suffrage à deux degrés, selon lui le mieux apte à déceler les capacités locales, à développer ces éléments d'une société politique instruite et attentive qui en France avaient toujours manqué. Cette brochure n'est pas le signe unique de l'attention alors donnée par Taine aux choses de la cité. Il publia, dans les *Débats*, un article sur l'utilité et la manière de faire parvenir au peuple les journaux conservateurs et libéraux ; enfin il s'intéressa à la fondation de cette École Libre des Sciences Politiques appelée

1. Beaucoup de livres excellents furent alors publiés. Ceux d'un Naville, d'un Castellane, restent utiles à lire.

à tant de durée. Il en rédigea le problème : la nouvelle École donnerait aux esprits la formation savante exacte et réaliste que l'Université ne sait pas donner et qui, pour la conduite des grandes affaires, de l'industrie et de l'État, est surtout utile. Chose rare, cette École, après soixante années, remplit assez bien la fonction pour laquelle elle a été créée : elle a formé des générations de diplomates, et elle forme aujourd'hui l'élite administrative, financière, économique du pays.

***

Il semble donc que Taine se soit décidé à des interventions actives dans la vie publique. Pourtant ces interventions vont cesser. Nous ne rencontrerons plus ses actes, nous n'entendrons plus son conseil. Comme Renan, comme Flaubert, Taine se donnera tout entier à la composition d'une œuvre. Ce ne sera pas un *Antéchrist*, ni un *Saint Antoine* ; différent en ceci de Renan ou de Flaubert, Taine s'attachera avec une énergie presque désespérée au problème de la société française. Laissant là, non sans regret, une grande étude d'analyse pure qu'il avait commencée, il entreprendra d'écrire ses *Origines de la France Contemporaine*. L'œuvre aura grande puissance, elle agira, mais dans quinze ans, et Taine pour l'écrire s'isole avec sévérité.

Est-ce seulement pour l'écrire qu'il s'isole ainsi et se tait ? « Le meilleur, » dira-t-il, « c'est le mutisme, et de temps en temps une page de Marc-Aurèle ». Il y a, dans cette phrase, une amertume et un secret qu'il faut comprendre. La retraite de Flaubert n'étonne pas, celle de Renan étonne peu, mais le mutisme de Taine, mutisme inattendu tout à coup survenu, pose un problème. Thiers tombera, le comte de Chambord touchera le trône, l'Assemblée Nationale votera une constitution républicaine, le Seize mai bouleversera le pays, et ni Taine, ni Renan [1] n'auront un mot à dire. Pour l'un et l'autre, toujours le mutisme et toujours Marc Aurèle. Il faut une explication, et la voici telle que nous la proposons : Taine, Renan se taisaient parce qu'ils étaient sans espoir et sans parti. D'une part, il y avait le radicalisme humanitaire, et d'autre part le catholicisme ; les forces en conflit s'inspiraient

1. En 1878 seulement, Renan publiera son *Caliban*, sa deuxième œuvre politique après la *Réforme intellectuelle et morale*. De l'une à l'autre quelle distance. 1878 : les républicains ont vaincu, Broglie a perdu la partie, et Renan, sous les dehors d'une fantaisie, l'ironie feutrant ses pas, se range parmi les vainqueurs : « Ce qui vient d'arriver », déclare un de ses personnages, « prouve ce que j'avais entrevu et ce que personne ne voulait croire : c'est que Caliban était susceptible de faire des progrès... Les conservateurs étroits rêvent des tentatives pour ressaisir le pouvoir qui leur a échappé. Les hommes plus éclairés acceptent le nouveau régime, sans se réserver autre chose que le droit de quelques plaisanteries sans conséquence. »

toutes à ces deux sources, or, Taine, Renan, répugnaient également à l'un et l'autre dogmatisme. Sainte-Beuve assurément eût répugné de même. Dans le radicalisme humanitaire, ils ne voyaient qu'un entraînement absurde des esprits, et ils jugeaient pernicieuse l'influence exercée par l'Église sur le peuple et la société française. L'Église avait accepté, même béni le Coup d'État, en 1851 ; elle ne s'était séparée de Napoléon III que pour suivre Pie IX, pour soutenir sa politique absolutiste, son *Syllabus* et ses défis. Taine et Renan ne le lui pardonnaient pas. Dévotion, superstition, frivolité, telles leurs paraissaient les tares du catholicisme moderne. Sans doute, un catholicisme différent avait existé et gardait ses fidèles. Un Dupanloup ne s'était pas courbé devant l'Empereur aventurier, et au concile de Rome, en 1870, il avait opiné contre le *Syllabus* ; un Broglie et ses amis du *Correspondant* avaient approuvé, soutenu Dupanloup ; avec eux, un Renan et un Taine auraient pu chercher les termes d'un concordat moral. Mais Dupanloup et ses amis n'étaient pas l'Église. Loin de là, ils y faisaient figure de vaincus et de suspects. Et Taine et Renan, en cette grave année 1871, sommairement, mais résolument, étaient contre elle. Alors jeunes pères de famille, c'est à l'Église protestante qu'ils confiaient leurs enfants. Le radicalisme est une peste, pensaient-ils, et le cléricalisme une lèpre. D'où leur gêne dans la bataille et leur

silence. Et même, John Lemoinne, le grand journaliste des *Débats*, avait dit : le radicalisme, c'est la gale ; l'ultramontanisme, c'est la lèpre. De ces deux maux, la gale est préférable.

Il semble bien que la société intellectuelle française était du même sentiment que Taine et que Renan. A la *Revue des Deux Mondes*, au *Journal des Débats* où ils portaient leurs œuvres, à l'Académie Française où ils allaient entrer, on sent régner cette même gêne des esprits. On y était conservateur et, par affection, monarchiste, mais on n'acceptait pas la domination catholique. Ceci parut nettement à la quadruple élection académique du 30 décembre 1871. Depuis juillet 1870, l'Académie Française n'avait pas comblé ses vides. Montalembert, Villemain, Paradol, Mérimée, étaient morts. A la place de Montalembert, le duc d'Aumale fut élu par 28 voix sur 29. A la place de Paradol et de Mérimée, l'un orléaniste, l'autre bonapartiste, deux historiens monarchistes, Camille Rousset et de Loménie, l'un orléaniste et l'autre légitimiste, furent élus. Pour le quatrième fauteuil, on se battit. Littré s'y était porté candidat. Littré n'était pas seulement un philologue, l'auteur du dictionnaire qu'après soixante années nous consultons encore ; Littré était un philosophe, disciple d'Auguste Comte, et après lui le maître de cette école positiviste dont les systématisations puissantes impressionnaient tant d'esprits. Une fois déjà, en 1863, il s'était présenté.

Contre lui, Mgr Dupanloup s'était dressé. Évêque, il refusait d'admettre que le chef d'une secte impie fut reçu, honoré par un corps de l'État. Dupanloup n'était pas ultramontain, il respectait l'État, mais il entendait que l'État respectât l'Église et la fit respecter. En 1863, il l'avait emporté. Thiers, d'abord hésitant, s'était rallié à lui, et Littré avait été battu, écarté pour dix ans. Or, il se présentait à nouveau. Homme dénué de toute vanité, il était mû par un souci directement contraire à celui de l'Évêque, il refusait d'admettre que la doctrine qu'il professait le disqualifiât dans l'État. A un principe s'opposait un principe, l'Académie allait juger. Par 17 voix contre 13, Littré fut élu.

L'événement moral était considérable : élus en un même jour, Aumale et Littré ; en un même jour et par les mêmes hommes : dix-sept académiciens avaient donné leur vote au prince et au positiviste. Une faille profonde existait donc dans l'élite conservatrice de la société française, un groupe de puissants esprits restait neutre entre les partis, discernant en chacun d'eux les traces d'un mal très grave. Ils ne se fiaient à aucun, ils n'espéraient d'aucun, et ce double refus déterminait en eux un pessimisme qu'on devinait à travers leur silence.

*
* *

Revenons à George Sand, la confidente. A travers les propos, les lettres, elle connaissait les pensées amères, mais gardait un cœur maternel qui repoussait les condamnations irrévocables. Flaubert s'irritait parfois de cette infatigable douceur, plus profonde peut-être que l'âcre humeur dont il était possédé. Vous ne comprenez pas, lui disait-il : « Malgré vos grands yeux de sphinx, vous avez vu le monde à travers une lumière d'or. Elle venait du soleil de votre cœur, mais tant de ténèbres ont surgi sur vous que vous voilà maintenant ne reconnaissant plus les choses. » George Sand, indifférente à la semonce, persistait dans la douceur et l'espérance. « Mourons sans maudire notre race ! » répondait-elle aux sévérités glaciales de Renan, aux sévérités virulentes de Flaubert. Et Flaubert, d'ordinaire si rude en ses répliques, pour une fois silencieux, ne répondit rien aux reproches. « Mourons tout vivants et tout chauds... » lui disait-elle encore. Habile concession qui n'accordait qu'un mot, par un détour le retirait, et au fond n'avait rien accordé. La grande intelligence virile est souvent malheureuse, George Sand le savait. Par son énergie même, elle se sépare des instincts, elle se prive de leurs humbles et nourrissantes certitudes. D'où cette tristesse, signe de sa faiblesse,

sans doute, plutôt que de sa force. Pour une idée fausse, la France est perdue, disaient Renan, Taine, Flaubert. Rêverie, estimait George Sand, rêverie de penseurs mélancoliques qui n'ont jamais touché les sources de la vie, qui ne soupçonnent pas la force de résistance et de durée des êtres ni des peuples. Sainte-Beuve avait raison de le dire, l'intelligence pure est une lune morte, et c'est elle qui désole les paysages qu'elle éclaire.

Cet avenir français dont George Sand ne doute pas, comment le conçoit-elle, le voit-elle ? En 1848, pendant quatre mois, de février à juin, elle avait été une ardente républicaine. La flamme avait peu duré, elle était tombée, à peine en retrouve-t-on quelques étincelles. Et ce n'est pas la républicaine, croyons-nous, c'est la femme de bon sens vraiment mêlée au peuple et sachant l'écouter qui se déclare vivement contre les princes : « Vrai, nous n'en voulons plus », écrit-elle, « et cela, j'en suis sûre, c'est le sentiment qui domine : une effrayante lassitude des dynasties, une méfiance instinctive contre tous ceux qui ont voulu faire nos affaires à notre place. » Et elle accepte le pouvoir de Thiers : « Désirons qu'il dure assez pour nous apprendre à discuter sans faire de révolution. » Là-dessus, d'ailleurs, Taine, Renan, Flaubert, se rencontreraient avec elle : « Le *statu quo*, s'il pouvait durer », écrira Taine, « ferait l'éducation libérale et parlementaire du pays. » *S'il pouvait durer* : du vigneron

qui taille sa vigne à Renan qui rédige l'*Antéchrist*, tous les Français aspirent à ce bien perdu, la durée.

George Sand donc accepte Thiers, mais sans l'aimer : « Il est triste de reconnaître qu'il faut passer absolument par cette grande modération qui est un instrument *lent et froid*, au lieu de pouvoir compter sur les forces vives et jeunes de l'esprit public ! Que de moyens et de puissances il va falloir enchaîner par crainte du désordre et de la démence. » Ici, le souvenir de 1848 est revenu : George Sand ne peut oublier ces lointaines années où les âmes étaient si chaudes, et les volontés et les espérances si promptes. Il lui arrive d'avouer le souvenir, le regret : « Je sens les grandes attaches relâchées et comme rompues, » confie-t-elle à Flaubert. Elle se trompait, elle gardait intactes ces attaches du cœur qui manquaient aux Renan, aux Taine, aux Flaubert, ou en eux existaient bien faibles, et dont la faiblesse altérait les pensées.

VI

LE PARLEMENT ET LES SALONS

Décembre : l'Assemblée rentre. Le pays sent encore le vif de ses blessures. Dans les départements occupés, incidents pénibles, meurtres. Quatre soldats allemands sont tombés, tués par des paysans que la justice arrête, que le jury acquitte. L'Allemagne proteste, Bismarck ne se contente pas d'excuses, il fulmine, écrit à son ambassadeur une lettre qu'il rend publique : « Le fait que le sentiment du droit est, en France, si complètement éteint, met l'Europe à même d'apprécier les difficultés que le gouvernement français rencontre dans ses efforts pour affranchir le sentiment de l'ordre et du droit de la pression que le tempérament passionné des masses fait peser sur lui... Le degré d'éducation morale et le sentiment du droit et de l'honneur qui sont particuliers au peuple allemand excluent toute idée d'une conduite analogue... A l'avenir, si l'extradition nous était refusée, nous serions contraints d'arrêter et d'emmener des otages français, et

même, dans le cas d'extrême nécessité, de recourir à des mesures plus étendues. » Bismarck pensait-il à renouveler en temps de paix ces exécutions sommaires et ces incendies de villages par lesquels l'État-Major allemand, pendant la guerre, assurait la sécurité de ses hommes ? On le comprit, on s'indigna.

L'affront, la menace étaient graves ; d'où peut être ce grand calme qui caractérisa la rentrée de l'Assemblée. Thiers l'accueillit par un message très prudent, réservé. « La politique ayant pour objet, dit-il à l'Assemblée, la constitution d'un gouvernement définitif, c'est vous surtout qu'elle regarde, et nous empiéterions sur vos droits si nous prenions, à cet égard, une initiative précipitée. » Il ajoutait :

« Quant à moi, accablé de fatigue et quelquefois de douleur, lorsque je me détourne, un moment, d'un travail incessant pour penser à nos malheurs, je n'ai accepté qu'une tâche : c'est de réorganiser le pays, brisé par sa chute, en refaisant, au dehors, ses relations, au dedans, son administration, ses finances, son armée, en maintenant un ordre rigoureux pendant que cette tâche s'accomplit et en me tenant toujours prêt à vous remettre intact, dans sa forme scrupuleusement et loyalement conservée, le dépôt que vous m'avez confié.

Les républicains n'aimèrent pas ce langage, les Droites au contraire le trouvèrent bon. Retrouvaient-elles enfin en Thiers le chef qu'elles avaient

élu ? Elles l'espérèrent un instant. Pourtant l'hiver fut une longue querelle.

***

Brouilles, racommodements, crises ou imminences de crise, chaque semaine eut son incident. « On se croit chaque soir à la veille d'une révolution », écrit un observateur anglais que le spectacle étonne, « et chaque matin on s'aperçoit que ce n'était rien... » Sous Louis-Philippe, entre 1830 et 1840, la vie parlementaire française avait déjà donné cette impression fréquente ; elle le donnera plus souvent encore dans l'avenir.

Ce n'était pourtant qu'apparence. Sous le fracas d'un assez vain tumulte, le pays construisait son histoire avec force et application. Il est visible, dès 1872, que pour la déchiffrer il faut simultanément tenir sous son regard deux plans : sur l'un, et c'est celui qu'on aperçoit d'abord, l'esprit partisan anime les Français, les oppose les uns aux autres ; sur l'autre, moins apparent, un tout autre esprit les possède et les mène au bout de leurs tâches. On peut dire que jamais homme d'État n'eut derrière lui nation plus indisciplinée, plus difficile à conduire que cette France divisée de 1872 que Thiers eut à conduire ; ou, au contraire, avec une vérité égale, que jamais homme d'État n'eut derrière lui une nation plus disciplinée et facile à con-

duire que cette même France en cette même année. C'est selon le plan que l'esprit considère, s'il se laisse aller à la commodité d'en considérer un seul. Thiers avait besoin d'argent et d'hommes pour refaire les Finances, l'Armée, et ce n'est certes pas sans débat que furent votés les nouveaux impôts, la nouvelle loi militaire, mais le Parlement fut toujours d'accord pour offrir à Thiers plus d'argent et plus d'hommes qu'il n'en demandait. C'était une ardeur, une volonté communes de rendre au pays sa force ébranlée, son ancienne grandeur. De 1871 à 1898, écrira trente ans plus tard Charles Maurras, la Revanche sera Reine de France ; c'est, pour les années où nous sommes, une formule lumineuse. La Revanche, reine invisible, gouvernait les orageux débats et toujours elle était obéie. La Revanche, c'est le mot le plus vrai. Un instant, nous avons pensé le corriger, l'atténuer, et écrire, au lieu du mot *Revanche*, le mot *Restauration*. Mais non, *Revanche* est le plus vrai. Presque personne ne doutait alors qu'elle ne fût nécessaire, et tout le sens de la politique, de la vie nationale, c'était sa préparation.

Toujours obéie, mais à travers combien de cris. Rentrons dans l'Assemblée naïve, inexperte, dans cette foule d'hommes qui la composent, et que l'évènement déconcertait sans cesse. Sauf sur les points élémentaires où le patriotisme dictait le devoir, tout leur était énigme. A leur inexpé-

rience, à leur ignorance de ce qu'ils auraient dû savoir, ils ajoutaient le souvenir tenace, l'expérience moins utile que gênante, des régimes et des mœurs périmés. Ses chefs, ceux de la Gauche comme ceux de la Droite, étaient des hommes du passé. Louis Blanc, Edgar Quinet, Jules Simon, républicains révolutionnaires, spiritualistes, et Broglie, Decazes, Audiffret-Pasquier, et Thiers leur chef, tous appartenaient à des temps disparus. Le temps nouveau restait pour eux impénétrable et ils y portaient obstinément, quelle que pût être leur volonté de comprendre et de s'adapter, leurs balbutiements et leurs rêves.

Rêve des radicaux qui veulent une Convention élue par le peuple ; rêve des conservateurs libéraux qui veulent le partage de la souveraineté ; rêve consulaire du vieux Thiers : comme ils s'étaient heurtés aux premiers mois de l'Assemblée, de nouveau les rêves s'élèvent et se heurtent. A tout propos, querelle. Querelle au sujet du Conseil d'État. La vieille institution, bourbonnienne par ses origines, avait pris beaucoup de force sous le Second Empire et, le discrédit du régime qu'elle avait servi rejaillissant sur elle, l'Assemblée nationale en décida la réforme. Elle la mit sous sa dépendance étroite, ôtant au gouvernement le droit d'en désigner les membres, prenant ce droit pour elle-même : les conseillers d'État dorénavant seraient élus par l'Assemblée.

C'était pour Thiers une diminution de puissance, c'était une idée fausse. Thiers sentit le coup, mesura l'erreur, s'irrita, protesta, mais laissa faire.

Au sujet des Finances, querelles encore et, cette fois, violent débat. L'Assemblée, allante et généreuse, inclinait à voter un impôt sur le revenu. D'un mot, Thiers l'y eut décidée, mais d'un tel impôt il ne voulait pas, il préférait un relèvement des droits levés sur l'importation des matières premières. Double conflit : l'Assemblée Nationale, favorable au libre échange, ne voulait pas ce que Thiers voulait, et, d'autre part favorable à l'impôt sur le revenu, voulait ce qu'il ne voulait pas ; Thiers la heurtait deux fois et la Gauche, plus encore que la Droite, était contre lui.

Thiers faisait front contre tous, indifférent aux moqueries que suscitait son obstination routinière, car personne n'entrevoyait que le vieillard, sur ces deux points où il s'entêtait, exprimait l'instinct profond de la paysannerie, de la bourgeoisie française, et réellement était l'homme du plus long avenir.

La France républicaine gardera quarante ans le régime fiscal que Thiers défend contre les novateurs en 1872, et elle relèvera les tarifs douaniers que le Second Empire avait abaissés. Le libre échange ouvre les portes : la France veut les tenir closes ; le Français veut vivre à part soi,

manger son pain, boire son vin, vêtir la laine de ses moutons, chausser le cuir de son cheptel, consommer les fruits d'un pays parfait, se protéger enfin contre l'extérieur. A l'impôt sur le revenu, le Français de même répugne, et pour des raisons analogues : le fisc va-t-il connaître les budgets de chaque famille ? Mais chaque famille veut garder son secret, vivre à part soi, portes closes, close de murs ; de toutes les campagnes du monde, celle de France est la mieux divisée, bornée, compartimentée, par les fossés, les haies, les murs. Thiers ne cédera pas. L'industrie lyonnaise, qui tirait de grands bénéfices du marché des soies brutes, s'émut de l'impôt projeté, et proposa que l'argent nécessaire fût fourni par une taxe sur le chiffre d'affaires. Thiers se fâcha : que des industriels opinassent dans l'État, qu'ils déléguassent leur porte-paroles à la tribune de l'Assemblée, pour lui c'était un scandale. L'intérêt général commande, estimait-il, les intérêts particuliers n'ont rien à dire... Il s'exalta, la discussion de ses projets lui semblait un manque d'égards. A chaque argument qu'on lui opposait, il répondait par un éclat. « C'est ennuyeux », disait mélancoliquement un parlementaire, « de ne pouvoir faire un pas sans avoir le soleil dans les yeux. » Enfin la foudre tomba : Thiers jeta sa démission, partit, en vain on courut après lui, il ne voulait rien entendre.

Scandale : Thiers voulait-il user de sa fonction

pour s'imposer à l'Assemblée, exercer une dictature ? L'Assemblée avait cru, en le nommant sur sa demande Président de la République, l'élever au-dessus des ministres responsables et le séparer d'eux. Thiers était insatiable, il voulait être à la fois Président et ministre, cumuler toutes les situations et mêler toutes les questions pour décider sur toutes. M. Thiers, avait écrit Châteaubriand en 1835, pourra devenir un grand ministre s'il cesse un jour d'être un brouillon. Mais Thiers ne cessa jamais d'être un brouillon. A Droite on s'indigna, on cria au chantage. A Gauche on n'était pas moins mécontent, mais on tenait des propos prudents, on souhaitait concilier les choses. C'était malaisé, Thiers restait irréductible.

Ni libre échange, maintenait-il, ni impôt sur le revenu ! La question est secondaire, lui disait-on, et vous ne devez pas en faire une question de gouvernement. La question est fondamentale, répliquait-il, et il ne cédait rien. Il fallut faire comme il voulait.

Trois cents députés allèrent lui porter la soumission de l'Assemblée.

*
* *

La secousse avait jeté un trouble qui ne s'apaisait pas. Qu'il était donc fragile, l'abri où la France essayait de se refaire, de reprendre souffle et cœur ! Les caprices d'un vieillard la tenaient

à merci. « Le résultat le plus clair de la dernière crise, » écrivait à Bismarck son ambassadeur à Paris, d'Arnim, « est une nouvelle révélation de l'état de désorganisation où se traine cette masse d'hommes qu'on appelait autrefois la nation française. »

Quelle avait été la pensée de Thiers, quelles avaient été toutes ces pensées ? On le cherchait après l'alerte ; on s'en inquiétait, surtout parmi cette Droite où, toujours prompt à se méfier et craindre, il arrivait qu'on se méfiât et craignît trop. Thiers avait-il voulu par sa retraite rendre inévitable la retraite de l'Assemblée même et l'élection d'une Assemblée nouvelle qu'il se flattait d'avoir obéissante et toute à lui ? Une telle pensée plus tard occupera fortement son esprit. Dès lors peut-être elle y entra, elle tenta ses amis, ses proches. « Il n'y a rien à faire avec cette Assemblée ! » s'écriait la vive M^me^ de Rémusat, le soir même de la crise dînant aux Réservoirs. Et Christophle, dévoué à Thiers, un de ses confidents, avait déclaré qu'il fallait, toute affaire cessante, rétablir la Constitution de 1848. Cette Constitution, on s'en souvient, remettait au suffrage universel l'élection du Président. Peut-être la secrète idée du vieillard, son extravagante ambition, se trouvaient-elles par ces mots démasquées : il aurait été heureux d'achever sa vie politique par une acclamation populaire, un triomphe et un principat.

Toujours nous nous heurtons à ce brouillon qu'avait jugé Chateaubriand : Dans des circonstances qui, par leur simplicité, leur grandeur, semblaient rendre presque aisées la simplicité et la grandeur, Thiers ne cessait d'être un homme d'intrigues, irritable, irritant.

Si le chef de l'État, toujours aventureux, rêvait quelque aventure, libre à tous de rêver, de chercher aventureusement l'avenir ! Dans les salons rouverts de l'aristocratie, les esprits s'animaient. Le faubourg Saint-Germain a eu deux belles époques : l'une dura quinze ans, de 1814 à 1830 ; l'autre, fort courte, va de 1871 à 1876. Autour de la duchesse Pozzo di Borgo, de la duchesse d'Avaray, de la comtesse Duchatel, de la duchesse de Galliera, toute la noblesse de France se rencontrait, heureuse d'avoir repris son rang. Chez la duchesse Pozzo di Borgo, vieille maison diplomatique, fréquentait le monde des ambassades, l'Europe aristocratique et voyageuse. Chez la duchesse d'Avaray, le légitimisme était pur (son gendre avait dû s'engager par contrat à ne servir aucune gouvernement qui ne fût celui du roi bourbon.) Chez la comtesse Duchatel, l'orléanisme au contraire était pur ; on continuait d'y inviter Thiers, d'espérer en lui, on essayait de le tenir par la gentillesse. Chez la duchesse de Galliera, dans ses vastes salons, ses jardins qui allaient de la rue de Varenne à la rue de Babylone, se rencontrait tout l'armorial de France, se croi-

saient les fidèles des deux branches, des Orléans et des Bourbons, parfois causant et parfois s'évitant. La duchesse de Mouchy avait fait scandale, un soir, en s'asseyant avec simplicité sur un divan où l'avait précédée la comtesse de Paris, l'épouse du chef des Orléans. C'était par mégarde, expliqua-t-elle en manière d'excuse. Mais la joie avait été grande dans les milieux légitimistes. La duchesse de Galliera, pour prévenir de telles distractions, avait dès lors donné aux princes d'Orléans, ses amis, un de ses salons afin qu'ils s'y tiennent et reçoivent. Les légitimistes n'y entraient pas.

Que de propos dans ces quatre maisons et dans les dix, vingt moindres maisons où l'on bourdonnait, bourbonnait à l'envie. « Nous sommes des gens revenus à la santé après avoir été condamnés par tous les médecins », disait la duchesse de Noailles, « nous avons besoin de nous le prouver à nous mêmes à pleins poumons. » Ils se le prouvaient en recommençant de leur mieux ces complots, ces intrigues, où si souvent jadis en France s'était consumée et perdue l'ardeur politique des nobles. Et que pouvait-ils comploter ensemble sinon quelque nouvelle aventure royale ? De la royauté seule ils avaient l'habitude et le goût, d'elle seule ils attendaient l'entier renouveau de leur fortune. Six mois avaient passé depuis le jour où Chambord, refusant le tricolore, leur avait donné ce coup de caveçon qui avait

brisé leur élan. Six mois, un long temps pour leur impatience et leur légèreté. Fallait-il désespérer ? Non, la tentation était trop vive, contre elle rien ne tenait. En vain on leur eut rappelé que l'Assemblée Nationale au mois d'août avait promis de faire un essai loyal de la République. Le Roi d'abord : contre la loyauté qui lui était due, toute parole était sans force.

Thiers se croyait irremplaçable : de là son assurance, de là cette insolence dont il usait avec l'Assemblée, et que supportaient avec impatience les gentilshommes de la majorité. Était-il vraiment irremplaçable ? Pourquoi le duc d'Aumale ne serait-il pas Président ? Aumale était un prince capable et magnifique, l'armée se souvenait encore des belles actions de guerre jadis par lui accomplies en Afrique, l'Académie Française l'avait reçu pour ses travaux d'histoire, sa fière silhouette était connue de tous, sa personne était estimée et aimée. Qu'elle était riche en hommes, cette France vaincue, cette vieille France qui venait d'être touchée au cœur ! Le mal dont elle souffrait n'était pas de pauvreté, mais plutôt de richesse ; c'était un encombrement d'êtres et de traditions, de croyances et de fidélités, sèves remontantes de ces passés nombreux dont chacun avait eu sa gloire et gardait son prestige. Aumale serait un chef parfait. Pressenti, il se déclara prêt ; si Thiers venait à manquer, si l'Assemblée le désignait, il répondrait à l'appel. Un

instant, Thiers parut en danger ; allait-il être renversé, remplacé par un prince ? La majorité de l'Assemblée y semblait disposée. Mais la haine des Bourbons contre les Orléans arrêta la manœuvre. Les légitimistes voulurent, avant de s'engager, prendre l'avis de leur prince. Du projet qui venait d'être formé, que dirait-il ?

Chambord venait justement de quitter le lointain Frohsdorf d'où depuis tant d'années il gouvernait sa noblesse fidèle, et s'était installé à Anvers pour y donner pendant quelques semaines audience à ses amis. Étrange prince français, qu'aucune loi n'exilait plus et qui pourtant restait au-delà des frontières, comme s'il y eut été retenu par la longue habitude de l'expatriation. A Anvers vinrent à lui des délégations de toutes les provinces, portant vœux, hommages, offrandes (Lille offrait un drapeau blanc d'un tissu merveilleux sur la soie duquel les emblèmes de l'Église, les clefs de Pierre, se mariaient aux lys). La question lui fut posée : Permettrait-il que le duc d'Aumale, remplaçant Thiers, fut porté à la Présidence ? « Non », répondit-il, « la famille royale est une, et dans la République il n'y a place pour aucun de ses membres. » Quelqu'un suggéra que le nom de la fonction pourrait être changé et que le duc d'Aumale pourrait être nommé Lieutenant-Général du Royaume. Mais Chambord ne voulut rien entendre, l'élévation du duc ne lui convenait pas.

D'un mot il avait rendu vain le complot des parlementaires [1].

Ce fut au tour des bonapartistes de monter un complot. Nombreux dans l'armée et dans les hauts emplois qu'on ne leur avait pas retirés, ils avaient aussi leurs maisons où ils se rencontraient et guettaient l'occasion. Ils se cachaient un peu, mais la défaite n'avait pas troublé leur assurance. Ils méprisaient la République, vaine anarchie, et tout autant la Monarchie, désuète et faible. L'Empire seul, pensaient-ils obstinément, est capable de s'imposer au peuple, de se faire accepter dans les campagnes, dans les faubourgs et les chances de l'avenir sont pour lui.

1. Son séjour anversois eut d'ailleurs une mauvaise fin : les anticléricaux belges, sans doute alertés par leurs amis français, montèrent une cabale dans les rues de la ville, et par leurs huées et leurs cris rendirent difficiles les visites et les réceptions. Les Lillois, excités par l'exemple, préparèrent un fâcheux retour aux pèlerins royalistes qui avaient porté au comte ce drapeau blanc dont ils étaient si fiers. Le préfet, très amusé par l'incident, imagina, pour éviter toute bagarre, d'arrêter leur train en dehors de la ville, où ils firent en omnibus une inglorieuse rentrée. — Ce préfet, nommé Hendlé, fort capable, et qui acheva sa carrière dans de grands postes administratifs, était juif, et, semble-t-il, le premier des préfets juifs de la République. — La carrière de chacun des préfets de Thiers serait intéressante à connaître dans son détail, et les éléments de cette étude existent aux Archives Nationales, dans les dossiers du personnel. Malheureusement il est difficile de les avoir en communication.

Les Bonaparte seuls savent la manière. Napoléon III n'avait pas renoncé, murmurait-on ; bientôt il monterait à cheval ; Bourbaki, qui commandait à Lyon, l'irait chercher aux portes de Genève ; de Genève à Paris, tambours battants et drapeaux déployés, ce serait une promenade... Cela se chuchotait avec ce grand sérieux que les propos les plus futiles prennent dans les salons. Et de nouveau on prit alarme chez la duchesse de Galliera, chez la comtesse Duchatel, et de nouveau le nom d'Aumale fut prononcé. Aumale ne pouvait-il être nommé, avec l'appui du Centre Gauche, non plus Président, mais Vice-Président de la République, afin qu'un soldat fut là, à côté de Thiers, prêt à monter à cheval et à s'opposer par les armes au retour du Bonaparte ?

Thiers connaissait ces intrigues, les narguait ; il ne sentait pas le besoin d'un vice-président adjoint à sa personne pour la défendre. « *La République...* » prononçait-il avec insistance à la tribune de l'Assemblée. C'était sa politique et c'était son plaisir. Le mot ne manquait pas d'être relevé. *Provisoire, provisoire...* reprenaient, corrigeaient aussitôt les Chevau-légers assis à l'Extrême Droite. Les deux mots répétés, opposés, formaient une sorte de refrain, un signal de tumulte, où la Gauche, toujours sur le qui-vive, soutenait Thiers par ses applaudissements, et où la Droite modérée, le Centre Droit même,

réservés d'abord, se mêlaient enfin avec irritation. Des bancs de l'Extrême Droite un jour monta la grosse insulte : « Vieux chameau ! » C'était Thiers. La séance levée, on courait à la gare prendre d'assaut les trains qui ramenaient de Versailles sur Paris, et dans les wagons bondés où se retrouvaient les femmes, les élégantes descendues des tribunes, on continuait la querelle, le redoutable papotage. « Versailles est toujours un guêpier où les meilleurs deviennent aigres », écrivait Picard. « Aucune passion vraie, mais des querelles, le dépit et l'envie. »

Au premier printemps, l'Assemblée, à la veille de prendre son congé de Pâques, imagina d'instituer une « commission de permanence » : c'était pour surveiller Thiers dans l'intervalle des sessions. Thiers, narguant cette commission même, profita du loisir pour rouvrir l'Élysée et recevoir à Paris. Rien ne pouvait être plus désagréable à ses ennemis conservateurs. Partisans acharnés du séjour de Versailles, ils condamnaient Paris que Thiers au contraire cherchait de toutes façons à se concilier, apaiser et flatter. Thiers invita donc Paris dans ses salons. Point d'invitation ; simplement, dans les journaux amis, une note : M. Thiers ouvrait ses portes à tous ceux « que leurs fonctions ou leurs positions pourraient appeler à se trouver en relation avec le gouvernement. » Les dames étaient admises « au même titre que leurs maris, et également sans invitation. » Ces

soirées eurent grand succès. Les ambassadeurs, les académiciens, les généraux en grand uniforme, le haut commerce et la haute finance, tout Paris enfin, sauf les habitués distants des salons du Faubourg, vinrent rue Saint-Honoré saluer le Président, l'écouter pérorant dans les groupes, et goûter au buffet où les valets en livrée offraient quelques sandwiches mal beurrés, quelques gâteaux secs, très secs, et versaient libéralement le sirop de groseille. Thiers n'avait jamais été prodigue. Il avait gardé, quant à ses dépenses, les traditions de la monarchie de Juillet. A onze heures et demie, on éteignait les bougies : Thiers devait, pour observer la loi, rentrer à Versailles par le train de minuit. Il ne manquait pas d'observer cette consigne. Le départ n'allait pas sans bons mots, brocards aux versaillais, gentillesses aux heureux parisiens, et tout cela, les portes ouvertes, les propos, les saillies, le maigre buffet même, eut grand succès. La bourgeoisie parisienne fut enchantée des visites du Président et de la bouderie du faubourg Saint-Germain. Il y avait là comme un rappel du Paris divisé des années de la Restauration, qui éveillait les souvenirs, rajeunissait les vieilles gens et amusait les jeunes. La bourgeoisie parisienne avait été orléaniste contre les Bourbons, elle l'était restée contre l'Empire. Thiers était son homme et, le plus naturellement du monde, elle adoptait sa politique, sa république.

***

Avec la session printanière recommença la bataille, confuse toujours, mais cette fois grandie par son objet : il s'agit alors, grave question, de la loi militaire.

La France voulait être armée. Elle venait de se heurter avec quatre cent mille soldats de métier aux douze cent mille hommes bien encadrés d'une nation toute entière exercée et jetée dans la guerre, et elle avait été vaincue. Elle voulait être capable de supporter un nouveau choc, d'affronter à armes égales son vainqueur. Il s'agissait pour elle, au prix d'une révolution dans ses institutions et dans ses mœurs, de lui devenir pareille, d'envoyer à la caserne, d'y mêler tous ses enfants, les pauvres et les riches, la foule des ateliers, l'élite des grandes écoles, et de les soumettre tous à une même discipline.

Les radicaux soutenaient passionnément la réforme : elle convenait à leur doctrine ; d'un même souffle ils réclamaient le service obligatoire, égalitaire, l'enseignement obligatoire, égalitaire. Ils se plaisaient d'ailleurs à penser que la majorité conservatrice, rechignant à les suivre, accroîtrait par là son impopularité. C'était comme un refrain dans leurs journaux : l'Assemblée conservatrice était incapable de prendre des mesures viriles qui seules rendraient à la France

une armée. Sur ce point, ils furent complètement déçus. Le sens de la patrie, le goût des choses militaires, si fort dans les partis de Droite, l'emporta sur le sens du privilège et des libertés aristocratiques. Les familles nobles n'étaient d'ailleurs pas gênées qu'on imposât à leurs enfants une carrière dont elles avaient l'instinct, où d'eux-mêmes leurs enfants couraient. Tous ils avaient servi dans les milices de Gambetta, tous ils entreraient dans les cadres de la nouvelle armée, et peut-être ainsi réussiraient à rapprocher d'eux ces masses populaires dont tant de dissentiments les séparaient depuis un siècle.

Le duc d'Audiffret-Pasquier fut l'entraîneur, l'animateur des Droites. Grand seigneur, juriste savant et orateur véhément, il avait présidé sous l'Empire une des chambres de la cour des Comptes, et le gouvernement impérial avait redouté l'indépendance de ses jugements. Il était le dernier des parlementaires de l'ancien régime ; il continuait, il incarnait avec honneur une tradition, une race que l'ostracisme démocratique a entièrement étouffée. C'est en terminant un discours sur les marchés passés pendant la dernière guerre que le duc Pasquier entraina l'Assemblée :

Quand nous voyons défiler devant nous ce triste cortège de négociants sans probité, sans cœur, qui n'ont vu dans les malheurs du pays qu'une occasion de s'enrichir, nous nous demandons : Qui est-ce qui fait l'éducation de ces gens-là ?

Quand nous voyons des paysans ignorer que l'on ne

va pas de préférence porter sa denrée à l'envahisseur, nous nous demandons : Qui est-ce qui fait l'éducation de ces gens-là, qu'ont-ils donc au cœur ?

Et quand, à côté de cela, nous voyons le spectacle que nous donne notre armée reconstituée aujourd'hui, quand nous la voyons silencieuse et laborieuse, en dehors de toutes les passions politiques, quand nous nous souvenons que c'est elle qui nous a sauvés en 1848, que c'est elle qui nous a sauvés en 1871, que c'est elle qui est prête encore à nous sauver de nos discordes et de nos folies, s'il le fallait, nous nous demandons si ce n'est pas là l'école où il faut envoyer ceux qui paraissent l'avoir oublié, apprendre comment on sert et comment on aime son pays.

Que tous nos enfants y aillent donc et que le service obligatoire soit la grande école des générations futures !

L'Assemblée Nationale toute entière, la Droite et la Gauche confondues, acclamèrent les paroles du duc. Mais la France portait encore l'ennemi sur son sol, sa liberté n'était pas entière. Or, les Allemands s'alarmèrent. Ils n'avaient pas prévu le relèvement si prompt de cette France qu'ils avaient écrasée ; ils n'avaient pas prévu que « cette masse d'hommes qu'on appelait autrefois la nation française », accablée par les charges financières et presque sans gouvernement, trouverait l'énergie de se réformer profondément, de s'armer toute entière. Leur presse, reflétant la pensée de Bismarck et suivant ses consignes, devint menaçante. Lisons ce qu'imprime en mai la *Gazette de Cologne* :

Nous vous prions, bons Français et mauvais politiques, de ne pas vous échauffer. L'état de chose, en vertu des traités, est tel que si la France payait, par exemple, d'ici au 28 février 1876, deux milliards 999.999.999 francs, l'armée d'occupation aurait encore le droit d'occuper, pour garantir le paiement du reste, Reims, Épernay, Toul, Verdun, Nancy, Belfort, etc. Nous ne savons pas, ainsi que nous l'avons déjà dit, comment le gouvernement répondra aux propositions du gouvernement français. Mais s'il ne consentait à l'évacuation que si la France s'engageait à ne pas rassembler d'armée et à ne pas construire de fortifications dans les six départements à évacuer, s'il se réservait, de plus, le droit d'avoir une garnison à Belfort, Toul et Verdun jusqu'à ce que le paiement fut effectué, libre à lui ! Les Français doivent, avant tout, ne pas oublier que nous ne sommes obligés à rien.

Cet article avait été rédigé par l'ambassadeur même que Thiers rencontrait à Paris, le comte d'Arnim. Bismarck d'ailleurs, déclara nettement la pensée de son gouvernement : Il ne lui convenait pas que la France adoptât le service militaire obligatoire.

Entre l'opinion française qui voulait la réforme, et l'Allemagne qui ne la voulait pas, Thiers se trouvait dans une situation délicate. Il sut y manœuvrer avec habileté, se servant de ses défauts mêmes, ou à son insu servi par eux. L'opinion française lui donnait beaucoup de force pour résister à l'Allemagne, il en usa et résista : « Apparemment on ne nous demandera pas de

renoncer à notre indépendance ! » écrivit-il à Gontaut-Biron qui représentait la France à Berlin. « Jamais on ne m'a dit un mot qui eut un sens pareil, à Versailles, pendant la douloureuse négociation de la Paix, ni pendant les négociations de tous genres qui ont suivi. Certes, on doutait que nous ne puissions tenir nos engagements, payer la somme exhorbitante de cinq milliards. On en doutait, eh bien ! *nous pouvons*, vous voulons la payer, nous allons la payer. Et on nous chercherait querelle parce que nous voulons reconstituer notre pays, moralement, matériellement, politiquement ! Jamais on ne l'avait essayé, jamais pareille insinuation n'avait été tentée, et j'espère bien qu'on ne la tentera pas aujourd'hui ! » Et reprenant avec les Allemands la ruse qu'il avait opposée à l'Assemblée, qui toujours lui avait réussi : « Si par vos exigences vous rendez ma tâche impossible », dit-il à d'Arnim, « je me retire... ». Là-dessus d'Arnim, Bismarck, poussèrent les hauts cris, car ils comptaient sur Thiers pour le versement de ces milliards dont ils avaient grand besoin, et sa retraite les eût gravement inquiétés.

Cependant Thiers réussit, sans manquer à la dignité, à leur donner quelque apaisement. Ce fut à la fois sa chance et son habileté. Car ce système de la nation armée que l'Allemagne prétendait interdire à la France, lui-même, par conviction personnelle, n'en voulait pas et son inten-

tion était de s'opposer à ce que l'Assemblée l'adoptât. C'est en toute sincérité qu'il s'exprimait ainsi. L'armée française était régie par une loi à laquelle il avait en son jeune temps collaboré, elle datait de 1832. Cette loi restait pour lui la meilleure des lois : En matière d'organisation militaire, disait-il, il y a une vérité, et cette vérité, c'est la loi de 1832. Elle retenait le soldat sept ans sous les drapeaux : un minimum, affirmait Thiers, huit années vaudraient mieux. La commission parlementaire qui étudiait la loi nouvelle voulait fixer la durée du service à trois ans. On était loin de compte. Enfin on transigea, et l'accord se fit sur cinq ans.

Devant l'Assemblée, nouveaux combats. Elle n'était pas contente de la transaction et, comme sa commission, voulait trois ans de service au lieu de cinq. Thiers protesta : au-dessous de cinq ans il ne descendrait pas. On lui proposa quatre, il s'entêta : A moins de cinq ans, plus de soldat, plus de cadres, plus d'armée ! Il faut pourtant avouer, lui faisait-on observer, que la nation allemande armée a battu l'armée française. Thiers le niait : c'est le Gouvernement allemand, répétait-il, qui a battu le Gouvernement français, c'est la bonne politique qui a battu la bonne armée. Une armée de huit cent mille hommes, organisée selon la loi de 1832, serait invincible, et c'est cet instrument-là, ou un instrument analogue, que nous devons forger...

L'obstination de l'Assemblée égalait celle de Thiers. La loi des cinq ans ne satisfaisait pas ce besoin d'un service obligatoire, universel, qui était senti par tous, de la Droite à la Gauche, comme une exigence morale plus vivement encore peut-être que comme une nécessité technique[1]. En effet, garder toute la jeunesse encasernée pendant cinq ans était chose impossible : l'armée eut été trop nombreuse et la dépense trop forte. Le soldat étant gardé cinq ans, il fallait diviser le contingent en deux parts, l'une restant dans ses foyers et l'autre constituant une armée séparée du pays, une armée de métier. Thiers heurtait ainsi des sentiments profonds pour lesquels il n'avait ni égard ni intelligence. Il était offensant, il semblait que pour lui ce fut un plaisir. A propos d'un amendement qui ne semblait pas essentiel, il éclata, il se dit prêt à tout casser : « Si la loi n'est pas votée telle que je la veux, je n'accepterai pas la responsabilité du pouvoir. » C'était la troisième fois que, depuis un an, il menaçait ainsi. L'Assemblée avait la main forcée : elle s'inclina. Thiers réunit 477 voix ; 60 voix, prises dans les Droites, votèrent contre lui ; les Gauches furent habiles, elles s'abstinrent. « Mieux valent les vues étroites du Président », écrivait le *Rappel*, « que les mauvais desseins de la majorité ».

1. Beaucoup de techniciens d'ailleurs, et en première ligne Trochu, préconisaient le système des trois ans.

*
* *

A travers l'orage, Thiers pourtant avait bien manœuvré, il avait su donner à l'Allemagne un semblant de satisfaction. « J'ai été obligé de lutter avec la dernière vigueur pour faire repousser le fond du système », écrivait-il à l'un des agents par lesquels il correspondait avec Bismarck, « et j'ai réussi. » Cependant la loi votée était bonne, car elle préparait les transformations ultérieures de l'armée sans trop ébranler la force existante, et de bons juges estiment qu'on ne pouvait trouver de solution plus juste. Quand on dut envisager, au printemps de 1875, une nouvelle guerre, on fut heureux de pouvoir compter, pour les premiers chocs, sur les anciennes classes maintenues en service par cette loi de 1872.

Mais à ces combinaisons diplomatiques, à ces considérations techniques, le pays n'entendait rien et l'Assemblée peu de chose. La résistance de Thiers au service national avait étonné, déçu, irrité. Il avait opposé son veto au libre essor d'un sentiment généreux, et on lui en voulait ; une fois de plus, il avait fait sentir au pays ce « grand froid » dont s'attristait une Sand. Écoutons About, le brillant journaliste :

Pendant que nos sept cent cinquante honorables s'amusent à leurs ébats innocents, la France se désinté-

resse peu à peu des niaiseries parlementaires. Elle comprend que la Droite, la Gauche et les Centres ne la sauveront pas là en jouant aux barres sur le tapis vert de Versailles. Minée par l'éternelle conspiration de la démagogie socialiste, couchée en joue par les Prussiens qui rêvent un retour offensif et un second démembrement, la nation n'a plus d'oreille pour le brouhaha de cette grande parlotte inutile. Elle écoute, passez-moi le mot, le silence de deux ou trois hommes renfermés, taciturnes et réfléchis, qui sont peut-être des hommes d'action et qu'elle se plaît à considérer comme tels, jusqu'à nouvel ordre. Le premier qui rompra ce silence imposant, le premier qui osera dire à la nation : Me voici ! Et aux bavards de la Chambre : Taisez-vous ! est presque sûr d'être acclamé comme un sauveur et comme un maître...

A qui About pense-t-il ? A Rouher, l'ancien ministre impérial ? à Ducrot, le soldat monarchiste ? au duc d'Aumale, le prince soldat ? About, la veille encore bonapartiste, républicain hésitant, regarde vers un passé proche et n'imagine pas l'avenir. Rouher, Ducrot, le duc d'Aumale se taisaient en effet, mais leur silence n'annonçait aucun acte. La France écoutait un autre homme, qui était tout le contraire d'un taciturne. Comment About ne l'a-t-il pas compris ? Je soupçonne qu'il souffrait de jalousie, d'envie, ce brillant esprit qui ne réussissait rien.

VII

GAMBETTA

Cet homme dont s'élevait la voix, tranchant par la jeunesse et l'éclat sur le concert des vieilles voix criardes ou désuètes de Versailles et des salons parisiens, c'est Gambetta. Nous l'avions à peine nommé, et pour cause : il avait à peine paru. Mais le voici qui va de ville en ville. Nulle trace du discrédit qu'on avait cru peser sur lui, partout on l'écoute, l'acclame. Quoi qu'on pense de sa politique, il faut convenir qu'une certaine qualité lumineuse est en lui, une force confiante et contagieuse, richesse ancienne de la France, ternie, perdue dans la tristesse des temps, et en lui seul gardée. Tournés vers Gambetta et le prenant pour guide, recommençons de lire notre histoire, prenons-la tout entière dans un nouveau regard.

Demi-gascon, demi-ligurien, de race errante, maritime et marchande, fixée par un hasard en pays garonnais, Gambetta avait un don merveilleux pour l'aventure humaine, pour le compagnonnage humain. Laissant Cahors pour

conquérir dans Paris la fortune, un pauvre et joyeux enfant de vingt ans, dans le chemin de fer même qui l'emportait, il s'était lié avec un voyageur inconnu, et dès son premier pas sur le pavé de la capitale, il y avait un appui, un ami. A cet ami que d'autres s'ajoutèrent. Étudiant au quartier Latin, il y fut sans retard prince de la jeunesse. Il parlait tant, si généreusement, si gentiment, si bien ! Comme cédant à quelque loi de la nature, tous venaient s'asseoir autour de lui. Spirituel, pétulant, tout en dehors et tout à tous, il eut bientôt passé les ponts et conquis sa place aux cafés des boulevards, dans les coulisses du Gymnase ou des Variétés. On voulait l'entendre partout. La première fois qu'il avait parlé à la Faculté de Droit, chargé d'un sujet aride, il l'avait si chaleureusement traité que, non contents de l'applaudir, ses camarades l'avaient hissé sur leurs épaules et porté en triomphe. Les mains se tendaient vers les siennes, et lui, les serrant toutes : « Merci, disait-il, merci... »

C'est à la vie publique qu'appartenait un tel garçon. Assez longtemps, il hésita entre les partis libéraux. Aucun instinct décidé ne le dirigeait vers l'un d'eux. De l'Empire, il ne pouvait être question. Non qu'il eût le régime en détestation : il ne savait pas détester, un scepticisme aimable formait sa nature la plus vraie. Mais l'Empire autoritaire n'avait pas besoin des jeunes éloquences, et un tribun de vingt ans n'y pouvait faire carrière. Les

orléanistes l'intéressèrent un instant : il vit Thiers, leur chef, et fut séduit. Mais c'était un parti sans chaleur et sans peuple, tout de doctrine, de modération, de grand froid. Gambetta ne pouvait y respirer. Belleville l'invita : il y fut acclamé et se laissa porter par l'acclamation. La démocratie radicale florissait là-haut, il ne rechigna pas au programme qui lui fut dicté, signa tout ce qu'on voulut, et Belleville l'envoya au Corps législatif. Sa grâce y charma ses adversaires mêmes. Survint la guerre, Sedan, le Quatre Septembre : il avait trente-cinq ans, et son tour était venu d'être chef. Le gouvernement de la Défense nationale, assiégé dans Paris, avait besoin d'être représenté dans les provinces : Gambetta fut choisi, il quitta Montmartre en ballon, tomba dans les campagnes puis s'installa à Tours, développant aussitôt son ardent et théâtral génie. De sa délégation il fit une dictature. Pendant quatre mois, il inspira les actes ; il leva, dirigea les armées, les poussant de défaite en défaite, mais les poussant toujours, toujours obtenant d'elles l'obéissance et le sacrifice. Quelle flamme le brûlait ? celle du patriote ou celle du tribun, de l'orateur artiste exalté par l'imprévu, la grandeur d'un beau rôle ? C'est le problème du cœur, toujours inaccessible. En janvier 1871 réfugié à Bordeaux, Gambetta formait, rassemblait les dernières milices et, les exhortant du balcon, leur arrachait encore des cris d'enthousiasme. Il fallut, pour lui fermer la bouche et ôter le pouvoir, presque en venir aux violences.

*
* *

La défaite tomba sur lui comme un réveil amer au sortir d'un grand et tumultueux rêve ; au lieu des victoires qu'il avait annoncées, promises, cette chute ! Navré par le désastre, par la soudaine impopularité, il quitta l'Assemblée, la France même. Retiré à Saint-Sébastien, il avait longuement respiré et rêvé. Paris s'insurgea : il ne dit mot. Thiers assiégea, reprit, ensanglanta Paris, silence toujours. Thiers, à la tribune de l'Assemblée, le traita, fort clairement de « fou furieux » : nulle réplique. Était-il découragé ? On l'a dit, et il se peut : son excitable nature n'était pas trempée à toute épreuve. Passé l'instant précis d'agir, le feu de la mêlée, Gambetta était sujet à des affaissements. Pensa-t-il quitter la politique et, à l'exemple de tous les siens, les Gambetta de Gênes, de Nice et de Cahors, entreprendre quelque commerce ? Peut-être cette boutade lui monta aux lèvres, mais ce ne fut qu'une boutade. Il avait trop de jeune vitalité pour céder à une défaite. Grand joueur et sachant que l'événement est changeant par nature, grand parleur et sachant par expérience intime qu'une parole est chose sans durée, il laissait passer les mots injurieux, il laissait aller et tomber toutes choses dans ce passé mort dont un homme d'action ne s'embarrasse jamais. D'ailleurs, qui sait, Thiers n'avait

peut-être insulté que pour amuser la galerie : un bon observateur est d'avis que dès lors il existait une ébauche d'accord entre Thiers et Gambetta [1].

Juin : les Français songeaient-ils encore à Gambetta ? Un observateur en aurait pu douter. Le 2 juillet, les Français allaient voter. Gambetta serait-il quelque part candidat ? On l'ignora longtemps. Pourtant il songeait activement à cette journée, où, dans cinquante départements, plus de cent députés seraient nommés. Elle était pour lui d'une grande importance. En février 1871, il avait été élu neuf fois, huit fois il allait être remplacé [2]. Le 20 juin, sa candidature n'était nulle part posée ; le 23 juin, elle fut annoncée à Paris, à Marseille ; le 25 juin, il était à Bordeaux, il y parlait.

Étonnant discours : étendu au soleil sur le sable de Saint-Sébastien, apparemment vaincu par la nostalgie, mais secrètement attentif aux choses de France, Gambetta les avait mieux que quiconque senties, devinées et comprises.

Étonnant et subtil discours, en effet : sans nommer Thiers, Gambetta s'adressait à lui et tranquillement offrait son alliance. « L'avenir est aux plus sages », avait dit Thiers. Et Gambetta : « Il faut donc être les plus sages, cela ne nous coûtera

1. Hector Pessard, *Mes Petits Papiers*, deuxième série, p. 137. Le livre est excellent.

2. Député du Bas-Rhin, département perdu il avait cessé d'être député en même temps que ses commettants avaient cessé d'être Français.

pas. » Il insiste : « Aux plus sages? Parfaitement. C'est une gageure qu'on doit accepter... » Né joueur, il aimait les gageures. Celle d'être sage, en ce temps-là, venant de lui, paraissait forte, et bien peu se seraient risqués à la tenir. Mais pourquoi pas ? Gambetta ne se trompait pas, il l'avait dit et bien dit : Cela ne lui coûterait rien d'être sage. De quoi s'agissait-il ? D'entreprendre un rôle nouveau, et Gambetta, comme il aimait tous les jeux, aimait tous les rôles. Sans doute même un rôle de sagesse était ce qui lui convenait. Sa nature était bonne, il ne prenait pas plaisir à tout casser, à faire peur. En octobre 1869, il avait écrit à un ami : « Il faut que la gauche apparaisse comme le lendemain visible, rassurant et tout préparé, de ce qui est et de ce qui finit. » Il avait dit alors sa vraie pensée, et il la retrouvait aisément.

Revenons au discours. Sous la jactance des paroles frémit toujours cette rapide intelligence, jamais déconcertée. La France semblait alors irrémédiablement divisée, rompue, entre les grandes villes républicaines et les provinces, les campagnes réactionnaires. Ce n'était qu'apparence, l'avenir l'a montré. Gambetta l'a dès lors compris. Il nie que le contraste soit profond, qu'il engage l'avenir. « Pour ma part », déclare-t-il, « je crois à l'avenir républicain des provinces et des campagnes. C'est l'affaire d'un peu de temps et d'instruction mieux répandue. » L'instruction : là-dessus, il insiste ; l'instruction populaire, c'est ce que les répu-

blicains veulent d'abord. Une République assagie, provinciale, formée et disciplinée par des institutions scolaires, voilà donc ce que Gambetta annonce. Dès cette soirée de son retour, il discerne, et sa parole éclaire, un très long avenir.

Son discours fut commenté partout. A Paris, on admira la conversion rapide, la manœuvre hardie exécutée avec maîtrise. Le *Bien public* — journal de Thiers — mêla dans quelques blâmes une forte louange : « Le discours qui a fait l'empire est venu de Bordeaux, et Bordeaux l'avait acclamé. Bordeaux vient d'acclamer Gambetta. » C'était assez clairement dire que Bordeaux, acclamant Gambetta, venait de faire la République.

Bordeaux n'avait été qu'un passage, une halte, et le discours un mot lancé sur la route de Paris. Gambetta y fut sans retard et, candidat improvisé, aussitôt régla sa campagne. Le 2 juillet au matin, un placard avertit les électeurs parisiens :

Ajouter sur tous les bulletins de vote le nom de Gambetta qui n'est solidaire d'aucune liste, c'est fonder la République par la conciliation ; c'est créer l'équilibre gouvernemental en donnant à la République deux chefs : l'un pour la fraction Wigh, l'autre pour la fraction Tory. GAMBETTA ET THIERS : dès lors toute porte est fermée aux conspirateurs monarchiques.

Plus de soixante mille voix l'élirent, il avait réussi un très surprenant retour. Le *Bien public*, ici encore, est curieux à lire : « Nous voulons savoir où il va, ce qu'il veut, ce qu'il est », écrit le rédacteur

anonyme qui, la veille au soir, sans doute, écoutait Thiers. « Nous soupçonnons une immense ambition, un oubli absolu, dans la pratique, des principes préconisés en théorie, une résolution formelle d'arriver quand même. Nous voulons voir clair. A l'heure où la France ne peut plus commettre de fautes sans risquer de périr, de telles personnalités sont effrayantes. » *Un oubli absolu dans la pratique des principes préconisés en théorie* : Thiers a parlé, n'en doutons pas, et c'est un grand compliment que, de toute la hauteur de son expérience, le disciple de Talleyrand, le vieil Ulysse marseillais, adresse à son cadet. D'autres phrases sont tout à fait aimables : « Gambetta a été quelque chose, et il sera toujours quelqu'un... » L'article, écrit Hector Pessard, en son ensemble fut considéré comme une carte de visite déposée par Thiers chez Gambetta.

***

Dans l'Assemblée, que va faire Gambetta ? Il y rentre comme un grand fauve redouté. Empilées dans les loges qui servent de tribunes (nous sommes au théâtre, à Versailles), les mondaines, braquant leurs lorgnettes, l'attendent, le considèrent, avec un curieux frémissement. Le voici, le tribun borgne, sa mise négligée, sa démarche puissance. « Ce n'est pas un homme, dit une spectatrice, c'est une bête féroce... » Et Juliette Adam, sa voisine : « Que direz-vous, madame, quand il

rugira ? » — Or, il ne rugit guère. Les Droites le haïssaient, les Centres le craignaient. Épié, interrompu à chaque phrase et déconcerté par la malveillance, le bon Gambetta (d'un fauve il n'avait que l'apparence) perdit sa verve oratoire.

Il s'en consola promptement : l'Assemblée Nationale, l'Assemblée de Versailles, ducs et marquis, prélats, bourgeois guindés, mondaines, Mme de Troubetzkoy et la duchesse de Galliera, tout cela n'était pas la France. Ses amis l'entouraient, ses compagnons de café ou de plume, les Ranc, les Spuller, les Allain-Targé, les Challemel-Lacour, et Adam et sa jeune femme, la belle et enthousiaste Juliette. Entrons dans ce milieu nouveau, regardons vivre, écoutons causer Spuller, Allain-Targé, les avocats et Challemel-Lacour le normalien, l'intellectuel amer, ambitieux, qui cherche hors des lettres et l'Université la gloire et la puissance. Adrien Hébrard, qui plus tard et si longtemps dirigea le journal *Le Temps*, ne doit pas être loin, mais cet homme de tant d'esprit eut toujours le goût et le don d'être à la fois invisible et présent. Toute la Troisième République se rencontre dans cette équipe. Spuller y représente le protestantisme, avec une bonhomie badoise, à vrai dire, qui le qualifie mal pour l'emploi. Le franc calvinisme n'eut jamais accès auprès de Gambetta[1].

1. Manque ici le judaïsme, que Joseph Reinach tout à l'heure introduira. Mais le judaïsme ne semble pas avoir été une force

Sous l'Empire, avant la guerre, nous aurions surpris sur les lèvres causantes de ces hommes des propos d'un radicalisme presque révolutionnaire. Ces propos sont éteints, nous ne les entendrons plus. Les anciennes idées, ils les oublient très vite. Se souviennent-ils encore que, dans une vraie République, des administrateurs, des juges, des officiers élus, doivent remplacer partout les préfets, sous-préfets, magistrats, officiers de carrière des anciennes monarchies ? Non, ils ont touché le pouvoir, ils ambitionnent de le ressaisir au plus tôt, et Belleville et son programme s'évanouissent dans un passé auquel ils n'ont ni le désir ni d'ailleurs le temps de beaucoup penser.

C'est l'avenir qui les occupe. Ils sentent commencer une France nouvelle, nullement ouvrière (le monde et les forces naissantes de la grande industrie, ils les connaissent et les comprennent mal), une France laborieuse, populaire au sens que le XVIII^e siècle donnait à ces deux mots, le pays des petits ateliers et des petits domaines[1], enfin

républicaine très active aux premiers temps du régime. Les juifs républicains, les Crémieux, les Millaud, les Naquet (cousins tous deux) étaient des juifs provençaux. Les soixante mille juifs parisiens, d'origine étrangère, avaient été comblés par la Monarchie de juillet, par le Second Empire, et la Bourse et les affaires étaient orléanistes avec les Rothschild ou bonapartistes avec les Péreire. La notion d'une république agréable aux hommes d'argent n'existait pas encore.

1. Un observateur excellent, M. Salvador de Madaraga, remarque l'usage que fait du mot *petit* le peuple français.

débarrassé du clinquant des cours et des églises, des chamarrures, des mitres, des étoles. La tâche sera lourde peut-être, mais ils sont unis pour l'entreprendre et sûrs de ne pas être laissés par le pays. Ils savent que de maintes parts on les encourage, appelle. Le suffrage universel n'est pas pour eux cette force monstrueuse dont s'effrayent les Renan, les Taine, les Flaubert, ni cette force encore mal connue, inquiétante, qu'un Thiers se croit de taille à dominer. Pour eux c'est autre chose, c'est une force qu'ils ont vue de très près, touchée, et ils commencent de savoir que pour l'apprivoiser, pour le manier et manœuvrer, il y a des ressorts. Le suffrage universel, on ne le supprimera pas, mais on l'escamotera, disait Ernest Picard. Le mot dont s'offusquait le puritanisme de Taine, Gambetta l'aurait compris, et il aurait ri. Pour lui et ses amis, la Guerre avait été un temps de profitable expérience. Elle les avait menés dans les provinces jusqu'alors dédaignées. Spuller et Ranc ont accompagné Gambetta à Tours, Ranc a dirigé pour lui la Sûreté Générale, et cela forme un homme ; Challemel-Latour a été préfet à Lyon. Il faut

« *Mon petit* » est terme d'amitié ; « *le petit soldat* » est une expression qui se prend en bonne part. Et des industriels avertis ont donné pour titre aux journaux les plus lus de la Troisième République : *le Petit Journal*, *le Petit Parisien*. Ceux qu'on appelait avec hauteur, sous l'ancien régime, *les petites gens*, ne rougissent plus d'être tels. Il semble bien que cette faveur du mot corresponde à leur avènement.

insister sur Challemel-Lacour ; dans cette équipe où Gambetta parle, c'est lui, semble-t-il, qui est premier pour les conseils[1]. Challemel-Latour, préfet à Lyon, s'était maintenu à grand'peine dans cette ville difficile à travers cinq mois de troubles et d'émeutes. Les révolutionnaires tenaient la mairie : résistant, rusant, louvoyant, il avait gouverné tant bien que mal sous les plis du drapeau rouge, pourvu à l'ordre et aux armées. S'il était resté à Paris, il aurait ignoré beaucoup de choses dont Lyon l'avait instruit. Il y avait connu une sorte d'hommes qu'à Paris on ne rencontre guère, bornés mais solides, tenaces, assidus dans les comités, liés à leur parti par ces attachements, ces ambitions et aussi par ces haines précises qui se développent dans les milieux restreints et communiquent aux médiocres mêmes une force utile.

Les voici, ces sous-officiers de l'armée républicaine qui vont transformer la France. Ils apparaissent après dix-huit années d'Empire, mûrs et disciplinés. Dès le lendemain du Quatre Septembre, ils s'étaient partout montrés, formant des Comités de Défense nationale qui, sitôt la guerre terminée, s'étaient transformés en comités électoraux, trahissant ainsi, par l'aisance et la rapidité de la manœuvre, l'intention première et cachée. Ces hommes capables d'agir avec ensemble par toute l'étendue du pays, d'où sortaient-ils ?

1. Cf. l'Appendice II.

L'accord, la sûreté de leurs actes, incitent à chercher derrière eux quelque organisation préalable, et la seule à laquelle on puisse penser, c'est cette Franc-maçonnerie qu'a respectée le Second Empire et que nous savons appelée à un avenir considérable. Un Barante le dit à l'Assemblée : C'est du sein des sociétés secrètes que sont issues, en septembre 1870, les commissions municipales qui ont régi les grandes villes. Derrière Gambetta et ses amis, la Franc-maçonnerie est présente, et puisqu'il faut enfin à tous les régimes une classe dirigeante, c'est elle qui se prépare à en fournir les membres et à donner à la République, par elle fondée et maintenue, son orientation, sa prudence, son esprit [1].

1. Lire, sur la Franc-maçonnerie, un curieux article d'About, dans les *Causeries*, t. II, p. 363. C'est une réponse à l'excommunication que Rome venait de porter contre elle. About, franc-maçon lui-même, a été renseigné, sans doute mandaté par le secrétariat du Grand-Orient. L'article plaide l'innocence, la douceur, la bienfaisance, de la plus inoffensive des sociétés. « La loge maçonnique, écrit About, *très utile dans les villes de province*, est un petit conservatoire où quelques hommes d'opinions et de religions diverses vont respirer en commun l'esprit de 89. » Remarquons cette mention de la province : à presque toutes les origines de la Troisième République, nous retrouverons la province. « Comment la franc-maçonnerie serait-elle factieuse ? » écrit About ; « l'empereur lui-même désigne son grand-maître ! » Mais à côté du grand-maître imposé, le conseil de l'ordre, élu, sauvegardait les libertés secrètes des Loges, et About se garde de l'écrire. Vers la fin du Second Empire, elles étaient en grand nombre gagnées à l'athéisme. (Voir, sur ce

Si donc les notables à Versailles réussissent à gêner la parole sur les lèvres de Gambetta, peu importe ! Leur pouvoir était miné et leurs voix enragées n'avaient pas de force réelle, Gambetta et ses amis en étaient sûrs. Hors l'Assemblée ils pouvaient travailler, et rassembler, instruire au loin les républicains disséminés. La possession d'un journal leur parut indispensable. *Le Temps*, hier encore orléaniste, ne les recevait pas ; *Le Rappel*, dirigé par Vacquerie, l'ami de Victor Hugo, gardait un ton, une tradition romantique dont ils tenaient à s'écarter[1] ; *Le Siècle* avait sa direction propre, secrète, et qui semble avoir été étroitement maçonnique. Gambetta et les siens avaient besoin d'être chez eux. Les concours ne leur manquèrent pas : Thiers interrogé se déclara tout bas

sujet, le *Manuel d'histoire de la franc-maçonnerie française*, par Gaston Martin, p. 207). Les loges lyonnaises dirigent la campagne athée. Lyon, ici encore, donne le mouvement aux provinces, à l'ensemble. — Edmond About lui-même est intéressant à connaître ici. Bonapartiste sous l'Empire, on le rencontre chez la princesse Mathilde et autour du prince Napoléon : il est bonapartiste et anticlérical. L'Empire renversé, aussitôt il vogue vers les eaux républicaines, et, aux environs de 1880, il est un des écrivains du parti opportuniste. Beaucoup de francs-maçons moyens ont dû diriger leurs vies suivant une même ligne, anticléricaux avec constance, mais non moins constamment soucieux du pouvoir.

1. Thiers, d'ailleurs, le jugeant trop favorable à la Commune vaincue, lui infligeait alors une longue suspension : il y avait une place et un public à prendre.

favorable à l'entreprise, et l'argent fut vite apporté. Scheurer-Kestner en trouva une bonne part dans les familles industrielles, républicaines et protestantes de Mulhouse. Dès octobre, on imprima *La République française.*

Parcourons ces premières feuilles où se prépare tant d'avenir. Tout est visible dès l'abord, les idées et les êtres. Quant aux êtres — ceux qui écrivent, ceux qui lisent — les voici, tels que nous les entrevîmes. Le rédacteur de l'article initial (il n'a pas signé, mais nous savons son nom, c'est Challemel-Lacour) s'adresse expressément à ces militants provinciaux, aux membres de ces sociétés qui ont défendu la nation d'abord, la République ensuite. « C'est à ces sociétés, écrit Challemel-Lacour, qu'en grande partie ont été dûs les succès aux élections municipales d'avril, législatives de juillet, départementales d'octobre... » La Franc-maçonnerie, dont on ne parle jamais, est-elle ici visée, sous-entendue ? Peut-être. Ces sociétés, comment étaient-elles composées ? « Petite bourgeoisie, artisans et ouvriers s'y rencontraient... » Voilà donc, rangés toujours selon la vieille hiérarchie, voilà les maîtres de demain. La vue est juste, et sans cesse confirmée par les faits survenants. Au moment où paraît *La République française,* les élections du 8 octobre aux Conseils généraux manifestent en maints lieux la puissance des groupes populaires ; Gambetta les commente : « Dans un grand nombre de cantons », écrit-il, « le suffrage universel a

repoussé le vieux personnel de tous les partis, personnel épuisé dans sa moralité ou dans son intelligence, et il a porté ses choix de préférence sur des hommes nouveaux... Le peuple, petite bourgeoisie, ouvriers et paysans, conçoit de jour en jour plus clairement l'étroite relation de la politique et de ses affaires ; il veut être représenté pour lui-même ; il se représentera bientôt lui-même. C'est une révolution. » Gambetta a raison, c'est une révolution, qui déjà se connaît et s'exprime dans cette presse provinciale appelée à tant d'avenir, mais alors méconnue. « ...C'est à la presse des départements que revient la grande part dans le travail qui s'est accompli... » écrit cet anonyme en qui nous devinons mêlées la voix de Gambetta, la main de Challemel-Lacour. « Les journaux républicains des départements ont pris en main et tenu seuls avec fermeté les rênes flottantes de l'opinion... Derrière chacun de ces journaux, nous apercevons les hommes qui les soutiennent... Notre pensée accompagne et voudrait encourager ces groupes dévoués, cette France inconnue, espoir et force de la démocratie... Nous n'en faisons pas mystère, c'est avec cette partie de la presse que nous avons surtout à cœur d'entrer et de nous tenir en intime relation. »

L'instinct des forces est ici remarquable. Gambetta et ses amis ont bien placé leur confiance. ils ont atteint le tuf qui portera l'avenir. Les légitimistes pensent la France de 1820, et croient

obstinément qu'elle existe toujours ; les orléanistes pensent la France de 1845 et s'obstinent de même ; Thiers hésite, mais ce qu'il aperçoit enfin et toujours, c'est le peuple français de 1850. Gambetta et ses amis n'hésitent pas, ils voient, ils pensent, dès 1871, la France de 1880 ou de 1904, ils devinent *Le Progrès* de Lyon et *La Dépêche* de Toulouse, ils respirent à pleins poumons l'air qui leur vient de cette rue Cadet où le Second Empire, bénévole, a installé les francs-maçons, et qui est l'air même de la période commençante.

Les idées se découvrent aussi. Voici, à l'arrière-plan, les deux idéologies léguées, la première par la révolution de 1848, la deuxième par cette autre révolution que la France couvait en 1869 et que la Guerre a pour quelques mois étouffée. 1848 a laissé les grands dogmes — égalité, fraternité des êtres, paix universelle, progrès — ; 1869 a laissé son rationalisme, son scientisme, son humanisme sommaires, qui, sans détruire les grands dogmes, les revêtent d'un langage nouveau, mal taillé et mal assorti. Qu'importe ! Les mythes ont la vie dure et, dès qu'ils sont entrés dans l'imagination des foules, indifférents aux prescriptions de la logique et aux infirmations des faits, ils s'y enfoncent et prospèrent.

Mais tout cela (le scientisme, l'idéalisme), reste au fond et n'occupe guère ces hommes que l'action a saisis. Il s'agit pour eux d'affermir la République, d'acclimater à sa cause les masses encore intimi-

dées, intimidables. Donc, ne pas faire peur ; c'est d'abord leur souci. Si on cherche à saisir leur programme, on en admire la simplicité : sur les réformes fiscales, rien ; sur les réformes ouvrières, rien : le socialisme, par deux fois, a précipité la République aux abîmes, il convient de lui infliger une sévère quarantaine ; sur les communards qu'on mène aux pontons, qu'on fusille, pas un mot : les républicains ont avec Thiers fait marché de leur sang, l'utile marché ne sera pas rompu. Reste la lutte contre l'Église ; l'ardeur du parti y est toute portée. Pour les républicains, quels qu'ils soient, peuple, bourgeoisie, intellectuels, l'Église est l'institution qu'il faut abattre. On peut foncer sur elle sans inquiéter les intérêts que la prudence veut qu'on ménage et sans trop gêner, chose importante, les manœuvres du vieux Thiers. « Hors l'anticléricalisme », écrit avec sagacité le chroniqueur politique du *Correspondant*, « la république manque de matière première. » Et voici l'arme que les républicains vont manier dans cette lutte contre l'Église : c'est l'idée de l'enseignement populaire, d'une loi qui fonderait en France la gratuité, l'obligation, la laïcité de l'école. Aux arguments anciens, l'expérience de la Guerre ajoute des arguments nouveaux : Ce n'est pas l'officier, dira-t-on, c'est le maître d'école prussien qui a vaincu, et l'agent du relèvement français sera le maître d'école laïque. Les républicains ne prennent pas garde que le maître d'école prussien était un rouage dans une

administration toute conservatrice où les Églises avaient leur place et leur droit, et que l'École révolutionnaire dont ils rêvent deviendra, restera difficilement une école nationale. Ils n'y prennent pas garde, et d'ailleurs, qu'ils le sachent ou non, leur souci profond n'est pas là. L'universel, non la patrie, est leur amour. *Gratuité, obligation, laïcité*, pendant dix ans ces mots vont retentir comme une trinité, un talisman magique. La laïcité est le but : pour que l'enfant n'y puisse échapper, il faut l'obligation et, pour que l'obligation soit efficace, il faut la gratuité.

La République française est un journal grave, d'une gravité qui ne serait pas supportée aujourd'hui. Notre *Temps* même a des chroniques où il essaye de sourire, mais *La République française* ne sourit jamais. La France était souriante sous l'Empire, et *La République française* condamne tout ce qui était en faveur sous le règne coupable. On avait de l'esprit sous le Second Empire, *La République française* n'en aura donc pas. On était sceptique sous le Second Empire, *La République française* sera donc dogmatique. Chaque numéro contient de très longues variétés littéraires, historiques, scientifiques, toutes rédigées dans un sens doctrinaire, avec une affectation de pesante raison. L'enthousiasme est fort surveillé : les romantiques en avaient abusé, on répudie leurs errements. Ils avaient fait un large emploi du point d'exclamation : on le proscrit. Et l'anonymat est la règle :

le Second Empire avait connu les individualités brillantes, *La République française* les éteint. Tout cela, solide, mais froid et dépourvu de qualité entraînante, n'eut pas remué l'opinion. Le chef d'orchestre au bras de plomb qui faisait aller l'ensemble, c'était Challemel-Lacour, l'universitaire, l'éminence grise du groupe, « l'oracle au verbe décisif », écrit Juliette Adam.

Mais à côté de Challemel-Lacour, il y avait Gambetta.

***

Gambetta n'aimait pas écrire. Sa main était paresseuse, l'imprimé l'ennuyait, la parole était tout son génie. Étouffée dans l'Assemblée, il fallait qu'elle résonnât ailleurs. Le laisserait-on haranguer les foules ? L'état de siège couvrait la moitié de la France, et les pouvoirs de Thiers étaient, en fait, discrétionnaires. Il pouvait autoriser, interdire, nul n'eut discuté son avis. Sans nul doute, on l'interrogea là-dessus. Or, il ne lui était pas désagréable que Gambetta se fît entendre. Gambetta put prendre son vol. Ni vers Paris, ni vers Lyon : on ne l'y entendra pas. Thiers désira sans doute qu'il évitât de remuer, de passionner les deux villes capitales. Mais quant au reste, liberté. Et c'est elle, cette chaude parole, qui, promenée par toute la France, y portera la bataille, y décidera le succès.

Le 16 novembre, Gambetta était à Saint-Quentin. La ville, un an auparavant, s'était courageusement défendue contre les Allemands, et Gambetta avait été appelé pour commémorer sa résistance. L'anniversaire n'était qu'un prétexte. D'un mot habile, qui devançait, annonçait un autre mot fameux, Gambetta sut distraire les esprits : « Ne parlons jamais de l'étranger », dit-il, « mais que l'on comprenne que nous y pensons toujours. » Et entamant sans retard un discours politique, il reprit les thèmes du discours de Bordeaux, mais avec une audace accrue. Il ajouta, osa risquer quelques pointes aiguës : attaques à l'Assemblée, attaques à l'Église. Il faudra la séparer de l'État, et la séparer, par surcroît, de l'École ; il faudra que les religieux n'enseignent plus la jeunesse : « Si vous leur confiez l'éducation, quand vous aurez à faire appel à l'énergie d'hommes élevés par de tels maîtres, quand vous voudrez mettre en mouvement ce peuple tout entier, quand vous leur parlerez de ses devoirs de citoyens, quand vous voudrez exciter en lui les idées de sacrifice, de dévouement à la patrie, vous vous trouverez en présence d'une espèce humaine amollie, débilitée, résignée à subir toutes les infortunes comme des décrets de la Providence. » Le compte rendu porte ici : *Profonde sensation.* Gambetta l'avait provoquée assurément, par cette véhémence oratoire dont il savait jouer en maître. Donc, la foi débilitait les êtres ! La sensation fut en effet profonde, et du dehors même, de tous

les journaux du parti, l'approbation vint, énergique, rapide. Mgr Dupanloup voulut répondre. Il faut séparer l'École de l'Église, avait dit Gambetta. L'école catholique était l'œuvre même du vieil évêque, sa fierté : il l'avait sauvée en 1850, et voulait la sauver encore. Mgr Dupanloup n'était pas un ultramontain, Veuillot avait constamment été son ennemi. Il ne souhaitait pas que l'Église gouvernât l'État, mais il voulait qu'elle enseignât toujours les esprits et les âmes, et que l'État lui reconnût ce magistère. Le journal *Le Français* publia sa réponse. A quelle expérience métaphysique, interrogeait l'évêque, allez-vous oser soumettre les enfants ? Quelle morale, quelle science universelle, prétendez-vous leur enseigner ? Vous ruinerez les âmes, vous ruinerez la France...

Mais dans ce jeu cruel des vérités blessantes, l'évêque trouvait à qui parler, et la réplique fut durement donnée. Challemel-Lacour, sans doute, non Gambetta, tint la plume : « Si la France a besoin d'être régénérée, qui donc l'a pervertie ? Serait-ce par hasard l'enseignement laïque, lequel est encore à créer ?... Votre domination achèvera de nous ruiner et avec nous votre catholicisme, s'il ne se trouve bientôt une Assemblée indépendante et des hommes d'État assez résolus pour nous en affranchir. » (30 novembre.)

Ce premier discours et cette discussion qu'il avait provoquée, formaient ensemble, pour Gambetta, une belle entrée de jeu. En janvier il était à Mar-

seille, dans cette Provence où le peuple l'aimait, et qu'il aimait lui-même comme une plus chaleureuse, plus intime patrie. Le préfet Kératry réussit à lui interdire la parole et, la foule s'amassant sous ses fenêtres, fit avancer sur elle la cavalerie. A Toulon il parla, et, méridional parlant à des méridionaux, s'exprima véhémentement : « La démocratie républicaine est la France même », dit-il, « il faut donc dissoudre cette Assemblée qui, née d'une surprise, ne tient compte ni des avertissements, ni des manifestations de la souveraineté du peuple. » En avril, à Angers, apaisé pour séduire les angevins paisibles, toujours il attaque l'Assemblée, mais il mêle dans son discours l'éloge ému du paysan propriétaire, de l'armée nouvelle qui refera l'union entre les fils divisés de la France et, avec insistance, l'éloge de Thiers. Dix jours plus tard, parlant au Havre et gagné à la prudence normande, il prononce la phrase fameuse : « Croyez moi, il n'y a pas de remède social parce qu'il n'y a pas une question sociale. Il y a tous les jours un progrès à faire, mais non pas de solution immédiate. »

Comme il devenait sage, le tribun de Belleville, et comme il tenait bien sa gageure. Peut-être même la tenait-il trop bien, montrait-il un peu trop sa bonne volonté ; Thiers le pensait parfois. «Soyez sages », disait-il aux Adam ses amis, « mais pas trop, vous auriez l'air de faire ma politique et moi la vôtre, et les monarchistes s'exaspéraient encore

davantage. » En effet, il devenait difficile de marquer la séparation entre la politique des deux chefs, l'un se modérant sans cesse et l'autre s'animant. Tous deux alliés contre l'Assemblée, où s'arrêtait leur alliance ? Thiers et Gambetta : on s'était étonné quand Gambetta, en juin, avait osé rapprocher de son nom le nom de Thiers. Sept ou huit mois passés, on ne s'étonnait plus : au printemps de 1872 la France entière liait les deux noms, et lentement se prenait à les confondre.

Au Havre et à Angers comme à Toulon, toujours Gambetta répétait son cri de guerre contre l'Assemblée, son cri pour la dissolution. Ce que voulait d'abord ce beau joueur, c'était faire brèche, abattre l'Assemblée qui ne l'écoutait pas, et toutes grandes ouvrir les voies aux chances de l'avenir.

VIII

LES RADICAUX VAINQUEURS DANS LES CAMPAGNES

En juin, victoire pour les radicaux. Trois élections furent disputées, dans le Nord, la Somme et l'Yonne. Des républicains radicaux s'y étaient portés candidats contre des monarchistes et des conservateurs libéraux. Très vite il fut certain que les conservateurs libéraux, serrés entre deux partis extrêmes, seraient battus, et qu'entre ces partis chacun, pour voter utilement, devrait choisir. Très vite encore, il apparut que Thiers avait choisi, qu'aux radicaux il donnait son appui. Les trois sièges furent à eux.

Cela fit une grosse impression. Les élections de juillet étaient venues trop tôt et dans une telle presse d'événements, d'inquiétudes accumulées, qu'on n'avait eu le temps ni de s'émouvoir d'elles ni de les bien comprendre. Leur signification, d'ailleurs confuse, était restée voilée. Pour celles de janvier, de même : leur caractère n'avait pas été net. Le pays avait voté pour le gouvernement,

pour la République de M. Thiers, et le gouvernement, la République de M. Thiers, n'étaient pas chose dont les conservateurs s'effrayassent encore. Le Midi et les grandes villes avaient voté rouge : c'était prévu. Mais les élections de juin avaient un autre caractère. La victoire de Gambetta y avait été très nette, et elle s'était produite au-dessus de la Loire, dans la vallée de l'Yonne, les pays picards et flamands. Les paysans suivaient donc les ouvriers, et le Nord le Midi. Double événement, auquel Thiers avait visiblement aidé.

C'est la défection de la paysannerie qui affectait surtout. On en reçut une impression de surprise qui étonne un peu. La paysannerie, en effet, avait un grand passé révolutionnaire, on aurait dû s'en mieux souvenir et davantage se méfier. En 1789, soulevée par toute la France, elle avait forcé les châteaux des maîtres, brûlé leurs parchemins, objets de sa détestation séculaire ; elle avait rompu les liens féodaux qui enserraient, qui lui prenaient la terre, et ses insurrections innombrables, éclatant en tous lieux, sans cesse renaissantes, avaient été l'une des forces secrètes de la révolution, un des moyens de sa victoire, car les bourgeois auraient été difficilement vainqueurs dans les villes. Mais la paysannerie avait longtemps paru contente de ses gains, et quand les ouvriers d'industrie, aux environs de 1830, avaient commencé une autre révolution, elle s'était montrée indifférente d'abord, puis hostile. La révolution des ouvriers

était socialiste, à quoi n'entendait rien la paysannerie, toute attachée à ses droits, à ses propriétés récentes. En 1848, la paysannerie avait fait bloc avec les bourgeois et les nobles pour défendre les patrimoines. Dans la société conservatrice, on gardait ce souvenir agréable, on se reposait sur lui. Mais ce bloc de 1848 avait-il eu cette solidité qu'on lui avait prêtée ? Non pas ; l'alerte de février, de juin, avait bientôt passé, et dès 1849, en 1850 plus encore, les radicaux (qu'on appelait alors les rouges), surent se faire écouter dans les campagnes. Une flambée nouvelle y couva, monta, on eut peur dans les châteaux. Le coup d'État bonapartiste ayant étouffé cette flambée, on respira, on oublia. Que s'était-il passé ensuite ? On s'en rendait mal compte ; on mesurait mal combien le Second Empire, régime produit par la démocratie paysanne, lui était resté fidèle, l'avait favorisée, grandie. Du foyer mal éteint, il était resté des cendres et des braises. Les hommes d'État du Second Empire y prirent garde, ils soignèrent le paysan. Dans l'ample distribution des biens matériels accrus et prodigués qui caractérise les années 1850-1860, il fut servi d'abord. Il eut des routes, de nombreuses stations de chemins de fer, le télégraphe, la poste à vingt centimes. La tuile et l'ardoise sur son toit remplacèrent le chaume, et le pain blanc remplaça sur sa table le pain noir du sarrazin ou la bouillie épaisse des châtaignes. Comme sa condition matérielle, sa

condition morale s'éleva. Il avait son droit de suffrage, il avait fait un Empereur, peut-être on lui demanderait un jour de répéter sa consécration. Le paysan, en ce temps-là, c'était la masse française, le plébiscite était sa voix. Le préfet donc devait lui plaire et s'y ingéniait. Il lui rendait son fils soldat pour des congés d'un mois ou deux, plus libéralement que ne l'avait fait la Monarchie de juillet. Le conseiller général et le député écoutaient ses demandes, intercédaient pour lui. Tous les ennuis leur étaient racontés : le percepteur était trop pressant, l'agent de voierie trop méticuleux, pour telle querelle de cabaret le gendarme avait dressé un ennuyeux procès-verbal... Le député bonapartiste connaissait toutes ces histoires, et son rôle était de rendre la main de l'État moins rude pour les humbles. « Les autorités, enfin, lui parlaient avec plus de formes », écrit J.-J. Weiss, dont je viens de résumer, parfois reprenant ses mots mêmes, deux pages remarquables, « les messieurs ne lui disaient plus : « Hé ! l'ami ! » Le paysan français est fier, susceptible et fin. Il entendait fort bien ces nuances du langage. »

Tout cela, qui s'était produit dans ces régions sociales où le regard pénètre peu, ou l'avait à peine su ou trop vite oublié, et les élus de février 1871, reprenant d'anciennes habitudes, en maints lieux avaient recommencé de dire : « Hé ! l'ami ! » Nobles ou notables, ils ignoraient ou ils faisaient très mal leur métier populaire. Les paysans dès

lors s'étaient cabrés, et la propagande républicaine étant venue souffler sur les cendres, les braises des révolutions anciennes, ils s'étaient pris à songer que peut-être venait le temps de consolider les vieux gains, de chercher des gains nouveaux. Le socialisme ne les effrayait plus. C'était la chose des ouvriers, d'ailleurs écrasés par Thiers dans Paris. Pourquoi toujours les craindre et, les craignant, jouer le jeu des maîtres ? Au village, tout n'allait pas selon le vœu des masses. Les grands-pères avaient combattu pour la terre et la liberté ; avaient-ils vraiment libéré la terre et les personnes, leur victoire avait-elle été entière ? Les métayers du Centre, du Sud-Ouest, comptaient avec ennui les redevances et corvées qu'énuméraient leurs baux, compliqués et chargés à chaque renouvellement. Dans ces redevances, ces corvées, les vieillards reconnaissaient souvent les anciennes obligations féodales rétablies par un patient travail des maîtres et des hommes de lois, leurs agents. N'y avait-il rien à faire de ce côté ? Les petits propriétaires avaient bien aussi leurs griefs. Métayers et petits propriétaires ensemble s'ennuyaient de former toujours un bas peuple humilié, d'avoir toujours à peiner, payer et saluer. Le journal, le petit livre républicain qu'on lisait à haute voix chez le marchand de vin attisant leurs griefs, les paysans sentaient monter, grandir en eux le vieux désir de décourager par des brimades ou des refus, les nobles ou notables possesseurs de domaines,

La plus simple des brimades, c'était de voter contre leurs candidats et de préférer les plus rouges. Plus tard, on verrait à demander et obtenir.

C'est une révolution, avait dit Gambetta ; en effet, c'en était une, et toujours l'ancienne, la grande, reprise en des formes nouvelles, dans un climat nouveau, un climat de lenteur et de paysannerie. Point de romanciers, de poètes, point de meneurs héroïques et cherchant le péril. Dans la voix de Gambetta même, que de prudence, de politique rusée, se mêle à l'éclat romantique ! Voici, par exemple, Blanqui qu'on condamne, emprisonne au Mont-Saint-Michel. Quel est son crime ? En juillet 1870, huit jours après la déclaration de guerre, Blanqui avait follement essayé, avec quelques amis, la révolution républicaine que Gambetta et les siens réussirent en septembre. En novembre, dans Paris assiégé, à son gré mollement défendu, il avait renouvelé la tentative. Qu'avait-il fait que n'avaient fait les autres ? Mais le défendre, c'eut été se compromettre. Gambetta s'en gardera bien. Il ignore Blanqui, comme il a ignoré la Commune de Paris, ses électeurs de Belleville massacrés et proscrits. Où sont les foules, les défilés, les bannières ? On ne manifeste plus, on vote, on porte aux urnes le bulletin qu'a préparé le comité, que les républicains du bourg, le vétérinaire, le marchand de vin conseillent de porter. A la Franc-maçonnerie toujours secrète, s'ajoute maintenant la Ligue de l'enseignement. Jean Macé l'avait fondée en

1866, avec l'humble concours de Jules Larmier, sergent de ville à Paris ; d'Antoine Mamy, conducteur chef au chemin de fer de Lyon à Nogent-sur-Marne ; de Jean Petit, tailleur de pierres aux Ternes (Paris)[1]. Mais Jean Macé était maçon, et la Franc-maçonnerie a vite fait d'acquérir le contrôle de la Ligue naissante, qui répand son esprit, qui forme à côté d'elle des cadres élargis[2].

*
* *

La masse électorale a décidément changé : ce n'est plus cette foule ahurie qui tantôt votait pour l'Empire, tantôt pour la République et tantôt pour l'Église ; c'est une troupe qui exécute des consignes,

1. *La Ligue de l'enseignement à Blebenheim*, par Jean Macé, Paris, 1870.

2. Lire dans le *Bulletin du Grand Orient*, année 1871, p. 333, une communication des francs-maçons de Gray : « En mai 1870, disent-ils, nous avons fondé spontanément un cercle de la Ligue de l'enseignement, dit *Cercle graylois.* » Interrompue par la guerre, l'organisation du cercle fut ensuite reprise : « La loge n'agit point en son nom, mais elle crée à côté d'elle une association libre, spontanée, de laquelle elle fait partie et qu'elle stimule, seconde et soutient, elle lui procure les moyens d'agir en lui trouvant les hommes énergiques et capables dont elle a besoin pour son œuvre... » Le *Cercle graylois*, expose-t-on ensuite, appelle à des réunions de chef-lieu de canton les habitants des communes rurales ; il étudie l'organisation de *soirées lisantes*, de bibliothèques villageoises. — Nous avons là un *schéma* très complet de la manière dont les campagnes reçurent l'imprégnation maçonnique.

qui marche vers un but assigné, au-delà duquel paraissent d'autres buts qu'on ne dit pas tous. Le peuple français change de main, d'esprit peut-être. Quel sera son nouveau visage, son destin, sa fortune ? Ces premiers signes des temps nouveaux que nous avions d'abord cherchés, assurément ils se montrent et se pressent ici.

Les contemporains, chose assez rare, semblent avoir mesuré l'importance du fait. Ils l'examinent, le commentent, ils en définissent les problèmes. Les *Débats* (du 28 octobre 1872) publient à ce sujet un remarquable article : « On est étonné », y lisons-nous, « de la grandeur des changements qui se sont opérés depuis la Restauration et ce qu'il y a au fond de régulier dans le mouvement qui a opéré ce changement. » L'écrivain anonyme reprend toute l'histoire : 1830, la noblesse tombe ; 1848, la bourgeoisie tombe. L'avenir, semble-t-il alors, est au peuple ouvrier, mais celui-ci mésuse de sa force, se discrédite par sa révolte en juin 48, par sa soumission en décembre 51, et quand, en mars 71, il reparaît au premier plan, c'est aussitôt pour se discréditer encore par la révolte. Reste la paysannerie, elle seule à peu près innocente de cette « culpabilité politique » qui, écrivait Littré avec force et tristesse, emplit tout le passé français, et le pouvoir tombe en ses mains. Maintenant il y est, l'événement est acquis. Qu'en fera-t-elle ? « Les paysans », interroge les *Débats*, « vont-ils organiser leurs communes rurales avec la volonté qu'ils ont

d'être en soi, excluant tout ce qui n'est pas eux, administrant à leur profit et aux dépens des grands propriétaires ? Vont-ils décentraliser à leur manière en sorte que l'État, que l'unité du pays disparaisse dans la multiplicité des communes [1] ? Au lieu de se tourmenter, comme les ouvriers des villes, d'organiser le travail, vont-ils en gens pratiques organiser l'impôt de façon à le rejeter de leurs épaules sur les épaules des riches, ou de la propriété sur le reste de la fortune publique? Aurons-nous, en un mot, une rurocratie égoïste et avare, ou bien la France, assise sur cette dernière couche, pourra-t-elle s'y reposer ? Arriverons-nous enfin à un état de société où il y ait place pour le mouvement et place pour le repos, où la campagne soit le but de la démocratie ? Qui le sait ? Et il est dur de ne pas le savoir, car cela, c'est notre avenir. »

Beaucoup se préoccupent de cet avenir fermé. Recèle-t-il des années sombres ou sanglantes, ou seulement médiocres ? ou des années saines, heureuses ? Renan est un des premiers qui ait aperçu, deviné, la puissance paysanne. Candidat au corps législatif, en 1869, il l'avait rencontrée, et nettement compris la force et l'intérêt de l'élec-

1. Cette crainte, qui semble aujourd'hui fantastique, avait pour cause l'insurrection communaliste de Paris, nourrie par une idéologie fédéraliste qui avait montré quelque force dans les départements du Midi pendant la Guerre, et montrait une très grande force dans la révolution fédéraliste dont l'Espagne républicaine était alors abîmée, déchirée.

teur paysan, nouveau venu dans l'histoire de France : « Un gouvernement à bon marché, peu imposant », écrivait-il alors, « un honnête désir de liberté, une grande soif d'égalité, une volonté arrêtée de ne faire aucun sacrifice à des intérêts non palpables, voilà ce qui me parut l'esprit du paysan dans la partie de la France où le paysan est, comme on dit, le plus avancé. » C'est un diagnostic très réservé, nullement de catastrophe, que Renan donnait ainsi. Mais en 1869, le suffrage universel était dominé par un pouvoir fort. En cette année 1872 où les votes populaires heurtaient l'État désemparé, que pouvait-on prévoir ? Cet honnête désir de liberté que Renan avait aperçu, allait-il rester honnête, la paysannerie saurait-elle résister aux entraînements, aux sollicitations des démagogues? A cette question, des réponses rassurantes sont données. Un correspondant de Thiers, Louis Latrade, député de la Corrèze, observateur très modéré, refuse de s'inquiéter. C'est au sortir d'une campagne électorale qu'il écrit au Président. Il a vu les choses de près, les notables bousculés, les paysans poussant contre eux leurs candidats, et il n'en est pas effrayé.« Cette élection, écrit-il, offre ce caractère qu'elle indique dans les populations de nos campagnes, la ferme volonté d'échapper aux influences qui les avaient dirigées et si souvent trompées jusqu'à présent, et de n'obéir qu'à leur propre inspiration. Elles ont compris la valeur de leur vote, et, à ce point

de vue, le sentiment de la liberté politique commence à se produire chez elles. Il leur avait complètement fait défaut jusqu'à présent. » Puis, commentant l'événement : « Y a-t-il là quelque chose qui puisse devenir dangereux ? Non, monsieur le Président. Les habitants de nos campagnes sont presque tous propriétaires, et préoccupés surtout du soin d'augmenter leurs propriétés. Ils ont tous le sentiment conservateur par excellence, celui qui fait que chacun veut jouir du fruit de son travail et en faire jouir ses enfants. Un gouvernement ne peut avoir de base plus solide que celle qu'on trouve dans leur confiance et il dépend de vous de donner cette base au gouvernement républicain [1]. »

Un gain de solidité, quel bienfait et quelle espérance. Il n'était rien alors qu'on souhaitât davantage, voire même au prix de quelque médiocrité. La France cesserait d'être une nation guerrière ? Soit, où serait le mal ? Fini, le temps des triomphes ; fini de même, celui des désastres ! La France cesserait d'être une nation élégante ? Soit encore, beaucoup s'y résignaient. L'élégance française avait souvent revêtu la plus dangereuse frivolité, sa disparition pourrait être un bien. Le dix-huitième siècle avait été élégant, le Second Empire aussi, tous deux avaient été néfastes ; leur élégance avait été payée à un haut prix de ruines et de sang. Ce que la France aurait perdu en éclat,

1. Cf. *Le Courrier de M. Thiers*, par Daniel Halévy, p. 492.

peut-être elle le regagnerait en vertus d'un autre ordre. Sa puissance ouvrière et savante compenserait le déclin de son raffinement, et son peuple, ses masses humiliées et souffrantes, gagneraient en dignité, en raison et en mœurs. Il y avait beaucoup à souhaiter de ce côté, on ne l'ignorait pas dans la bourgeoisie libérale.

Aux *Débats*, au *Temps* donc, l'événement causait une attente où entrait, semble-t-il, plus de préoccupation que de réelle anxiété. On se rendait compte que le mot *radical* n'était enfin qu'un mot, trois syllabes sonores, et que sous ces trois syllabes dont il ne s'étonnait plus, l'électeur paysan introduisait un sentiment politique nouveau, très différent du radicalisme déclamatoire des clubs de 1848, du radicalisme dur et négateur des clubs de 1869. Ne parlait-on pas déjà, sur certains bancs autour de Gambetta, d'un « radicalisme de gouvernement » ? Si les radicaux transformaient la paysannerie, la paysannerie le leur rendait bien, et Thiers et ses intimes, non sans raisons, entrevoyaient de ce côté quelques chances confuses.

A Droite, c'était au contraire. De bout en bout, des Chevau-légers au Centre Droit, si éclairé, on portait un jugement tout sombre. Dans ces partis dont les notables ruraux faisaient l'armature, la défection de la paysannerie causait une sorte de vertige. Les trois élections de juin confirmaient des craintes depuis longtemps entretenues, croissantes. Un peu partout, les conservateurs perdaient

les mairies, en maintes régions disparaissait autour d'eux le vieil et courtois usage du salut, respectueusement donné, aussitôt rendu. La paysannerie perdue, c'était le sol même dérobé sous leurs pieds. L'atmosphère qu'ils avaient toujours respirée, quasi familiale, quasi patriarcale, venant à leur manquer, ils ne voyaient qu'abîmes devant eux, et de leur destinée propre, de l'avenir pour eux-mêmes si menaçant ne séparant pas l'avenir de la France, ils ne voyaient aussi qu'abîmes devant elle. Les légitimistes, les Chevau-légers du comte de Chambord, ses jeunes mousquetaires, ne concevaient la société que hiérarchisée, formée et maintenue par un ensemble de dévouements, dévouement du serviteur au maître, du maître au chef, du chef au roi, de tous à la patrie, à Dieu. Le radicalisme, déclarant l'homme égal à l'homme et n'assignant de fin à l'homme que l'homme même, ne pouvait, selon leur pensée, produire que des écroulements. Les trois élections du Nord, de la Somme et de l'Yonne confirmaient leurs craintes : la chute du grand arbre royal, l'arrachement de ses racines, rompant le sol même du pays, exposait à la tentation de l'envie et des haines les couches profondes et saines de son peuple.

Leurs voisins de la Droite modérée, du Centre Droit, étaient beaucoup moins qu'eux des hommes de caste et de dynastie, mais ils étaient tous catholiques. Liés au culte par la pratique ou le respect, ils avaient peine à concevoir qu'un ordre durable,

séparé des craintes, des espérances, de la présence de Dieu et des disciplines de son Église, pût s'établir entre les hommes. Ce qui les effrayait dans le parti républicain, c'était, plus que la République même, l'irréligion qui visiblement l'animait. Le radicalisme français, de plus en plus, se déclarait athée. Ajoutant négation à négation, il niait ensemble toute suzeraineté, refusait tout hommage au patron, au père, au roi, à Dieu. *Ni Dieu, ni maître*, avait dit Blanqui, le prisonnier du Mont-Saint-Michel; *Dieu, c'est le mal*, avait dit Proudhon, et ces enfants terribles de la République étaient bien ses enfants, et Proudhon même était son philosophe respecté. Les violentes formules que l'un et l'autre avaient émises circulaient, trouvaient audience jusque dans le peuple. Nulle part au monde, en aucun siècle, en aucun peuple, on n'avait observé un tel détachement des choses religieuses, un tel renversement des perspectives spirituelles. Aujourd'hui même, après soixante années, la France reste à cet égard une nation singulière entre toutes, ignorant le culte, la prière, et presque jusqu'au nom de Dieu : il n'est pas surprenant que la singularité commençante ait été considérée par des croyants avec angoisse, avec horreur. Pour Belcastel, le gentilhomme gascon, l'ultramontain dévot au Sacré-Cœur, et tout autant pour le duc de Broglie, normand et gallican, ce reniement de Dieu dont la France s'approchait, équivalait à un suicide moral. « Le mal est à la racine », écrivait dans

une lettre privée le député de Lyon Laprade, poète non négligeable dans la tradition lamartinienne, « le peuple a cessé entièrement d'être chrétien, on ne le convertira point. Jamais une nation n'a survécu à sa religion ». A la place de Dieu, les Rouges mettaient quoi ? La justice. Mais dans un monde livré aux forces brutes, dans un système tout matérialiste, que signifiait cette vertu désanimée, vain reflet des dieux morts ? Ce n'était plus qu'un mot, un masque porté par la haine et l'envie, une arme pour détruire. La France était-elle prise dans un engrenage de plus en plus cruel de crises dissolvantes, brisantes ? était-elle sur le bord d'un déchirement mortel ? Beaucoup n'en doutaient pas. Royalistes et catholiques, mais eux-mêmes marqués, exaltés par le siècle révolutionnaire, ils croyaient à la catastrophe de l'ordre traditionnel comme leurs adversaires à l'apothéose de l'ordre révolutionnaire ; contre eux mais comme eux, ils croyaient au grand soir justicier. Mgr Dupanloup y croyait. Dans une lettre fameuse écrite à l'occasion d'un congrès de libres penseurs, il avait prophétisé naguère les convulsions de la Commune ; fort de sa prédiction ancienne, il annonçait, à courte échéance, une convulsion sociale plus vaste et destructrice encore. Falloux, le prudent et sagace Falloux, y croyait de même ; un jour parlant à Thiers et l'objurguant, il lui avait annoncé les désastres du proche avenir, le marchand de vin et l'alcool démoralisant le peuple des campagnes, l'agitateur cosmo-

polite mettant le trouble dans les faubourgs. Après soixante années, la réalité découvre quelques-uns des traits de feu qui sillonnaient sa vision confuse. Mais pour lui, la vision n'était ni confuse ni lointaine ; elle était précise, elle annonçait demain, le sang, le feu tout proche des foyers. Et Veuillot, d'un mot terrible : « Ah ! insulteurs du Crucifix, s'écriait-il, renégats de tant de gloire, de tant de fierté, de tant d'honneur... S'il existe une France qui soit assez vôtre pour soutenir encore votre haleine, qu'elle vous ramasse et ramassez-la et accouplez-vous ! Vous pourrez produire ce que la terre aura vu de plus vil, mais il y a quelque reste d'une autre France que vous devrez assassiner ! »

***

Pour éviter ces abîmes, ces hontes, qu'allaient aire les catholiques de l'Assemblée ? En même temps qu'eux, et d'accord avec eux peut-être, qu'allaient faire les conservateurs libéraux que la propagation rapide, inattendue, du radicalisme populaire inquiétait fort ? Il n'était pas douteux que le cri poussé contre l'Assemblée, l'appel à sa dissolution, ne commençât de trouver écho dans le pays. Jeté à l'aventure un an auparavant, il retentissait, devenait une force effective. Ainsi s'ouvrait une question très grave, s'ouvrait peut-être l'abîme même. Un vote populaire avait fait l'Assemblée, l'avait rendue souveraine sans restriction ni terme.

Le consentement public accordait qu'elle durerait jusqu'au jour où l'indemnité de guerre serait payée et l'occupation allemande terminée. Or, de ce double événement on commençait de voir venir la date. Vers 1874, espérait-on (plus tôt peut-être), le double résultat serait atteint, la France serait libre. Mais aurait-elle une Chambre, un Sénat, un Chef, un statut gouvernemental ? L'Assemblée s'en irait, laissant un pays libre, mais toujours désemparé. Verrait-on commencer, dans cette carence des pouvoirs, les hasards d'une élection nouvelle ? De cette élection que sortirait-il ? Chargés du plus grave problème, que répondraient les électeurs ? Sauraient-ils résister à la propagande radicale ? Un homme, un vote ; des élus soumis au mandat impératif et toujours révocables ; une seule Chambre, nommée à court terme : dans le simplisme d'une telle doctrine, il y avait pour les simples une telle promesse de puissance, une telle tentation. La France connaîtrait-elle le joug d'une Convention nouvelle ?

Sur tant de problèmes, enfin, que pensait Thiers ? Cette campagne de Gambetta pour la dissolution de l'Assemblée qu'il avait tolérée, encouragée, l'avait-il en secret approuvée ? C'était une question urgente. Thiers présidait l'État, et l'Assemblée, par son vote du 31 août 1871, semblait s'être ôté le droit de lui retirer son pouvoir. Elle l'avait élevé, pour ainsi dire, au-dessus d'elle. Thiers en profitait-il pour conspirer contre elle ? L'homme n'était

pas sûr, les monarchistes étaient payés pour le savoir. Cinquante années les avaient renseignés. Thiers voulait-il, joueur incorrigible, recommencer la manœuvre par lui réussie en 1830, en 1848 ? Cet abatteur de souverains voulait-il abattre une Assemblée souveraine ? flairait-il sur le tard une nouvelle et dernière aventure ? On se répétait gaiement, sur les bancs de la Droite, un dialogue échangé, au lendemain de 1830, entre Thiers et Manzoni, le poète italien. « Tout va à souhait, » lui disait Thiers, « et je réponds de tout, à moins que la foudre... » Sur quoi Manzoni : « Quand on a des raisons pour craindre la foudre, mon cher monsieur Thiers, il ne faut pas taquiner dans les nuages... » Thiers, une fois de plus, sentait-il la tentation de taquiner dans les nuages ? Il avait été, dans sa jeunesse, presque un révolutionnaire. Peut-être le redevenait-il, l'âge a de ces retours. Dans ce relèvement des institutions françaises que la fortune avait mise en ses mains, qu'allait-il mêler encore ? cherchait-il, goûtait-il dans l'acclamation des Gauches, une dernière popularité, dangereuse autant qu'imprévue ? Falloux, dans sa maison angevine, songeait, écrivait : « Qui calculera jusqu'où peut s'égarer une grande intelligence troublée par une grande préoccupation personnelle ? »

IX

BROGLIE CONTRE THIERS

> L'Assemblée démolie, c'est la France perdue, et pour qu'elle soit sauvable encore, vous n'avez pas de temps à perdre.
>
> (FALLOUX, juillet 1872.)

L'Assemblée va cesser d'être hésitante : un homme, le duc de Broglie, y a repris sa place, et en lui elle trouve un chef. Les plans de campagne, les décisions, de cet homme tout va venir ; il est urgent de le connaître.

Le duc Albert de Broglie était dans toute la force de la cinquantaine, en pleine possession d'une énergie dont il n'avait pas encore trouvé l'emploi. Sa race était illustre, sa nature riche et contrastée. Le sang des Broglie et des Necker coulait ensemble dans ses veines, y mêlant à la vigueur résistante, à l'ardeur offensive des maréchaux du dix-huitième siècle, l'esprit subtil, nuancé, les vastes

facultés intellectuelles de Germaine de Staël sa grand'mère et de la duchesse Albertine sa mère. Et prenons garde de ne pas omettre Benjamin Constant dont s'introduit ici le sang nerveux, inquiet : de lui Germaine de Staël avait conçu sa fille Albertine, l'épouse du duc Victor, la mère du duc Albert.

Ces dons, ces habitudes familiales, tout le prédestinait au service de l'État. Monarchiste, orléaniste, il ne lui avait pas convenu de servir le Second Empire, même dans les fonctions réservées de la diplomatie où il était d'abord entré. Retiré, toujours actif, il avait été l'un des premiers dans ce groupe du *Correspondant* où fut si bien continuée, par les Cochin, les Foysset, les Lacombe, les Meaux, les Dupanloup, la tradition catholique et libérale commencée aux environs de 1830 par Lacordaire, Montalembert, Ozanam. Les collaborateurs du *Correspondant*, esprits profondément religieux, ne concevaient pas qu'une société pût durer sans autels et sans culte ; d'ailleurs très attentifs au siècle, ils ne pensaient pas que l'Église pût s'imposer à lui sans d'abord le connaître, sans raisonnablement satisfaire ses besoins de savoir, de discussion, d'équité sociale. Ils tenaient de leurs aînés une dure expérience toute procurée par l'écroulement successif des régimes, empires, monarchies diverses, républiques, toute formée par le spectacle de tant de ruines. Pourtant ils n'étaient pas découragés. Étroitement unis, trop étroitement peut-être, trop

séparés de la multitude par le charme grave et l'intimité de leur union, et nullement gênés d'être séparés d'elle, ils se réconfortaient par cette union même et par un sens élevé des traditions dont ils s'étaient constitués les gardiens. Cette certitude, un peu suffisante parfois, les rendait patients pour attendre ce temps dont le retour était pour eux certain, où ils reprendraient en main la direction du pays qu'avaient gouverné leurs pères. L'Empire était pour eux un des visages de la révolution : comme tant d'autres visages que le siècle avait consumés, il ne manquerait pas de bientôt disparaître lui-même consumé dans quelque catastrophe. Alors, sans doute, la France corrigée rechercherait l'appui des forces qui ne déçoivent pas, qui toujours ont porté, qui toujours porteront les sociétés humaines : ces forces ont leur source dans les familles notables, possédantes et croyantes.

Telle était l'école où le duc de Broglie s'était formé, et son effort d'homme public sera de rendre utile dans la cité la tradition de ses amis [1]. Entre

1. Il publia, de 1856 à 1863, les six volumes de son *Histoire de l'Église et l'Empire au quatrième siècle*. L'ouvrage, remarquable, s'inscrit avec honneur dans cet ensemble de travaux d'histoire religieuse qui fut produit en France vers le milieu du dix-neuvième siècle et que l'œuvre de Renan a mise dans son ombre. Les intentions politiques sont visibles : au quatrième siècle, l'Église prend la direction du monde païen et réussit à le convertir sans en renverser les fondements, la culture intellectuelle. Au dix-neuvième siècle, l'Église saura-t-elle reprendre la

Thiers et les Broglie (le père avant le fils), depuis les années déjà lointaines de la Restauration, les relations avaient été constantes, toujours convenables, jamais confiantes. Pour les Broglie, aisément dédaigneux, Thiers restait ce petit méridional pressé, ce journaliste habile, qui, vers les années 1824, avait hardiment fait carrière. Le duc Albert n'oubliait pas les avertissements de son père : « Il faut bien prendre garde à Thiers », recommandait-il ; « quelquefois il est vraiment bon, mais souvent il change, il prend *ses mauvaises figures*... » Le duc Albert était prompt à discerner sur le masque mobile de son aîné le rapide, le fréquent passage des « *mauvaises figures* ». Et Thiers, lui aussi connaissant le jeune duc et à fond et de loin, par la longue expérience de tous les siens, l'observait et surveillait. Il le savait ardent, ambitieux, et sous le masque ducal un peu fébrile et inquiet. « Regardez les mains, cette agitation des mains », dit-il un jour à l'Assemblée au jeune Dufeuille son voisin, « ce sont les mains de Constant, c'est tout Constant. » L'un surveillant les figures, l'autre les mains, ces deux hommes devaient se bien combattre.

Broglie avait accepté sans joie cette ambassade anglaise dont Thiers l'avait chargé : c'est pour

direction du monde moderne dont la révolution l'a momentanément écartée et le remettre sous l'influence chrétienne, sans détruire les constitutions libérales qu'il s'est donné ? Tel est le problème sous-jacent à l'étude.

l'Assemblée qu'il se sentait vocation (et Thiers le savait bien). Pendant un an, de son poste de Londres, il avait observé les choses de France, de temps en temps revenant à Versailles et y marquant sa place. Que faisait Thiers ? Thiers, cela sautait aux yeux, suivait une politique républicaine : Broglie n'en était pas fâché, l'ayant prévu et, par avance, accepté. « Je ne crois », lui avait-il écrit en mai 1871, « ni à la République, ni à la monarchie... Je vous fais là-dessus ma profession de scepticisme... Je crois au régime qu'on voudra, pourvu qu'il soit remis à la garde des honnêtes gens. » Telle avait été, dans les milieux libéraux, la très fréquente pensée des dernières années du Second Empire. Prévost-Paradol l'avait exprimée avec éclat dans son livre alors si admiré, si lu, *La France contemporaine*, et le duc Victor de Broglie, père du duc Albert, l'avait lui-même acceptée dans ses *Vues sur le gouvernement de la France*. Le nom du régime politique était d'importance secondaire, les institutions étaient l'essentiel ; dans un pays où l'instabilité des régimes est un fait, il fallait s'attacher à rendre fortes des institutions conservatrices, capables de s'adapter indifféremment à une monarchie, une république, un empire. *Politique d'abord*, écrira quarante ans plus tard un politique monarchiste ; *institutions d'abord*, telle était la formule des Broglie, de leurs amis, des catholiques libéraux du *Français*. Et la République, gouvernée par M. Thiers, contrôlée par une majo-

rité conservatrice, ne les avait aux premiers essais ni étonnés, ni même inquiétés. Mais Thiers applaudi par les Gauches comme il l'était maintenant chaque jour ; Thiers encadré par elles, Thiers ménagé, soutenu par Gambetta, c'était un autre événement, et dont Broglie s'alarma. Il devenait urgent que Thiers fût surveillé, contenu ; qu'à sa politique personnelle inclinant vers la Gauche, une autre politique fut opposée, celle du Centre Droit, des deux Centres, et Broglie sentit peser sur lui la charge d'une tradition mal défendue.

Ses amis de Versailles pataugeaient dans une confusion de pensées dont il mesurait les dangers. Homme de bonne race intellectuelle, il savait analyser les problèmes ; homme de vieille race militaire, il avait le goût des résolutions courageuses. De quoi s'agissait-il ? Cette question de soldat, Broglie se la posait en soldat. D'une restauration royale ? Non, puisque tout à l'heure essayée, elle avait été reconnue impossible à cause de la réponse du prince même. La position monarchique, Broglie le voyait, était virtuellement perdue, et ne pourrait être reprise qu'après la mort du comte de Chambord. Ce serait dans combien d'années, et alors serait-il temps ? Nul ne savait. L'art de saisir les occasions fait une grande part de la politique : une occasion venait de passer, son vain passage laissait dans le destin un vide que sur l'heure il fallait combler ; sur l'heure même il fallait qu'on avise et réponde. Il était dur de laisser les princes :

Broglie le savait mieux que quiconque. Ses opinions héréditaires (lui-même les appela ainsi) s'insurgeaient dans le fond de son cœur contre ces opinions différentes que lui suggéraient ses observations, ses pensées. Mais que faire ? Les Orléans s'étaient rangés sous la discipline des Bourbons, le Bourbon avait perdu ses chances ; les Orléans s'étaient liés, ils ne pouvaient plus rien. Fallait-il, pour ne les pas laisser, laisser la France, et renouveler, pour satisfaire aux exigences d'un loyalisme personnel, pour obéir au point d'honneur plutôt qu'au véritable honneur, la faute qu'avait hier commise les émigrés ? Car c'est exactement à une émigration intérieure que les Bourbons depuis quarante ans obligeaient leurs fidèles. Les Orléans, ralliés aux Bourbons, allaient-ils à leur tour condamner leurs amis ? leur imposer des vies diminuées, au grand dommage de la France même ? Le grand-père du duc Albert, presque sous le couperet de la guillotine, avait dit au duc Victor : « *N'émigre pas.* » Le duc Victor n'avait pas émigré, il avait servi Napoléon I^er^. Le duc Albert, attentif à ne rien oublier des siens, retenait le conseil de l'aïeul. L'Angleterre lui donnait, pour le mieux méditer, ses puissants exemples de soumission raisonnable et pratique, et il résolvait en raison, non sans révolte et souffrance de cœur, contre la cause royale et pour la France, au besoin pour la République, s'il faut écrire enfin ce mot populaire et sanglant, le douloureux problème de fidélité depuis un

siècle sans cesse posé dans les familles nobles, sans cesse repris, ressassé autour de lui.

A une République dûment confiée à la vigilance des honnêtes gens, pour eux dûment gardée, Broglie pouvait se résoudre. Il restait royaliste, sans doute, et il ne dépendait pas de lui que son cœur ne fût partagé. Mais aussi fortement qu'il était royaliste, plus fortement peut-être, Broglie était aristocrate et chrétien. Or, dans le cœur d'un aristocrate chrétien bien souvent un républicain est caché. En Broglie, on découvre souvent ce républicain-là. L'essentiel en toute société, pensait-il au fond, l'essentiel avant le roi même, c'est le noble. Le roi est pour la société un protecteur, un défenseur utile, la première de ses épées. Mais la société existe par elle-même, antérieure au roi ; elle existe, elle dure par les foyers,par les autels, dont la noblesse en tous pays garde les formes pures et parfaites.

Il importe, avait écrit *Le Français,* « de ne pas associer les intérêts du parti conservateur aux intérêts plus étroits, et parfaitement distincts, d'une restauration royaliste ». (5 juillet 1871). *Parfaitement distincts* : Broglie, à cet instant du moins de sa difficile carrière, souscrivait à ces mots [1]. Les intérêts du parti conservateur étaient

1. De même Buffet, plus tard si monarchiste. Le duc de Broglie nous l'apprend : « M. Buffet n'était pas, à ce moment (1871), le monarchiste déterminé que nous avons connu

ce qu'il fallait essentiellement défendre. Défense difficile : l'aristocratie de naissance avait perdu en France ces fortes positions que partout ailleurs elle occupait encore, et le catholicisme, en Europe partout vaincu, en France plus qu'ailleurs était en mauvaise posture. Pourtant il subsistait une société dirigeante, laborieuse, instruite, capable de bien faire, digne qu'on la soutienne, et il y avait toujours une France chrétienne, un clergé dévoué à ses tâches, des ordres charitables dont le peuple aimait les services. Pour ces familles, ce clergé, ces ordres, il valait la peine de combattre. Là étaient les dernières forces conservatrices, et le devoir était de se dévouer à fond pour elles.

Le duc de Broglie frémissait d'être absent et de considérer chaque jour, comme un spectacle lointain, le désarroi de ses amis. Séparé d'eux, instruit par la solitude et la distance, il voyait toute leur maladresse. Qu'opposaient-ils à Thiers ? Des plaintes, des reproches, des complots salonniers, rien que de puéril et de vain. Broglie, au contraire, formait en son esprit le plan d'un utile combat. Il fallait, pensait-il, négliger l'Extrême Droite, réunir les Centres, le Droit, le Gauche, et, soutenu par leurs quatre cents voix, agissant dans le cadre accepté d'une République existante, créer une Haute Assemblée qui, survivant à l'Assemblée

dans ses derniers jours. Son esprit a suivi une voie inverse de celle de beaucoup d'autres. »

même et retenant en elle son esprit, munirait la France, armerait les conservateurs contre les hasards des élections prochaines. Cela on pouvait le faire et hors cela que pouvait-on ?

Une Haute Assemblée, Sénat ou Grand Conseil, refuge et forteresse des classes dirigeantes : nous retrouvons ici le rêve aristocratique et libéral de la société noble, depuis quel que cent ans le rêve amilial des Broglie et des Necker. Germaine Necker y avait porté l'élan de sa parole ; la Cour des pairs sous la Restauration l'avait réalisé, et le duc Victor y avait été introduit par sa naissance, par la seule puissance de sa race. Libre, il y avait manifesté sa liberté par des votes fameux : seul, il avait voté l'acquittement de Ney, et il s'était désolé quand, au lendemain de juillet 1830, cette noble Cour, innocente des torts du roi, avait été durement réformée, abaissée, soumise aux choix discrétionnaires de Louis-Philippe et de ses ministres : « Le joyau de notre écrin monarchique est perdu », avait-il écrit dans ses mémoires. Relever, rendre viable en France, l'institution noble, utile dans le pays royal, plus utile encore dans le pays républicain, c'était la chère ambition du duc Albert, et il consentait d'y sacrifier les princes mêmes. La France, à la voix de Gambetta, se dirigeait vers une république jacobine, une chambre unique et souveraine, une présidence dictatoriale. Il fallait se mettre en travers. Broglie souhaita quitter Londres. Les plus durs mois de

l'après-guerre étaient passés, il se sentit libre de tout devoir et, en mai 1872, donna sa démission.

*
* *

Quand il rentra dans l'Assemblée, l'instant était critique. Les Droites — l'Extrême, la Modérée, le Centre, — durement atteintes par la victoire radicale, cherchaient confusément une parade, une riposte. Elles voulaient d'abord s'adresser à Thiers. Il était leur élu, il ne pouvait refuser de les entendre, de suivre une ligne politique qui leur fût acceptable. Donc elles lui délégueraient leurs chefs, qui, hors séance, discrètement et fermement, l'avertiraient. Broglie approuva, mais avisa qu'il fallait prendre garde, préciser la question, la poser exactement entre la république conservatrice et la république radicale, et réserver soigneusement la question monarchique vers laquelle entraînait toujours les habitudes, les passions, et qui présentement était insoluble. Thiers voudrait la poser au contraire, parler monarchie, république. C'était un jeu qu'il fallait déjouer. Pour dissiper l'équivoque, Broglie et ses amis demandèrent que la démarche fût faite, non par les Droites seules, mais par les Droites unies au Centre Gauche.

Broglie fut écouté, et les chefs du Centre Gauche aussitôt pressentis : S'associeraient-ils à la démarche des Droites? Les Casimir-Périer, les Chanzy, ne

repoussèrent pas l'invite sans l'avoir bien pesée. Ralliés à Thiers, nullement à Gambetta, ils sentaient la gravité de la menace radicale, elle les atteignait dans leurs circonscriptions. Ils marcheraient donc avec le Centre Droit, ils y étaient disposés, mais à une condition : que l'accord fût scellé par une commune déclaration républicaine. Cette déclaration, Broglie, en son for intérieur, et plusieurs avec lui, en comprenaient le bien fondé. Mais au moment de la prononcer, ils s'arrêtaient. Ils se heurtaient aux souvenirs, à l'honneur, au loyalisme. Ils acceptaient le fait républicain. Soit ! Mais accepter un fait, c'est autre chose que déclarer une fidélité. Et c'était cela que le Centre Gauche leur demandait. Je servirai la République, « je m'y engage... » avait écrit Casimir-Périer en septembre 1872, dans la lettre publique où il avait déclaré son ralliement. *Je m'y engage*, c'était parler clair. Les monarchistes du Centre Droit voulaient-ils, pouvaient-ils s'engager et, par une sorte de serment prêté au régime nouveau, à ce troisième essai d'une république si faible encore, s'interdire, interdire à leurs princes, les chances encore grandes de l'avenir ? Il semble bien que Broglie, dans sa solitude anglaise, n'avait pas exactement mesuré les difficultés intimes qui faisaient obstacle à l'union des deux Centres. Repris par les suggestions des siens, par l'atmosphère de Versailles, il recula. La déclaration lui parut dure à pro-

noncer, le Centre Droit la refusa, et le Centre Gauche écarta l'alliance offerte.

Les Droites ainsi laissées durent agir seules, et leur démarche prit l'apparence d'une protestation monarchiste. Grande gêne pour elles, grande commodité pour Thiers, qui, placé sur un bon terrain, sans peine les manœuvra. Il était leur élu, sans doute ; mais son immense autorité personnelle lui créait une indépendance, il savait bien qu'on n'oserait, qu'on ne pouvait le renverser. Aux délégués des Droites il fixa un jour, une heure ; ils vinrent avec exactitude, le général Changarnier, les ducs de la Rochefoucauld, de Broglie, quelques moindres seigneurs, quelques bourgeois, neuf en tout. Thiers, occupé, d'abord les fit attendre, enfin les reçut avec une vivacité affable, caressante : « Que je suis heureux de vous voir... » Et, s'adressant à Changarnier : « Mon cher général, mon illustre ami, asseyez-vous près de moi, parlez, je vous écoute... » Le général octogénaire s'assit auprès du Président septuagénaire, deux momies qui se serraient les mains, l'une haute, oscillante, l'autre petite mais ferme, les yeux levés et pétillants. « L'ordre, se récria Thiers, qui donc mieux que moi le défend ? J'entends, vous voudriez une monarchie. Puis-je la faire ? Vous mêmes... — Non, ce n'est pas cela, protesta Changarnier, c'est de l'ordre que nous avons souci, de la menace radicale, et nous vous demandons... » Thiers enten-

dait la demande, mais voulait l'éluder et toujours revenait à défendre cette République que ses visiteurs ne lui contestaient pas. Plus fort, plus exercé, plus rapide qu'eux tous et meilleur escrimeur, il sut les renvoyer penauds : « Que voulez-vous, » leur dit-il sur le pas de la porte, « la République est de ces choses que l'Empire nous a léguées... » Puis leur tourna le dos, heureux de cette dernière flèche adroitement lancée.

Les chefs de la majorité, déçus et voulant qu'on le sache, dès le lendemain exprimèrent leur mécontentement par un communiqué solennel. Ce communiqué produisit un effet de gaieté. Ces hauts personnages, si visiblement importants, avaient été bafoués, et l'avouaient ; dupés par l'amusant vieillard, le marseillais aux mille tours. On rit, on se souvint des démonstrations analogues qu'avaient essayées, en 1848, d'autres personnages également importants, les Molé, les Dupin, les Montalembert, tous aînés ou défunts amis de ceux que Thiers venait de bafouer. On leur avait trouvé des surnoms de comédie, on les avait appelés « Burgraves », « Bonnets à poil ». Les parisiens libéraux de 1872 se souvinrent de ce dernier vocable, et les « Bonnets à poil » de Versailles devinrent leur amusement. Les Changarnier, les La Rochefoucauld, les Broglie, étaient d'un autre temps, on ne leur pardonnait pas le ridicule de le si peu comprendre. Leurs allures compassées sentaient la cour, l'Église, ils déton-

naient dans cette France que le Second Empire, avec sa rapidité brillante, son chic amusant et vulgaire, sa cour aventureuse et libre, avait déshabituée du ton noble, et qui paraissait chaque jour plus républicaine encore qu'on ne l'avait pensé, plus détachée des anciennes manières, plus différente de l'ancienne France.

Thiers, atouts en mains, pressa le jeu et annonça un prochain emprunt pour la libération définitive du territoire. Les chefs de la majorité répétèrent leurs avertissements : La condition première pour la réussite d'un emprunt, c'est la confiance des possédants ; les élections radicales ont détruit cette confiance, l'emprunt réussira-t-il ?... Thiers n'écouta rien. Il avait préparé les choses de telle sorte qu'un échec n'était pas à craindre. Le taux élevé de l'emprunt, ses conditions particulières d'ailleurs fort onéreuses (frais d'émission compris, le taux revint à plus de 6 pour 100), intéressaient au succès toutes les banques d'Europe. Prévenues, alertées, toutes d'accord elles conduisaient, garantissaient l'opération. Les guichets furent ouverts le 28 juillet, clos le 29 : trois milliards avaient été demandés, quarante et un furent souscrits, dont vingt par l'étranger. Quarante et un milliards, c'est-à-dire, compte tenu de la différence des temps et de la dévaluation du franc, quelque deux cents milliards actuels, davantage même. Il est bien entendu qu'il s'agissait de souscriptions fictives et dont les

signataires avaient escompté les fortes réductions. N'importe : c'était un triomphe, et dont la grandeur fit taire les critiques. Il était prouvé que l'Europe, autant que la France, faisait crédit au gouvernement, à la République de Thiers.

***

Thiers pourtant n'était pas vainqueur, il s'en fallait. Entre l'Assemblée en France et les Cours en Europe, la manœuvre lui restait difficile. En France, il avait lié partie avec Gambetta ; hors de France, dans les chancelleries et les Cours, Gambetta restait un épouvantail, et son évident accord avec Thiers causait une sorte de scandale. De Saint-Pétersbourg, Thiers en recevait l'avis. Prenez garde, lui disait-on, ne découragez pas des sympathies utiles... A Berlin, de même ; Gambetta y signifiait toujours la révolution et la guerre. Les trois empereurs, l'Allemand, le Russe, l'Autrichien, s'étaient rencontrés à Gastein. On ne savait trop ce qu'ils s'étaient dit, mais on soupçonnait qu'ils avaient parlé de Gambetta. Bismarck, sans doute, avait là-dessus des pensées personnelles et fort libres : il ne faisait pas à Gambetta l'honneur de le craindre, il prévoyait pour la démocratie française un avenir médiocre, très justement il comprenait qu'elle avait perdu son ancienne puissance contagieuse, et il la souhaitait à la France comme un mal pernicieux et lent.

Mais autour de lui régnaient des répugnances, des craintes dont il devait tenir compte. Thiers, qui commençait à négocier l'évacuation des départements occupés par l'armée allemande, sentit grandir les résistances. L'occupation était une garantie contre l'anarchie française, et de toute victoire radicale l'état-major prussien tirait prétexte pour s'enraciner dans ses conquêtes. La libération du territoire, grande affaire pour la France, pour Thiers même grosse affaire. De sa réussite, de son achèvement, il attendait un surcroît de prestige, une autorité souveraine. Il lui fallait donc louvoyer et, pour réussir au dehors, dissimuler ses vraies alliances intérieures, différer sa politique toute favorable aux Gauches.

A l'Assemblée c'était d'autres signes, mais qui le prévenaient aussi d'être prudent. La crainte du péril radical grandissait sur les bancs du Centre Gauche, et Thiers réussissait mal à rasséréner ses amis. Il devinait, de ce côté, de subtiles et tenaces manœuvres, dont Broglie sans doute tenait les fils. Broglie parlait à ses amis libéraux, à un Jean Casimir-Périer ; il leur recommandait, il complotait avec eux, cette alliance intime des deux Centres qui, seule, pourrait détacher Thiers de la dangereuse amitié radicale. Une République, soit, disait Broglie ; ne nous demandez pas pour elle notre foi, qui ne nous appartient pas ; nous lui apporterons notre consentement, nous consentirons à lui donner les institutions qui la ren-

dront durable, mais à une condition : qu'elle soit faite par vous et nous, les deux Centres unis, et non par vous unis aux Gauches contre nous, mauvaise alliance dont vous-mêmes vous repentiriez vite. C'était, enfin, cette République sans les républicains dont Thiers avait habilement proposé la formule, mais dont, plus habilement encore, il escamotait l'application. Thiers entendait la rumeur, et force lui était bien d'être attentif à ces dispositions qui peut-être allaient modifier la température de l'Assemblée. Jusqu'alors il avait pu dire aux Droites : « S'il y a désaccord entre nous, c'est votre faute ; chaque fois que j'ai voulu m'appuyer sur vous, j'ai trouvé, au lieu de l'appui, la conspiration... » Broglie et Casimir-Périer allaient-ils ensemble terminer la conspiration, offrir l'appui ? Thiers ferait-il confiance à ces nobles, à ces grands bourgeois qui, marchant à pas feutrés, l'enveloppaient tout en venant à lui ? Il n'en avait guère envie, ayant mordu au fruit nouveau des acclamations populaires. *Vous êtes l'impopularité*, disait-il à Lacombe, un des conspirateurs, *et moi, je suis la popularité*... Bel avantage, il tenait à le conserver. Mais il fallait ne pas brusquer les choses. Il modifia donc légèrement sa conduite. On était en juillet ; la session étant près d'être close, Thiers donna enfin quelques bonnes paroles. En termes énergiques, il répudia toute solidarité avec ceux qui menaient campagne pour la disso-

lution : « Je dois tout à l'Assemblée », dit-il en substance, « si je pactisais avec ses adversaires, je croirais conspirer contre le souverain... » Broglie l'écoutant, se rappelant 1830 et 1848, pensait sans doute : « Et ce ne serait pas la première fois... » Mais enfin les paroles conciliantes avaient été dites, les conservateurs les reçurent en grâce, et l'Assemblée et son chef irascible, apparemment en assez bons termes, prirent congé pour le temps des vacances.

Thiers fit davantage, il modifia un peu ses rapports avec la Gauche. Gambetta devenait pour lui un gros embarras : sans égard pour la belle, la paresseuse saison, l'orateur se préparait à repartir à travers les provinces, à y recommencer ses courses tapageuses. Thiers souhaitait éviter les à-coups de cette éloquence. Par négociation ou contrainte, y réussirait-il ? Il fit avertir Gambetta : dorénavant les réunions publiques lui seraient interdites. Cet avis officiel comportait d'ailleurs quelques tempéraments : « La conversation de Barthélémy-Saint-Hilaire, » écrivit Thiers, « dira le reste. » Barthélémy-Sainte-Hilaire, son secrétaire particulier, était un républicain passionné, et Thiers recourait volontiers à sa plume ou sa conversation quand il voulait, sans lui-même s'engager, accorder aux gens de la Gauche quelque grâce ou facilité. En fait, la conversation de Barthélémy-Saint-Hilaire adoucit beaucoup les choses. La ressource des réunions

privées fut libéralement laissée à Gambetta, et il lui resterait possible, par l'artifice d'invitations nombreuses, de donner à une réunion privée presque l'ampleur et tout le retentissement d'une réunion publique.

*
* *

L'interdiction, quoique adoucie, lui parut un signe grave. Il était visible que Thiers, libre ou contraint, se laissait aborder, gagner, par les négociateurs très persistants des Centres. D'où, pour les républicains, ce problème : Vis-à-vis de Thiers ramené vers la Droite, quelle conduite tenir ?

Gambetta et ses amis hésitèrent d'abord. Plusieurs étaient d'avis que Thiers, dans le fond toujours ferme, toujours à eux, devait être ménagé, et qu'il convenait de ralentir les polémiques, pour lui, pour ses négociations avec l'Allemagne, gênantes. Barthélémy-Saint-Hilaire, sans doute, avait laissé entendre que des pressions extérieures conseillaient quelque prudence, que cette prudence ne durerait pas plus longtemps que ces pressions mêmes. *La République française* annonça que la campagne contre l'Assemblée serait suspendue, et Gambetta lui-même, dit-on, aurait promis à Thiers de surveiller sa parole. A lire ses discours on en doute, et on incline à penser que dès le

premier instant il préféra, pour manœuvrer Thiers, les moyens de vigueur.

La vallée du Rhône l'appelait, il s'y rendit. Réunions privées ou réunions publiques, le résultat n'était guère différent : il parlait, on l'acclamait, et sa parole aussitôt imprimée allait partout. Et de nouveau, en chaque discours, revint, comme un marteau puissamment manié, le cri contre l'Assemblée, pour sa dissolution. Quant au nom de Thiers, plus trace. Gambetta ne le prononce plus, ne le propose plus aux vivats des auditoires, et même il lui arrive de relever, rétorquer ses propos. Thiers venait de laisser entendre qu'il était prêt à fonder, en accord avec l'Assemblée, une République conservatrice. Gambetta n'admettait pas l'alliance de ces deux mots : « Il n'y a pas deux Républiques, » dit-il à Firminy ; « le pays distingue d'autant moins la prétendue république conservatrice et la prétendue république radicale qu'il sait que ces mots sont passagers... » Chambéry : les bourgs, les villages environnants délèguent vers lui leurs maires, leurs conseillers, leurs militants républicains. Une fausse manœuvre s'est produite : les journaux républicains ont commis la faute d'annoncer la réunion privée, et le préfet, de ce fait la tenant pour publique, l'a interdite. Gambetta n'en est pas gêné, il reçoit ses auditeurs par groupes dans son hôtel, et, au lieu d'une réunion privée, il en tient trente. Il reçoit les délégations

l'une après l'autre, pour chacune trouvant un mot cordial, heureux. Il était admirable en cette sorte d'emploi, la main toujours tendue, la parole toujours prompte[1]. Et toujours mêlé aux grâces, aux gentillesses, revient tenace et répété le refrain du combat : « Il faut fonder la République en chargeant une Assemblée nouvelle de la consti-

1. Sur Gambetta, orateur de réunion publique, nous avons une joyeuse page de Veuillot : « M. Gambetta fait son cavalier seul absolument comme à la Chaumière, sans regarder où il jette le pied. Sa danse des œufs consiste à casser les œufs, et son omelette, battue avec les talons, tire son prix de l'audace avec laquelle il y mêle les coquilles. Plus on l'écoute, plus on reconnaît que le bon orateur de foule est celui qui compte assez sur l'intelligence de son auditoire pour ne rougir point des sottises qu'il va dire, ou qui est lui-même assez sot pour ne s'apercevoir pas des sottises qu'il dit. On applaudit ses vocalises comme celles d'un ténor qui chante du Scribe :

Sous l'avalanche homicide
Ma force te servit d'égide !...
Perdu, déshonoré,
Je n'espère qu'en toi... du moins tu l'as juré !

Les ténors font applaudir cela d'une salle entière. Le mérite singulier de M. Gambetta est de le faire applaudir sans musique, aux simples lueurs de la chandelle, par cent cinquante Allobroges dont quelques-uns sont gradés et dont quelques autres ont eu jadis du bon sens. Mais il y a le vent qui souffle à travers la montagne, et les influences du petit vin de Savoie, et le mât de cocagne en perspective... » Il faut rendre à Gambetta cette justice qu'à l'Assemblée nationale il parlait mieux. Toujours ce don mimétique qui le mettait au ton des auditoires.

tuer », dit-il aux uns. Aux autres : « Nous n'aurons pas un long temps à attendre... Cette Chambre est arrivée au dernier degré de l'impopularité, de l'impuissance, de la stérilité et de l'incapacité... » A tous : *Dissolution.*

Grenoble enfin. Quel vent lui vint de l'auditoire, quel souffle, quelle influence montée de ce Midi rouge dont le Dauphiné sent le souffle ? Quelle impulsion l'entraîne — ou quel calcul ? En cette fin de septembre, la manœuvre du centre droit semblait fort près de réussir. Le détail en reste caché, on commencera de le connaître quand les Broglie, les Decazes, les Casimir-Perier, les Pasquier, laisseront lire leurs archives. A travers le journal d'un Lacombe on voit comme elle était active. Lacombe recueille des échos, les note, les communique à Falloux qui lui-même, légitimiste pourtant et de race et de cœur, écoute sans révolte. Peut-il oublier que les seules années où dans sa longue vie il a pu servir son pays, son Église, ce furent les années républicaines de 1848, 1849, 1850, 1851 ? Ces souvenirs lui restent et le rendent attentif. La République, peut-être, la République encore ! « La monarchie venant à nous manquer », avait écrit Lacombe, « il nous faut examiner sincèrement les améliorations possibles à l'état de choses actuel et ne pas les refuser, nous en emparer même en les dirigeant et en y mettant une condition, l'adoption d'une rigoureuse politique

d'ordre ». « Il nous faut *sauver l'héritage* enfin », poursuit Lacombe reprenant un mot de Berryer, et lui donnant un sens républicain, « le sauver pour les héritiers, pour les générations futures, sauver le sol *moral* de la France, tout cet ensemble de principes, de croyances, de libertés, qui l'ont faite et la maintiendront. » Falloux consent à écouter cela, il accepte de se placer sur le terrain des institutions républicaines. « Une constitution quasi monarchique à l'avantage de rapprocher le pays du vrai, et de lui en rendre, non le goût, qu'il n'a jamais perdu, mais l'habitude ; une Chambre haute à l'avantage de faire partie de ce vrai politique dont il faut se rapprocher. » — « Mais tout cela sera peu de chose, ajoute Falloux, sans une bonne loi électorale. » Là-dessus il est inébranlable : le suffrage universel est la source de nos maux. « Si l'on me rendait la monarchie, la plus monarchique du monde par ailleurs, avec le suffrage universel direct et illimité, ou la république avec le suffrage universel contenu et guidé par les influences normales de tout pays civilisé, je croirais l'ordre plus en sûreté sous cette république-là que sous la monarchie [1]. »

Le centre droit s'est porté vers la gauche, et le

1. Falloux, esprit abondant en vues, expose ses idées sur l'organisation du suffrage universel : c'est à la représentation des intérêts, telle que beaucoup la préconisent aujourd'hui, que pense ce vieillard solitaire. Voir sa lettre du 4 septembre 1872. Lacombe, *loc. cit.*, I, p. 123.

centre gauche, semble-t-il, se porte vers la droite. Le *Journal des Débats* entre en querelle avec *la République française*. Est-ce le commencement d'une politique nouvelle ? Broglie, disait-on, offrait à Thiers la présidence à vie dans la République et Thiers peut-être n'était pas insensible à l'appât un peu gros qui lui était montré. Jusqu'alors il avait vivement écarté tous les projets d'organisation constitutionnelle, estimant que son autorité personnelle était pour la France une constitution parfaite. Mais il en laissait parler autour de lui, dans ses journaux, il en parlait lui-même.

Gambetta voulut faire sentir à Thiers la force des colères qu'il allait déchaîner, voilà l'inspiration du discours de Grenoble. Une république menaçait d'exister, qui n'eût pas été la sienne. Il éclata :

Oui, il est probable que, lorsque le Parlement se réunira à Versailles, il dira que véritablement il n'y a pas une minute à perdre pour constituer la République, qu'est-ce que cela signifie ?

Cela veut dire que l'on sent, quoi que l'on en aie, non pas que la dissolution soit à prêcher, ni même qu'elle soit à démontrer, mais que la dissolution est faite : car si l'on n'avait pas cette intime conviction que la dissolution est là, comme le fossoyeur, prête à jeter une dernière pelletée de terre sur le cadavre de l'Assemblée de Versailles (*vive sensation*) ; si l'on ne ressentait pas les affres de la mort, vous pouvez croire qu'on ne parlerait pas de se marier

in extremis avec la République. *(Hilarité générale. — Applaudissements répétés. — Cris : « Vive la République ! »)*

Ce mariage *in extremis* — le ralliement des Droites —, Gambetta en bafoua l'idée, en diffama les intentions : ce n'était qu'ignoble comédie. Au ralliement même, il opposa un *veto* qui s'exercera longtemps, qui, pendant un demi-siècle, gardera sa portée :

Je voudrais que l'on déclarât que tous ceux qui ont été à un titre politique, dans les derniers jeux des partis, les chefs avérés des intrigues et des complots monarchiques, que tous ceux qui ont été les serviteurs des prétendants, les agents du désordre antipatriotique ; je voudrais que tous ceux-là fussent exclus de nos listes républicaines. Je voudrais ensuite que l'on distinguât entre ces chefs et ceux qui les suivaient, car ceux-ci pouvaient être de bonne foi, ils pouvaient n'être qu'égarés. A coup sûr, le nombre des égarés ne serait pas considérable ; et dans tous les cas, on n'accepterait parmi eux que ceux qui n'auraient pas pris devant leur pays et à l'encontre du suffrage universel une position compromettante.

Ainsi les monarchistes, légitimistes, orléanistes, bonapartistes, tombaient sous le coup d'un reproche et d'une condamnation, contradictoires entre eux, pourtant simultanés. Le reproche : ils ne comprenaient pas assez vite que leur fidélité était stérile, ils ne se ralliaient pas assez vite, de fait et de cœur, à la République. La condamnation : le droit au ralliement leur était refusé, ou

du moins mesuré avec une sévérité qui ne pouvait guère produire que des refus. La grâce n'était promise qu'à quelques égarés, dont le nombre était par avance fixé, prévu petit ; et ceux-là mêmes, Gambetta les prévenait des humiliations qu'ils devraient accepter avant d'être pardonnés. Il leur faudrait *justifier d'acte de résipiscence et de contrition irrécusables.* L'exclusive était formidable : elle atteignait la quasi-unanimité des familles nobles, la grande majorité des familles bourgeoises, toutes celles que dans l'ancienne France, d'un mot toujours applicable, on appelait les familles notables, et dont les enfants, remplissant l'armée, les tribunaux, les administrateurs, gardaient par longue tradition les usages de la société et de l'État français. S'ils étaient exclus, qui prendrait leur place ? Gambetta le dit ; en même temps que l'exclusive, il prononce la désignation : « Il faut aujourd'hui descendre dans les couches, dans les rangs profonds de la société », s'écrie-t-il. Continuons d'écouter, voici la tirade fameuse :

N'a-t-on pas vu apparaître sur toute la surface du pays, et je tiens infiniment à le mettre en relief, cette génération nouvelle de la démocratie, un nouveau personnel politique, électoral, un nouveau personnel de suffrage universel ? N'a-t-on pas vu le travailleur des villes et des campagnes, ce monde du travail à qui appartient l'avenir, faire son entrée dans les affaires politiques ? N'est-ce pas l'avertissement caractéristique que le pays, après avoir essayé

bien des formes de gouvernement, veut enfin s'adresser à une autre couche sociale pour expérimenter la forme républicaine ? Oui, je pressens, je sens, j'annonce la venue et la présence dans la politique d'une couche sociale nouvelle, qui est aux affaires depuis tantôt dix-huit mois, et qui est loin à coup sûr d'être inférieure à ses devancières.

Paris fut d'abord alerté par un télégramme qui, dans sa brièveté, rendait plus grave la signification des paroles de Gambetta : Au lieu du personnel gouvernemental actuel, aurait-il dit, il fallait en constituer un nouveau, formé surtout de travailleurs. Un journal révolutionnaire, le *Corsaire*, fut le premier qui donna le texte complet. La *République française* se taisait ; de ce côté, sans doute, on hésitait, on cherchait des atténuations ; enfin la *République française* imprima, confirma le texte du *Corsaire*. « Gambetta met à la porte les républicains conservateurs », écrit Lacombe dans son journal ; aux *Débats* on s'indigne : « Si le parti radical veut procéder par exclusion et mettre hors la loi toutes les classes et tous les citoyens qui refusent de passer sous ses fourches caudines, alors on recommencera la bataille », écrit John Lemoinne, monarchiste par tout son passé, mais rallié avec Thiers à la République.

Si l'exclusive que Gambetta avait portée était claire, moins claire était la désignation. Quelles étaient ces « couches profondes », ces « nouvelles

couches sociales » dont Gambetta annonçait le règne ? était-ce aux masses ouvrières qu'il pensait ? avait-il évoqué la foule anonyme, toujours mystérieuse, des insurgés de juin 1848 ? ou les soixante inconnus qui avaient gouverné Paris sous la Commune ? Alors commençait à se répandre en France le dur socialisme allemand qui, opposant classe à classe, concevait la révolution comme la destruction radicale des classes possédantes. Le jeune Guesde commençait d'en propager la doctrine ; « la bourgeoisie doit être anéantie comme classe », écrivait le communard Cluseret, et ce même journal où le discours de Grenoble avait paru d'abord, le *Corsaire*, écrivait : « Le but, c'est de substituer les vingt millions de paysans, d'ouvriers, de salariés, d'artisans, de fabricants, de boutiquiers, aux cinq cent mille familles de la classe dirigeante. » Gambetta cherchait-il des alliés de ce côté ? Plus tard, il s'en défendra : « J'ai dit les *nouvelles couches* », expliquera-t-il en juin 1874, « non pas les classes : c'est un mauvais mot, que je n'emploie jamais... Il est impossible de dire où commence et où finit cette bourgeoisie française, à qui la nation doit tant. » Mais cette explication l'eût-il en 1873 si nettement donnée ? Est-il vrai qu'il évitât alors de prononcer le mot *classe*, que la bourgeoisie déteste d'entendre parce qu'il dénonce, par cette plénitude de sens qu'il a toujours, l'inanité des résultats sociaux produits par la Révolution de 1789 ? « Malgré la loi,

quoi qu'on en dise », avait-il dit en novembre 1871 à Saint-Quentin, « il y a encore des classes. » Gambetta avait-il eu à Grenoble le désir d'annoncer, d'amorcer, une nouvelle guerre sociale ? Non certes, et à travers ses paroles commodément imprécises, vaguement menaçantes, composées à dessein pour faire vibrer tous les échos, il faut entendre un sens beaucoup plus modéré, beaucoup plus proche des réalités de l'avenir. Mais cet avenir, peu en avaient l'idée, et le passé seul, le passé redoutable continuant de servir de modèle, égarait les esprits cultivés toujours hantés par trop de souvenirs.

Tous enfin reconnurent dans la tirade énigmatique l'expression d'une vérité confuse et déplaisante, un trait de lumière qui offusquait les yeux.

Gambetta soufflait sur un feu mal couvert par les cendres. En même temps qu'à Grenoble il prononçait de puissantes paroles, à Nantes des pèlerins rentrant de Lourdes furent hués au sortir de la gare. Trois trains les ramenaient. Au premier passage, il y eut des sifflets, des chants : *Hou, Hou, les lourdauds.* Au second, au troisième plus encore, la foule s'animant, il y eut des rixes, des coups portés aux infirmes, aux malades, aux femmes. La ville était républicaine, et la police municipale agit avec mollesse. Cela fit impression.

Flaubert en parle dans une lettre à George Sand : « Que dites-vous de ceux qui vont à Lourdes, et de ceux qui les huent ? » Il les comprenait dans un même verdict d'ineptie. Mais le pays, agité en tous sens, ne donnait pas un jugement si détaché. Où allait-on ?

X

SIX MOIS D'ORAGES

« Dans quatre mois, je donnerai de la pelle au derrière à tous ces gens-là. »

(Propos de Thiers, rapporté par Hector Pessard.)

En temps de vacances, une commission, réunie de quinzaine en quinzaine, constituait à l'Assemblée une sorte de permanence. Ses séances étaient d'ordinaire vides et mornes. Cette fois, elle allait servir : aux paroles de Gambetta il fallait une réponse ; Broglie alerta la commission. Thiers était à Trouville, fort occupé à recevoir les saluts de la flotte anglaise, à faire exécuter sous ses yeux des expériences d'artillerie (il prétendait à toutes sortes de connaissances, il se croyait artilleur, chimiste et mathématicien, tout autant qu'homme d'État, historien, critique d'art et philosophe). La commission l'appela à Versailles : il y vint d'assez méchante humeur. Du discours de Grenoble aucune nuance ne lui avait échappé,

aucune peut-être ne l'avait surpris. Gambetta avait dénoncé la manœuvre du Centre Droit, et par la rigoureuse omission de sa personne, de ses services, l'avait lui-même menacé [1]. Thiers allait-il répondre à la menace par une déclaration de guerre ? Non pas ; c'eut été se livrer aux Droites, et cela, il ne le voulait pas. Allait-il écouter Gambetta, lui céder, rétablir l'accord antérieur ? Pas davantage, c'eut été rompre avec les Droites, et cela, il ne le pouvait pas. Il en était empêché par deux raisons, que déjà nous avons dites, que le retour des événements l'amenait à rencontrer sans cesse, à ressasser en ses réflexions, et que nous ressasserons aussi : Les unes étaient de politique intérieure, et c'était l'obligation de ménager les conservateurs, puissants dans l'Assemblée ; les autres étaient de politique extérieure, et c'était l'obligation, puissante encore, de ne pas heurter le sentiment des Cours. De Saint-Pétersbourg lui venaient des conseils de prudence, et chaque fois que montait l'étoile de Gambetta, l'Allemagne evenait réticente, résistante.

L'appel aux nouvelles couches avait retenti

1. Une seule fois, durant cette campagne oratoire, Gambetta nomme Thiers, et ce n'est pas dans un discours, c'est répondant à un toast porté à la santé de Thiers en même temps qu'à la sienne. Il s'exécuta, joua la carte forcée, mais avec quelle prudence, quel avertissement glissé à Thiers de ne pas « *trop écouter la voix qu'on entend dans le département de Seine-et-Oise.* »

par toute l'Europe, et nulle part n'avait été agréable aux classes dirigeantes. Thiers devait y songer. Après tout, cheminant comme il faisait vers Versailles qui le convoquait, où allait-il ? A une séance de commission, où les paroles échangées à huis-clos resteraient sans retentissement direct. C'était un bon lieu, la bonne occasion peut-être, de satisfaire à bon compte les conservateurs. Thiers résolut de la saisir. La question du discours de Grenoble ayant été posée, il se lança dans une véhémente tirade. « Le discours est mauvais, très mauvais », dit-il, « je ne connais pas de nouvelles couches sociales, je n'admets pas la distinction des classes... Celui qui distingue entre les classes pour ne s'attacher qu'à une seule devient factieux. » Il avait un don merveilleux pour l'improvisation et la véhémence. Les membres de la commission, éblouis, l'écoutèrent. Le grand conservateur de 1848, mémorable souvenir pour la bourgeoisie qu'il avait alors rassurée, reparaissait ; tous l'admirèrent. Décidément Thiers est à nous, pensèrent-ils. Et Broglie lui-même un instant peut-être partagea l'illusion commune. En quelques mots, il prit acte des paroles prononcées et, au nom de tous, se déclara satisfait.

Les notables parlementaires s'en retournèrent vers leurs maisons, leurs chasses, et Thiers, pour quelques jours encore, à Trouville. Quelles étaient au vrai leurs pensées intimes ? La méfiance avait posé profondément ses germes qui

ne pouvaient plus être ôtés. Mais dans l'incertitude de l'histoire il y a toujours place pour l'attente et certaines espérances limitées. L'union des Centres restait l'une de ces espérances, et la seule que pût saisir un conservateur éclairé. Des entretiens de Versailles elle sortait fortifiée.

***

Octobre passe. Les Français ont rempli leurs greniers, leurs cuves, leurs fruitiers. La mauvaise saison peut venir, elle les trouvera bien munis dans leurs maisons bien closes. Mais leur État ? Ils en ont souci. L'État, c'est la maison commune, et les masses s'étonnent qu'on la laisse sans un nom, sans une loi certaine. Bientôt les parlementaires vont se retrouver dans Versailles, et on souhaite qu'ils se décident, que déférant au vœu public ils abordent sans détour la question constitutionnelle.

Broglie, qui ne l'ignorait pas, répéta ses avances. Il déclara, dans une lettre que les journaux reproduisirent, n'avoir « rien à redire à la République de M. Thiers, comme disent nos paysans ». Il avait fait de son mieux, qui n'était guère. Mal lui en prit d'avoir ainsi parlé. Ses mots naïfs, involontaires, portaient trop visibles la signature ducale. « *Nos paysans,* » interrogea *La République française,* « qu'est-ce à dire, le duc de Broglie a donc des paysans qui sont à lui ? Et le

servage existe encore en Normandie ? Le noble duc retarde... »

Le 20 octobre, dans cinq départements, élections. Broglie et les siens jouèrent la partie, et la trouvèrent difficile. Pour les légitimistes, les bonapartistes et les radicaux, tout était simple : ils se nommaient, on les croyait. Mais on ne croyait pas les candidats du Centre. Ils se disaient républicains conservateurs. On ne leur demandait qu'un mot et ils en disaient deux, c'était trop d'un. Les journaux républicains inscrivaient avec leurs désignations franches les candidats légitimistes, bonapartistes. Mais aux noms des républicains conservateurs, ils ajoutaient un point d'interrogation. Les masses répugnent au doute, elles aiment qu'on sache et tranche, et ce point d'interrogation, cette malice républicaine, était auprès d'elles une arme redoutable. Les républicains conservateurs s'obstinaient pourtant, ils répétaient leur appellation compliquée. Conservateurs, qui en doutait ; toujours on les avait vus tels. Et, par surcroît, républicains ; était-ce sûr ? Ils acceptaient, disaient-ils, les institutions républicaines. Accepter, c'était peu, on voulait qu'ils se déclarent pour elles, qu'ils en professent les principes ; déclarer, professer, c'est autre chose qu'accepter ; on voulait aussi qu'ils ne parlent pas tant des « institutions républicaines », mais qu'ils nomment, tout uniquement, tout court, *la République*. Comme ils y avaient peine : ce

mot-là était toujours par eux mal prononcé. Et ils avaient beau faire, l'exclusive de Grenoble jouait contre eux.

Qu'exigeait-on enfin ? Saint-Marc-Girardin, dans une lettre ouverte adressée aux *Débats*, le dit avec une force indignée : « On a beau représenter à ces nouveaux inquisiteurs de la foi que l'Assemblée fait mieux que de signer un *credo* républicain ; elle le pratique, elle en accepte l'usage. On veut quelque chose de plus. On veut une pénitence publique faite par les suspects de souvenirs ou d'espérances monarchiques, le tout pour le plus grand honneur de ceux qui se croient les dépositeurs jurés de l'orthodoxie républicaine. » C'était cela même : on attendait d'eux cet acte de résipiscence, cette contrition publique dont à Grenoble Gambetta avait parlé. Il fallait qu'on embrassât la République comme une foi, qu'on la déclarât non seulement légitime, mais à jamais et seule légitime. A jamais, dans cette France qui, depuis un siècle, changeait de régime tous les dix-huit ans. Ce serment que l'Empire, au scandale des républicains, réclamait des fonctionnaires et des élus, les républicains voulaient-ils le rétablir ? Un serment de plus, si souvent un mensonge ! Broglie et les siens refusaient de mentir, et on les appelait hypocrites.

Il n'y avait pas de terme aux reniements qu'exigeait l'inquisition nouvelle. En même temps

que la foi monarchique et à travers elle, on poursuivait la catholique. C'est elle, elle surtout peut-être, qu'on voulait atteindre et frapper. Littré, dans ses études toujours honnêtes, presque toujours lucides, a entrevu cela. « Les cléricaux », écrit-il (catholiques eût été mieux dit), « n'ont pas une haine aveugle et un préjugé invincible contre la foi républicaine, mais chez nous cette forme est liée à la plus complète expression de l'État laïque et cette impardonnable offense suscite incessamment leur aversion. » Précisons un peu différemment : « Les catholiques, » aurait-il pu dire, « n'ont pas une haine aveugle et un préjugé invincible contre la forme républicaine, mais chez nous cette forme est liée à une foi révolutionnaire entièrement opposée à la foi chrétienne, et cette opposition suscite incessamment leur aversion. » La réciproque était vraie ; la foi catholique, impardonnable offense, suscitait incessamment l'aversion des républicains. Et la vieille aversion des légitimistes, en tous temps déchaînée, achevait de rendre la vie dure aux ralliés du Centre Droit. « Le nom de Tartufe, aujourd'hui, c'est *républicain conservateur* », disait un moqueur de l'Extrême Droite.

Dans ces accusations quelle est la part du vrai ? Peut-être on peut la discerner. Quand un Broglie, un Pasquier, tout à l'heure un Decazes, déclareront qu'ils acceptent la République, nous devrons les croire. Mais leur acceptation, comment

la définir ? L'acceptation entière, non passive, mais active, comprend la volonté de donner la durée. Or, ni Broglie, ni Pasquier, ni Decazes, n'eurent jamais cette volonté. Ils étaient gens d'honneur, d'ailleurs, ils parlaient franc et ne prétendaient pas l'avoir : « Ne nous demandez ni le reniement du passé, ni un acte de foi qui ferme l'avenir, et résolument, loyalement, nous soutiendrons l'état actuel », disait le duc Pasquier. Cette liberté que toujours ils réservaient pour l'avenir, gâtait les choses. Toujours ils prévoyaient un changement de régime : or ce que la France voulait alors, la chose simple et certaine dont elle était avide, ce n'était certes pas la Monarchie, ce n'était pas encore, dans les masses rurales, profondément la République (beaucoup, tout bas, regrettaient l'Empire). C'était un bienfait plus élémentaire et plus simple : quelqu'en fût le nom, un régime qui dure. Les ralliés, par la nature même de leur acceptation, trop raisonnable et nuancée, acceptant le fait, exceptant la durée, se séparaient du peuple.

Ainsi combattus, soupçonnés, insultés, visiblement ils allaient à la défaite. Thiers même, cela se devinait, était contre eux : son journal *Le Bien public* soutenait les mêmes candidats que *La République française*, parmi lesquels un Méline qui déniait à l'Assemblée nationale son pouvoir constituant. Sur les cinq élections d'octobre, une seule fut pour eux, contre une aux monarchistes

en Bretagne et les trois autres aux candidats des Gauches. *La République française* cria victoire, mêlant dans son cri un remerciement au chef hardi auquel était due la victoire : « Si le discours de Grenoble a eu pour effet, comme cela est possible, de mettre en déroute M. de Broglie et M. Saint-Marc-Girardin, et tous les meneurs de la Droite et du Centre Droit qui allaient se rallier à la République et même la proclamer et la constituer à leur façon en rentrant à Versailles, le mois prochain ; si le discours de Grenoble a empêché ce que l'on appelait la « conjonction des Centres », arrêté dès le début cette redoutable intrigue, le discours de Grenoble est un coup de maître [1]. » Puis, interrogeant Thiers : « De nouveau la France vient de se prononcer, et toujours contre l'Assemblée. Entre la France et l'Assemblée, hésiteriez-vous à choisir ? »

Thiers avait depuis longtemps choisi, et il n'avait donné que des paroles à la commission de Versailles. Son but restait le même : la République. Son instrument, pour atteindre ce but, le même encore : les masses républicaines, leur appui. A l'avertissement, à la menace incluse dans le discours de Grenoble, Thiers voulait obtempérer. De plus en plus, il voulait s'écarter

1. Il semble qu'on reconnaisse en cette phrase embrouillée le style de Gambetta plutôt que celui de Challemel-Lacour. Gambetta « parlait » beaucoup d'articles.

des grands bourgeois dont il n'espérait plus la puissance et la gloire ; de plus en plus, il s'abandonnait à ce penchant dictatorial et populaire, traditionnel à tous les maîtres de la France. La République, la France, sa personne, tout se confondait à ses yeux dans un vertige d'ambition et d'orgueil. Cinquante années d'activité, de domination et d'étude, avaient fait de lui, pour lui mais non pas pour lui seul, l'incarnation même de la nation. Hors lui, il n'admettait personne. Il ne connaissait à Versailles qu'une assemblée de factieux incommodes. « J'y compte », disait-il, « quatre cent cinquante lâches et trois cents fous. » Les lâches étant au centre, et les fous aux deux ailes. Contraindre les lâches, battre les fous, ou tous ensemble les duper, tel était le plan qu'il s'était tracé. Premièrement, louvoyant, rusant avec les Droites autant qu'il serait nécessaire, mener à bien la libération du territoire ; puis la libération obtenue, fort de ce triomphe et soutenu par l'acclamation populaire, s'imposer à l'Assemblée, lui imposer la République, sa République, ou la dissoudre, en appeler au peuple et obtenir de lui une immense acclamation. En Thiers, ce Protée, cet être si petit, parfois grand, il y avait beaucoup du fourbe, beaucoup aussi de l'artiste. Il avait un sens vif, chaleureux, du bel événement, de la crise émouvante, du nœud, du dénouement. « Dans la vie d'un peuple », avait-il écrit en racontant le Consulat, « il n'y a que des

instants... » Mot de poète un peu cabotin, nullement d'homme d'État. Instant, la nuit du Quatre Août ; instant, ce dimanche de l'an 1801 où toutes les cloches de France sonnèrent le Concordat ; instant (celui-ci préparé, mis en scène par lui), le retour des cendres de Napoléon ; instant, inoubliable instant, et tout de son génie, et tout à son avantage, ce jour maintenant certain et proche, où l'Allemagne, payée avec une facilité, une rapidité inouïes, se retirerait du sol de France, le laissant libre, intact. Quelle gloire, et pour lui quelle force. Il savourait l'une, et d'avance mesurait l'autre. Que pensait-il au juste, quelle manœuvre concevait-il ? Ceci demeurait un mystère pour ses intimes mêmes. Parfois, écrit Pessard, il prononçait le mot de plébiscite. Son imagination de méridional et d'homme de lettres concevait, souhaitait ce triomphe, ou, comme on disait alors, comme lui surtout aimait à dire, « cette belle page d'histoire. »

*
* *

La journée des élections d'octobre n'avait donc pu que le fortifier dans des pensées déjà certaines, mais elle avait agi comme un dissolvant sur ces hommes des deux Centres qui, sans entraînement, sans foi réelle, s'étaient tendu la main. A quoi bon nous rapprocher du Centre Gauche murmurait-on parmi les ralliés mal convaincus par Broglie,

lui-même au fond troublé ; les amis dont nous nous écartons nous insultent, et nous sommes battus avec ceux dont nous nous rapprochons, battus tout comme si nous avions gardé nos anciennes, nos chères couleurs... Et sur les bancs du Centre Gauche : A quoi bon nous rapprocher du Centre Droit, si l'avantage de la manœuvre c'est de nous faire plus sûrement envelopper dans sa défaite ?

En même temps reparaissait cette fissure qui très profondément divisait la haute bourgeoisie française. Presque tout entière conservatrice, elle n'était pas tout entière favorable au catholicisme ; il s'en fallait, nous l'avons montré par de frappants exemples. Il y avait là une difficulté qui ne tarda pas à renaître entre ces récents, ces incertains alliés, amers d'avoir été battus. La France était alors agitée par les pèlerinages que les moines assomptionnistes dirigeaient vers Lourdes, et d'autres confréries vers la Salette ou Paray-le-Monial. Les pèlerins paradaient dans les rues des villes, les plus ardents fixant leurs mouchoirs en haut de leurs bâtons de marche, comme autant de drapeaux blancs. Ces puérilités n'allaient pas sans horions, cris, bagarres. Mais ce qui surtout avait fait sensation, ç'avait été Lourdes, ses foules et ses fêtes. C'est alors que Lourdes commença d'acquérir son prestige mondial, et les intellectuels, qui avaient longtemps méprisé cette thaumaturgie provinciale, recon-

naissaient en elle une force avec laquelle il fallait compter. Force religieuse, force politique : le langage muet des symboles, les bannières blanches et les lys, montraient assez que l'avènement de Henri V était l'un des miracles demandés à la Vierge. Nombreux les textes où s'expriment l'indignation, le scandale causés par la dévotion nouvelle. Dans le *Temps*, Schérer s'indigne. Contre ces pèlerinages, contre les dévotions récentes, le *Journal des Débats* publia un article énergique. L'article était anonyme. Qui l'avait rédigé ? Il serait intéressant de le savoir[1]. « On a fait de Dieu », écrivait l'anonyme, « un personnage politique ; il siège à Droite. Il faut avouer qu'on a fourni bien des griefs à ses adversaires, et qu'il n'était pas besoin d'ajouter aux anciens griefs les processions et les pèlerinages de la Salette et de Lourdes. A ce jeu, on a perdu le bénéfice de l'assassinat des otages de la Commune, on a rendu inutile le sang des martyrs, on a mis contre

1. Je me demande s'il ne faut pas penser à Bersot dont, trois jours auparavant, les *Débats* avaient publié une lettre où cette même question est touchée. « La dévotion dont Lourdes est le théâtre n'a rien de commun avec celle que recommande Bossuet, pas plus que l'onction de M. Louis Veuillot ne rappelle celle de Fénelon. » Il se peut qu'après cette lettre on lui ait demandé l'article, qui est tout à fait dans sa pensée et dans son style. La lettre est du 17, l'article est du 20. L'autorité morale de Bersot était grande, et justifiée. Veuillot, dans l'*Univers*, soupçonne Bersier ou Pressenssé, l'un et l'autre pasteurs. Mais Veuillot était prompt à s'en prendre aux pasteurs.

soi la démocratie, une puissance de l'avenir. »

Polémiquer ainsi, c'était atteindre l'alliance à son point faible et volontairement la blesser. *La République française*, aussitôt prenant l'aubaine et soufflant sur le feu, reproduisit l'article entier. Les rédacteurs du *Français* n'appartenaient pas, dans la grande famille catholique, à ces groupes qui suscitaient les pèlerinages, multipliaient les dévotions. Leur tradition était bien différente. Ils avaient, selon l'usage gallican, l'habitude de la raison, et peu de choses étaient moins à leur goût que les pratiques lourdiennes, agitatrices de foule, prometteuses de miracle. Ce n'était d'ailleurs nullement à eux que s'était attaqué l'anonyme des *Débats*, mais à Veuillot et aux siens, aux évêques ultramontains, à leurs fidèles exaltés, enragés. Mais les nuances s'effacent dans la bataille. L'attaque atteignait des croyants et c'était un signe grave que les *Débats* lui eussent prêté leurs colonnes : *le Français* répondit avec vivacité, lui-même élargissant la fissure.

*
* *

Aux environs du 10 novembre, les députés se retrouvèrent à Paris dans leurs cercles, à Versailles dans les couloirs du Palais, les coulisses du théâtre où ils tenaient séance, entre Paris et Versailles dans ces wagons pressés où s'échangeaient tant de propos.

Le 13 etait le jour fixé pour leur rentrée : Thiers, ce jour-là, lirait un message dont on cherchait à deviner les termes.

Des deux parts, on était fort animé. Broglie, Lacombe, leurs amis, s'apercevaient avec ennui que leurs réflexions d'été, tenues entre peu, hors ce peu n'avaient guère prospéré. Rassemblés, les députés conservateurs ressentaient avec force leurs passions instinctives. La République était toujours leur répugnance, la Monarchie pour eux toujours la clef magique des espérances. Falloux, qui tout à l'heure, dans le privé, semblait accessible aux transactions, venait d'écrire sur le scepticisme de Thiers un dur article qui rompait les ponts. « Je trouve les esprits très excités », écrit Lacombe. « Des hommes que je croyais ramenés à des idées conciliantes, ne parlent que de résister à tous projets relatifs aux pouvoirs de M. Thiers, et de se placer sur le terrain monarchique. » Dans une réunion privée où la Droite se mêle au Centre Droit, Lacombe réussit pourtant à parler pour la transaction et à se faire écouter. Impuissants à donner au pays le gouvernement le meilleur, dit-il, nous n'avons pas le droit de refuser toute amélioration à l'état présent... Le duc Pasquier, le duc de Broglie, Witt (le gendre de Guizot), Chabrol (un ami du *Correspondant*), l'appuient ; Decazes conteste, Ernoul proteste, et dans la houle des propos échangés, tout reste obscur, rien ne s'arrête.

Rien davantage n'est perdu, et la merveilleuse parole de Thiers peut beaucoup. Que dirait-il ?

Il parle ; d'abord un lucide, minutieux exposé des affaires et négociations récentes : l'emprunt et son succès, la libération et les espérances à ce sujet permises, un sobre et fier résumé de ce qui a été fait. Puis, après quelques minutes de repos, Thiers de sa voix acide et provocante déclara sa politique : « *La République existe, elle est le gouvernement légal du pays ; vouloir autre chose serait une nouvelle révolution et la plus redoutable de toutes...* » Les Droites frémirent : elles connaissaient ce langage, c'était celui des propagandistes républicains ; Thiers désignait les perturbateurs : ils étaient à droite. A droite, la révolution, la révolution redoutable entre toutes. D'un même trait, Thiers avait distribué et le blâme et l'éloge : le blâme pour la Droite, pour ses adversaires l'éloge. A Gauche, le parti de l'ordre ! « C'est la République proclamée d'assaut », écrit Lacombe. Les Gauches, comblées, éclatèrent en acclamations et les Droites, du centre jusqu'aux extrêmes, firent entendre une profonde, douloureuse rumeur. Elles écoutaient encore. Au moins Thiers parlerait-il de la réforme du suffrage universel, de ces restrictions au droit du nombre aveugle dont on rêvait encore et qu'en conversation il déclarait toujours nécessaires ? parlerait-il de cette Chambre Haute dont la demande nettement exprimée lui eût concilié le

centre droit, lui eût aliéné la gauche ? Ni sur l'un ni sur l'autre de ces deux points, Thiers ne dit mot. Dénoncerait-il enfin les radicaux, leur renaissante audace ? Rien de tel, mais un couplet ardent sur la révolution, sur la justice sociale dont elle avait posé les bases, et qui semblait composé pour réjouir les Gauches, pour affliger, faire crier ces nobles nombreux dans l'Assemblée dont la Terreur avait décimé les familles, dont les enfances avaient été nourries par les récits de la proscription, hantées par les visions d'une sanglante guillotine. Gambetta n'eut pas autrement parlé. Sans doute, des mots apaisants venaient, revenaient çà et là. La République, affirmait Thiers, devrait être conservatrice... Les Droites n'entendaient là que des mots, ne voyaient que des fleurs jetées, disposées avec art sur un terrain perfide. « Aucune des précautions oratoires que j'avais recommandées pour rendre acceptable le passage à la forme républicaine n'avaient été prises », écrit le duc de Broglie dans ses *Mémoires*, « mais rien n'avait été négligé pour rendre la médecine plus amère... Je sentais chacune de ces paroles tomber goutte à goutte à côté de moi, comme de l'huile bouillante sur une plaie vive. Un sourd frémissement se faisait entendre sur les bancs de la Droite, tandis que les applaudissements de la Gauche donnaient à l'ensemble de la scène un caractère véritablement révolutionnaire. » Pour *La République française*, même

impression, qu'un mot souligne : « Entre chaque période du message apparaissait le spectre menaçant de la dissolution. » Ce fossoyeur dont Gambetta, à Grenoble, avait dressé l'image, Thiers préparait-il son entrée, annonçait-il la dissolution ? Thiers lui-même n'était-il pas le fossoyeur de l'Assemblée ? Il termina. Les députés des Gauches, debout, l'applaudirent longuement. Ceux de la Droite, bouleversés, debout et murmurants, se concertaient autour de leurs chefs : publiquement, insolemment, Thiers leur élu, Thiers qui leur devait tout et auquel ils étaient restés fidèles malgré ses insolences, ses trahisons visibles, Thiers les abandonnait, rejetait leur alliance ; délibérément il leur faisait affront.

Une restauration monarchique serait une révolution et la plus redoutable de toutes... Ces mots-là, plus que tous autres, étaient amers. Affichés sur les murs de toutes les communes (les messages recevaient cette publicité), ils iraient au pays, ils seraient commentés jusqu'au fond des campagnes, ils marqueraient au front tous ceux qui conservaient l'ancienne fidélité. Thiers le savait bien, il avait acéré le trait et dosé le poison. Il fallait lui répondre. Audren de Kerdrel monta à la tribune et, parlant pour tous, demanda qu'une commission examinât le message que l'Assemblée venait d'entendre. Thiers y consentit, non sans mêler dans son consentement quelques mots significatifs : « Je ne sépare pas la majorité de la

Chambre de la *majorité du pays* », dit-il. « J'ai cru en parlant comme j'ai fait, parler dans le sens de la majorité *véritable*... Je désire que l'examen de mon message soit fait *en face du pays.* » A mots couverts mais lisibles il montrait à l'Assemblée ce que toute Assemblée déteste, ce que celle-ci, si menacée, plus que toute autre détestait : son dernier jour, et le pays son juge.

L'Assemblée était trop agitée pour attendre patiemment le rapport de sa commission. Il fallait qu'elle éclate, reprenne la querelle. Le 18 novembre, Changarnier, le vieil Africain, monta à la tribune. Thiers voudra-t-il, Thiers ne voudra-t-il pas, répudier en public, comme il l'a fait dans le privé, cette déclaration de guerre à la bourgeoisie, cette excommunication qu'à Grenoble Gambetta a lancée ? Changarnier parla mal, s'en prit trop personnellement à Thiers dont il accusa « l'ambition sénile ». C'était gâter les choses. Broglie intervint alors. Son ralliement avait provoqué, hâté le désastreux message, il y avait une responsabilité, et beaucoup, parmi ses amis, le lui disaient en termes vifs. Engagés sur son conseil, en quel mauvais pas se trouvaient-ils portés ? Sur ce qu'il avait pensé et fait Broglie ne voulut pas d'équivoque, et, succédant à Changarnier, il demanda formellement que Thiers répétât devant tous ces paroles que l'autre mois il avait dites, cette énergique répudiation du radicalisme dont la commission de permanence,

dont lui-même, avaient été contents. Voudrait-il enfin ou ne voudrait-il pas rompre avec les Gauches, dénoncer Gambetta et la secrète alliance qu'il avait contractée ?

Pour la première fois, Broglie se montrait dans une grande journée et c'était, rude épreuve, pour attaquer en face le plus puissant des orateurs à l'apogée de sa carrière. Sa voix était aiguë, peu agréable, un peu zézéyante et rapide. Son allure, sa prestance oratoire, au premier instant, ne plurent pas. C'est un major de cavalerie, écrit le *Figaro*, qui fait la roue avec ses bras. Il s'imposa pourtant par le ton, la vigueur, un mordant qui venait de la force et de la hauteur même. La demande qu'il formulait était délicate. Le ton ducal sur lequel elle fut prononcée en fit-il une impertinence, presque une sommation ? On l'a dit, rien n'est moins sûr. Il n'avait pas paru, sur les bancs du Centre Droit, de la Droite même, que Broglie se fût adressé à Thiers en ennemi, et quand, pour lui répondre, il monta à la tribune, persuadées qu'il allait en parlant les satisfaire, les Droites l'applaudirent avec enthousiasme.

Elles furent bien déçues. Thiers avait pris ou décidé de prendre pour impertinence la question posée par Broglie, et il lui opposa, pour toute réponse, un accès de colère. Nature vive, comédien parfait, il excellait en cette tactique. « Cette fois, la mesure était comble », écrit l'historien

républicain Zévort, « le petit bourgeois se redresse de toute sa hauteur et pendant une demi-heure, il cingle la majorité frémissante de ses virulentes apostrophes. » Le petit bourgeois, c'était Thiers. Naguère il s'était plu à imiter les grands, à se grandir en se mêlant à eux. Maintenant, suivant une autre politique, il rentrait parmi les petits. Et à travers ses apostrophes, toujours fines et calculées, apparut la menace, ce que *La République française* appelle « le spectre de la dissolution ». Écoutons les cris perçants du vieillard : « Savez-vous ce qui n'est pas parlementaire, c'est de vouloir garder le pouvoir malgré son pays... Si vous le voulez, j'accepte le jugement du pays... » Là-dessus quelqu'un l'ayant interrompu : « *Je ne le refuse pas, je le demande...* » Au mot près, tout était dit, Thiers demandait la dissolution.

***

Il s'était fort avancé. Cette déclaration qu'il refusait à Broglie, beaucoup, parmi ses amis fidèles du Centre Gauche, eussent souhaité qu'elle fût prononcée. Gambetta leur faisait peur, et contre lui ils pactisaient avec les Droites. La majorité de l'Assemblée se dérobait, murmurait, et Broglie sentait une réussite entière sous sa main. Il était prêt à la saisir, à la mener à fond, à porter Mac-Mahon à la place de Thiers, à gouverner lui-même. Ardent d'avoir parlé, il voulait ache-

ver de vaincre. Mais il était trop tôt. Thiers était soutenu par des intérêts immenses. La Haute Banque, fort influente, engagée toute entière dans l'opération des emprunts, souhaitait pour leur succès une accalmie politique et, provisoirement au moins, le maintien de Thiers. Beaucoup, à Droite, avertis de la difficulté et sensibles à l'influence, réagirent contre leur victoire même et, entourant Broglie, voulurent qu'il modérât son offensive[1]. Thiers lui-même, rendu prudent par la bourrasque, s'effaça, laissant à son garde des sceaux Dufaure le soin de conduire et sauver la journée. Dufaure louvoya, accepta un ordre du jour qui déclarait tout à la fois « la confiance de la majorité dans l'énergie du gouvernement et sa réprobation des doctrines professées au banquet de Grenoble ». 263 voix prises dans les Centres, contre 116 des deux Extrêmes et 277 abstentions, votèrent la formule apaisante. La victoire était mince, ce n'était qu'une trêve obtenue.

Enfin Batbie porta à la tribune la réponse au message. C'était aussi, c'était surtout peut-être une réponse au discours de Grenoble. Gambetta avait mis hors la cité les classes dirigeantes, et

1. Cf. *Trois dîners avec Gambetta*, par Ludovic, Halévy, Alphonse de Rothschild proteste qu'il n'a pas travaillé à la chute de Thiers. Au contraire, usant de toute l'influence qu'il possédait au Parlement, il l'a fait durer six mois... Thiers est tombé le 24 mai. Six mois auparavant, c'est novembre, la crise du Message.

Batbie, parlant en leur nom, demanda que le radicalisme fût mis hors la cité. Il le définit, tel que le comprenaient, que le voyaient alors tous les conservateurs, de Francœur légitimiste à Jean Casimir-Perier libéral :

Il existe dans notre malheureux pays, une armée du désordre plus nombreuse et plus puissante qu'ailleurs... En 1848, les soldats de cette armée s'appelaient socialistes, en 1871, communeux, et aujourd'hui on les nomme plus ordinairement radicaux, nom qui, dans ces derniers temps, a été adopté pour désigner la ligue de la destruction. Leur but est de détruire ce qui est, sans indiquer ce qu'il édifieront à la place. Ils attaquent ce que nous défendons, détruisent ce que nous voulons conserver, insultent ce que nous respectons. Leurs espérances sont pour nous des causes de craintes... On dirait que leur désir est d'étouffer la grande voix de la religion, la seule qui lutte avec quelque force contre les déclarations bruyantes où les démagogues cherchent à exalter le sentiment du droit individuel.

« Cette armée, constata Batbie, marche à son triomphe légal, mal sans remède et bien pire que le triomphe passager d'une insurrection. » Batbie demandait que le gouvernement, d'abord, cessât de favoriser cette marche par des connivences visibles, que le pouvoir institué par la majorité de l'Assemblée cessât de retourner contre cette majorité même la puissance de son autorité. Batbie demandait davantage. Au radicalisme marchant vers la victoire, il fallait, pensait-il, pensait

la commission qui l'avait mandaté, opposer un gouvernement de combat qui réunisse toutes les forces conservatrices à l'effet d'éclairer les populations sur les desseins de l'ennemi social. « Dans notre pays plus que dans aucun autre », dit Batbie, « le gouvernement est le grand ressort de l'ordre et son abstention dans cette lutte serait de nature à égarer l'esprit public. »

Un gouvernement de combat : Batbie avait prononcé un mot qui répondait à de profonds désirs, qui retentit longtemps. Cette puissance de l'État, toujours si grande en France, les grands bourgeois, les notables maîtres dans l'Assemblée, devaient-ils être seuls à ne la point manier ? Les préfets du second Empire avaient conduit les masses ; les préfets de Gambetta, de septembre 1870 à février 1871, les avaient audacieusement imités. La majorité de l'Assemblée nationale devait-elle se laisser forclore par un chef d'État, par des préfets dont les manœuvres obliques travaillaient à tourner la France contre elle ?

Enfin, la conclusion :

La majorité est d'avis que le malaise tient à l'intervention personnelle du chef du pouvoir exécutif dans nos débats. Le président de la République, bien que son titre légal ne dépasse pas les droits d'une délégation, occupe de fait une situation éminente qui lui est propre, et la confiance dont il jouit dans ce pays lui donne une autorité que nul ne peut méconnaître. En sa présence, nous n'avons pas moralement une liberté entière, le chef du pouvoir exécutif

pouvant à tout instant couvrir les ministres interpellés, et transformer une question de ministère en question gouvernementale.

Il fallait donc en revenir à l'exacte pratique du parlementarisme : définir, limiter les droits du Président, et rendre à l'Assemblée les siens en votant « *dans le plus bref délai un projet de loi sur la responsabilité ministérielle* ».

Ainsi l'Assemblée, par la voix de Batbie, déclarait à Thiers sa volonté : elle exigeait qu'il présidât la République à la manière dont règne un roi constitutionnel ; elle lui concédait la stabilité, à condition que cette stabilité n'entraînât pas celle des ministres et qu'au-dessous du président irresponsable, il y eût un ministère toujours responsable et gouvernant sous le contrôle de l'Assemblée. L'Assemblée opposait à Thiers la doctrine même dont il s'était servi contre les princes, contre Louis-Philippe et Napoléon III ; elle réclamait de lui, mais contre lui, une de ces « libertés nécessaires » qu'il avait naguères définies, réclamées.

De ces « libertés nécessaires », Thiers n'avait plus qu'un faible souci. Dans ces notes rapides où il déchargeait ses rapides projets, on voit qu'il ébauchait alors un traité philosophique et politique sur « les vérités nécessaires ». Ces vérités, n'en doutons pas, n'étaient autres que les jugements que formait son esprit et que dictait sa volonté. Mais la

résistance lui était difficile. Il rompit, ferraillant toujours, et ferraillant en maître. On voulait atteindre sa personne ; il imagina de l'envelopper pour la défendre dans une cause plus vaste, et demanda que cette commission élue pour étudier une loi sur la responsabilité ministérielle, fût chargée d'étudier dans son ensemble le problème des lois constitutionnelles, de la loi électorale, d'une Chambre Haute. Trouble des royalistes : Thiers, par sa manœuvre habile, se servait de la commission même pour les faire tomber dans un piège républicain. Vous voulez diminuer mon pouvoir, disait-il à ses adversaires. Soit ! Mais à la place de mon pouvoir mettez quelque chose de solide... Plusieurs, et non des moindres parmi les orléanistes, auraient consenti. « Je ne comprends pas qu'on refuse », disait le duc Pasquier. Mais Batbie, Broglie, Ernoul, et avec eux la majorité dans la commission, s'en tinrent au premier dessein : d'abord, atteindre Thiers. Ensuite ils ne refuseraient pas d'examiner les lois constitutionnelles, mais en toute liberté et non sous la férule d'un Président dressé à la tribune et sa démission à la main, toujours prête à être jetée. Entre eux et Thiers, l'Assemblée dut choisir : Thiers l'emporta avec l'appui de toutes les Gauches, mais de bien peu. Gambetta, qui l'avait sauvé, désormais avait barre sur lui. La commission fut nommée, elle eut trente membres, et c'est elle, cette commission des Trente dont les travaux, après deux ans

d'hésitantes, de récalcitrantes démarches, produiront notre République. Les conservateurs y avaient la majorité, et leur premier soin fut d'y poursuivre contre Thiers cette harcelante campagne dont Broglie était le chef.

*
* *

Tout harcelé qu'il fût, Thiers tenait bon. Les immenses intérêts qui lui étaient confiés satisfaisaient pleinement ses instincts de travail et d'intrigue, ses hautes espérances. Son dessein invariable était de prendre appui dans le pays, hors l'Assemblée et contre elle. Or, la libération du territoire, cause profondément nationale, populaire, était merveilleusement propre à lui procurer cet appui. Le débat de Versailles n'était qu'une querelle, il pouvait s'y laisser battre. La libération l'occupa tout entier, il y porta sans réserve la multiple, la complexe ardeur, du patriote, de l'artiste et du partisan

Payer le Prussien, le payer au plus vite ; voir partir, faire partir le dernier casque à pointe, toute la France se passionnait pour cette tâche et cette espérance. Elle y mettait une flamme, un sentiment d'honneur qu'une prudente sagesse aurait peut-être dû combattre. L'Allemagne, cinquante ans plus tard, fera voir à ses vainqueurs qu'en tel cas la bonne politique est de crier misère, de chercher des délais. Mais la France de 1872

était à cent lieues d'une telle manière de sentir. A se libérer, à remplir de leur or le trésor allemand, à nourrir ainsi, grossir leur ennemi, imprudemment, naïvement peut-être, les Français au contraire mettaient leur coquetterie, à laquelle Thiers ajoutait la sienne, sa coquetterie d'homme d'action, de vieillard pressé de gloire, altéré de prestige.

La négociation n'était pas simple. A recevoir son dû, l'Allemagne était prête, mais à donner quittance, à restituer les départements occupés, les dernières forteresses, — Belfort, Toul et Verdun (Belfort surtout) — elle était moins disposée.

Les militaires, si puissants à Berlin, cherchaient constamment à garder ce qu'ils tenaient encore, et le spectre de la révolution, de Gambetta qui pour eux l'incarnait, était le prétexte qu'ils reprenaient sans cesse. « Le point noir », écrivait à Thiers un de ses diplomates, le comte de Saint-Vallier, « est toujours M. Gambetta ; son nom inspire une répulsion qui s'affirme avec une nouvelle force... M. de Redern, confident de l'empereur, aurait dit : « L'arrivée de cet homme au pouvoir équivaut, à nos yeux, à l'avènement de la révolution, ce que nous ne laisserions pas faire. » Raison toujours pressante de ne pas rompre avec l'Assemblée.

Décembre, janvier : Thiers négocie sur deux fronts : d'une part l'Allemagne, d'autre part l'As-

semblée. A Versailles, le terrain est glissant pour lui. La commission des Trente le mène durement, toute obstinée dans son dessein de limiter son pouvoir, d'étouffer cette voix, voix d'ancien ami passé aux ennemis et qu'une vieille expérience rend trop habile à placer, à acérer les traits. En vain Thiers prétend l'obliger à considérer dans son ensemble le problème constitutionnel ; c'est à lui qu'elle en veut, et c'est par lui, par la définition étroite de son travail qu'elle prétend commencer. Sa voix importune, elle ne veut plus l'entendre. Quel souverain a ce privilège de monter à la tribune des Assemblées, de jeter dans les débats le poids d'une trop lourde autorité ? Aucun. Thiers donc doit en être privé, tout au moins son droit doit être resserré. S'il veut parler, il en fera d'abord la demande. L'Assemblée s'ajournera, lui fixera un jour, une heure ; l'écoutera, puis, l'ayant écouté... Là-dessus, Thiers se récrie, amuse le pays sur une pittoresque réponse : « Tout cela est bien compliqué. Nous ressemblons, permettez-moi de le dire, aux Chinois qui, dans des circonstances solennelles, font un salut de politesse. On les accompagne, et on salue. Ils reviennent de nouveau refaire la même politesse. Tout cela en vérité, n'est pas sérieux. Il faudrait, dans les discussions financières, employer quatre ou cinq jours pour éclaircir les faits dont la rectification eût été l'affaire d'un instant... »

Broglie tenait bon, répétait à Thiers que le

différend entre la commission et lui portait, non sur des chinoiseries, mais sur sa fonction même, qu'il fallait enfin séparer du travail parlementaire. Là-dessus, de Thiers nouveaux récris, plus pittoresques encore et plus vifs. « Que voulait-on faire de lui ? Un combattant, qui aurait le sabre cloué au derrière ? un mannequin politique, un porc à l'engrais dans la préfecture de Versailles ? » Puis, bien vite, ajoutant à l'humour l'impertinence : « Ah ! » dit-il à ces gentilshommes ligués contre lui, « *si j'étais de ces nobles races* qui ont tant fait pour le pays, je pourrais m'incliner et accepter le rôle de roi constitutionnel. Mais moi, *un petit bourgeois* qui à force d'étude et de travail suis arrivé à être ce que je suis, je ne saurais, je vous le répète, accepter la situation que vous me proposez sans une véritable honte... » « *Le petit bourgeois, les nobles races* », aucun de ces mots ne fut perdu. Ils couraient le pays avec rapidité, des villes aux bourgs et des foires aux chaumières.

On semblait loin de s'entendre. Mais il y avait Berlin ; Berlin souhaitait, et même, pour donner les dernières signatures, Berlin exigeait l'accord de Thiers et de l'Assemblée.

Gontaut-Biron, ambassadeur là-bas, l'écrivait sans cesse et à tous. A Thiers : L'Empereur d'Allemagne craint Gambetta, il veut que vous vous entendiez avec les conservateurs de l'Assemblée, entendez-vous et tout sera rendu facile... A ses amis conservateurs : Bismarck n'a confiance et

goût qu'en Thiers ; entendez-vous avec lui, si vous n'y parvenez pas nous aurons peine à sortir des derniers litiges de la libération... L'entente se fit, Thiers accepta les contraintes, et la commission, de son côté, accepta de considérer le problème constitutionnel, l'institution d'une deuxième Chambre. Broglie rédigea, proposa à l'Assemblée les termes de l'accord. Sa politique, enfin, réussissait.

C'était une conspiration où Gambetta faisait sa part, pour lui fort difficile et méritoire : dans l'Assemblée, hors l'Assemblée, il se taisait partout. On le vit, toute une journée, sans doute plus sage, plus attentif qu'il ne l'avait jamais été pendant ses années d'études, écouter le jeune Fouillée défendant contre ses maîtres, en Sorbonne, ses thèses sur la liberté.

***

Janvier, février : « La grande majorité conservatrice n'est plus à faire », s'écrie le duc Pasquier, « elle est faite ». C'était triompher un peu vite : l'apaisement n'était qu'une bonace, que les Pasquier, les Broglie, les Dupanloup, les Ernoul et les Meaux tâchaient de rendre utile. Frêle réussite, l'union des Centres était sans sécurité, sans douceur. Entre ceux mêmes qui l'avaient consentie, la confiance manquait. Aux dîners de la présidence, Thiers invitait les conservateurs. De ces dîners,

une page du vicomte de Meaux nous donne le récit, l'atmosphère. Il rencontre là, un peu surpris d'y être, quelques amis. La société leur paraît douteuse, autant que la chère médiocre (toujours on avait mal mangé chez Thiers, c'était de tradition). Une innocente épigramme les console de leur ennui : « Le menu et la nouvelle majorité se valent », murmurent-ils.

L'union pourtant produisait quelques fruits, fruits pâles, tâchés dès leur naissance, de cette politique conservatrice qu'un autre chef eût rendue féconde peut-être. Ralentissons un peu notre récit pour connaître ces fruits, et goûter un instant cette saveur d'arrière automne qu'on leur sent.

Deux lois furent votées d'abord, qui étaient, suivant l'expression de Batbie, « des lois de combat » : l'une contre Lyon dorénavant soumis au même régime que Paris, divisé en six arrondissements dont chacun a son maire, le préfet assumant les fonctions ailleurs laissées à la mairie centrale. L'autre, contre l'Association Internationale des Travailleurs. A son influence était attribuée la Commune de Paris, à son influence encore, la propagande révolutionnaire activement menée dans les faubourgs des villes, autour des mines, des usines. L'âme secrète des masses, toujours prête à se dresser contre eux, effrayait les conservateurs, et l'Internationale était le corps qu'ils donnaient à leurs craintes ; ils se sentaient rassurés quand ils l'avaient frappée. Ils ne frappaient, en réalité,

guère plus qu'un fantôme et un épouvantail, l'Internationale avait très peu de force, et ce peu montait d'une profondeur où la contrainte échoue : l'Internationale fut mise en interdit.

Enfin, quatre lois constructives qui donnent idée de ce qu'aurait pu être, dans la France de 1873, une politique conservatrice durable : l'une, sur le travail des femmes et des enfants dans les manufactures, dont les heures furent réduites. Une autre, sur la réglementation des débits de vin et la répression de l'ivrognerie. Une autre encore, sur le Conseil supérieur de l'Instruction publique : la loi de 1850 y avait introduit, associé aux universitaires élus par leurs pairs, ce qu'on appelait alors « les autorités sociales » ; elle avait fait de ce conseil « la représentation libre et fidèle de tous les éléments de la société également intéressés à préparer les générations à venir », et voulu « qu'il jouât plutôt le rôle du père qui désigne les leçons à donner à son fils que du maître qui les donne [1] ». L'Empire, légiférant en un tout autre sens, avait rendu le Conseil tout bureaucratique ; la loi de 1873 restaura la loi de 1850, ajoutant le commerce, l'industrie, l'agriculture, aux corps de l'État jadis et seuls représentés. Et la quatrième, sur les bureaux de bienfaisance, où Mgr Dupanloup obtint la présence des prêtres.

Deux lois enfin furent étudiées, rapportées :

1. Rapport du duc de Broglie, 27 juin 1871.

l'une, sur la liberté de l'enseignement supérieur ; en 1875 elle sera votée, et les Universités catholiques en bénéficient encore. L'autre ne fut discutée ni votée, et son jour ne viendra jamais : elle concernait un sujet capital, l'enseignement primaire. Grave affaire, la plus grave de toutes, et dont la gravité par tous était sentie. L'enseignement primaire obligatoire, gratuit, laïque, tel était le mot d'ordre des républicains purs. Leur formule enchaînait les trois termes, les montrait indissolubles. Pour obliger, il fallait offrir : pouvait-on imposer la dépense ? Donc, l'enseignement devait être gratuit. Mais qui pourrait offrir, sinon l'État ? L'État donc enseignerait, et l'école, comme l'État, serait laïque ; la laïcité deviendrait obligatoire. Contre la formule trinitaire, les conservateurs s'insurgeaient et, repoussant le dernier terme, par défense et d'instinct, écartaient les premiers. Dès 1871, voyant Jules Simon s'installer à l'Instruction publique, ils s'étaient inquiétés, ils avaient interrogé Thiers. Jules Simon n'était-il pas, rue de Grenelle, le délégué des ennemis de l'Église ?[1] Thiers les

1. Se souvenir du discours qu'il avait prononcé peu de temps auparavant, le 14 mars 1869, dans une loge parisienne : « On répète avec raison, que la révolution n'est pas finie. Nous voulons qu'elle le soit. Quel en est le moyen ? Fonder partout des écoles, émanciper partout la pensée. » « Cf. *La Franc-maçonnerie sous la Troisième République* d'après les discours maçonniques prononcés dans les loges, par Adrien Leroux, t. II, p. 165. Cf. dans Mme Adam, *Nos Angoisses*, un curieux passage sur Jules

avait rassurés, déclarant avec force : « Jamais je ne cèderai là-dessus. » Le soupçonnait-on d'oublier, de renier son combat de 1849 contre le maître d'école politicien, « l'affreux petit maître ennemi du curé ? » Thiers s'indignait d'un tel soupçon.

Et pourtant il avait signé, en 1872, le projet de loi par lequel Jules Simon affirmait les deux premiers principes, l'Obligation, la Gratuité. Le troisième, la laïcité, restait sous-entendu. Les conservateurs avaient aussitôt réagi, et Ernoul, travaillant avec Mgr Dupanloup, avait rédigé un contre-projet dont les dispositions étaient, et restent aujourd'hui, du plus grand intérêt : les communes recevaient le droit de choisir, à la majorité du deux tiers des voix, entre les instituteurs laïques et les instituteurs congréganistes. Quant à la gratuité, elle était préparée, introduite, de la manière la plus ingénieuse et la plus libérale : tout enfant dont la famille ne serait pas en état de payer les frais d'école recevrait un bon correspondant à l'allocation scolaire ; ce bon, il le porterait où l'enverraient

Simon : « Il donne des appoints secrets mais colossaux à l'anticléricalisme... Il a subtilisé le *Journal des instituteurs* aujourd'hui fait ou inspiré tout entier par le ministre de l'Instruction publique. — Accordez, mon cher Simon, à la droite tout ce qu'elle vous demandera, lui disait l'autre soir Macé chez un de nos amis. Député par député, contentez-la. Au besoin, sacrifiez-nous, mais faites-nous une France délivrée des ténèbres cléricales. » Le Macé qui intervient ici, c'est le fondateur de *la Ligue de l'enseignement*.

ses parents, à n'importe quelle école, officielle ou libre. Ainsi se fut trouvée amorcée cette proportionnelle scolaire dont le regret, l'espérance même, occupent aujourd'hui beaucoup d'esprits. Dans le projet d'Ernoul, l'obligation manquait, mais l'obligation n'est qu'un mot, on l'élude aisément, et l'aide qu'Ernoul offrait à toutes les écoles, l'émulation qu'il instituait entre elles, eût fait beaucoup pour l'instruction du peuple, sans peine elle eût fait davantage que la grande et froissante machine unitaire qui, après cinquante années, laisse tant d'illettrés.

Une voie était ainsi ouverte : Jules Simon aussitôt et diligemment la ferma. Comprenant les dangers d'une discussion devant l'Assemblée, il étouffa le rapport d'Ernoul, son projet même, la question tout entière. La grande affaire pour son parti, ce n'était pas que le peuple français fût instruit, mais qu'il fût instruit d'une certaine manière [1].

1. M. Seignobos dans le septième tome de *l'Histoire de la France contemporaine*, publiée sous la direction d'Ernest Lavisse, écrit là-dessus quelques lignes que nous citerons : « On proposa de restreindre la gratuité aux familles indigentes, et de remettre les écoles communales à des « Associations » qui « se gouvernent librement » (c'est-à-dire des congrégations). Le projet ainsi remanié n'intéressait plus Jules Simon, il n'en demanda pas la discussion, l'enseignement primaire ne fut pas réformé. » La gratuité, en effet, dans le projet d'Ernoul, était restreinte, mais elle l'était aussi dans le projet de Jules Simon, pour des raisons d'économie alors pressantes. M. Seignobos semble ignorer la liberté laissée aux communes, des bons d'école il

On regrette moins cet étouffement quand on connaît le destin des autres lois qui furent alors votées. Déjà pesait sur elles le *veto* d'une secte énergique, et aucune, sauf celle qui réglait le travail des enfants et des femmes dans les manufactures, ne durera : Lyon retrouvera son maire, l'Association Internationale des travailleurs renaîtra dans le parti socialiste qui, seize ans plus tard, se formera publiquement à Paris ; la loi sur les bureaux de bienfaisance sera modifiée ; les préfets républicains, déférant à la puissance du marchand de vin, électeur et bénéficiaire de la République naissante, laisseront tomber en désuétude la loi sur la répression de l'ivrognerie ; les Universités libres perdront le droit très mesuré, très utile, qui leur avait été donné de participer à la collation des grades ; enfin les représentants de la société, quittant le Conseil supérieur de l'Instruction publique, y laisseront toute la place aux fonctionnaires, aux universitaires désignés par le ministre ou élus par leurs collègues, à un premier essai de syndicalisme administratif.

ne dit rien. Ses derniers mots sont significatifs, et sans doute expriment son esprit, si caractéristique pour la connaissance des inspirations profondes de la Troisième République : *le projet ainsi remanié ne l'intéresse plus.* M. Charles Seignobos est un calviniste cévenol, radical et anticatholique par tradition ; il s'exprime souvent avec une utile clarté.

***

Ces lois sans lendemain, Thiers les avait laissé faire sans marquer par un seul mot l'intérêt qu'il leur pouvait porter.

L'Assemblée lui avait reproché d'intervenir dans ses débats, il la satisfaisait en ne paraissant plus devant elle. Dufaure, son garde des Sceaux, seul présent aux discussions, commençait de remplir la fonction aujourd'hui dévolue à nos présidents du Conseil. L'Assemblée suivait volontiers ce vieux gallican, un peu républicain à son gré, mais qui du moins ne la trompait ni insultait. Tel soir de janvier, il recevait au Ministère de la Justice, et les membres de la majorité se pressaient dans les salons. Thiers n'y vint pas ; il était au Luxembourg où Calmon, son ami républicain, recevait les républicains. Gambetta y était aussi, fort sage et écoutant les propos du Président qui dissertait, très en verve, sur les arts. « Monsieur le Président », lui dit-il, « votre république est vraiment une république athénienne... — Non pas, répliqua Thiers, florentine ! » Laurent de Médicis était son idéal, il voulait l'égaler en France et c'est sans doute afin de s'y préparer qu'il avait fait copier à l'aquarelle, pour en orner les murs de son cabinet de travail, les fresques de Michel-Ange à la Sixtine. Et que lui importaient les manœuvres, les intrigues des conservateurs à

l'Assemblée ? « Dans quatre mois », confiait-il à ses intimes, « je donnerai de la pelle au derrière à tous ces gens-là... » Il ne s'effaçait que pour mieux travailler sur un autre terrain, pour préparer plus sûrement la libération de la France et son triomphe.

Ce ne fut pas sans peine : le grand état-major prussien, si puissant (et Moltke même), résistait à l'abandon des forteresses occupées : Belfort surtout, clef de l'Alsace méridionale, semblait bon à garder. Presque jusqu'au dernier instant, Thiers craignit. Vers février, il recevait encore avis que le gouvernement allemand cherchait par quelles voies il pourrait éluder ses obligations. En telle matière, quand on cherche, on trouve. L'Angleterre naguère, en des circonstances analogues, avait su garder Malte : les services de la Wilhemstrasse étudiaient ce précédent. Mais l'Empereur avait l'âme honnête et souhaitait qu'on exécutât le traité. Bismarck, pour des raisons qui n'étaient pas d'honnêteté, d'accord avec son souverain se séparait des hommes de guerre. L'Allemagne, pensait-il, avait assez conquis, et l'argent des Français était bon à prendre et à prendre au plus vite. Bismarck ne partageait d'ailleurs pas le sentiment de ces réactionnaires qui voulaient qu'on tînt la dragée haute aux républicains de Paris. Tout au contraire, une demi-anarchie démocratique (une république dissolvante, c'était son expression), était ce qu'il souhaitait à ses adversaires vaincus,

et il rentrait dans sa politique d'accorder au républicain Thiers une sorte de succès. Adolphe Ier, disait-il plaisamment à Gontaut-Biron, est l'homme qu'il vous faut ; prenez-le, résignez-vous...

Mars 1873 : les deux négociations que Thiers avait engagées, l'une avec la commission des Trente et l'autre avec l'Allemagne, aboutirent presque au même instant. Le 13, Broglie lut son rapport, et le 15, le traité fut signé à Berlin.

Ce fut une singulière séance, cette séance où Thiers et l'Assemblée conclurent un accord. Le Centre Droit triomphait, les Gauches se soumettaient, et pourtant l'Assemblée, à la voix de Broglie, faisait un pas nouveau vers la République. Elle terminait cette sorte de dictature dont Thiers s'était emparé dans la hâte des événements, elle donnait à la présidence ce caractère lointain, passif, cérémoniel, que nous lui connaissons encore. Le Président ne paraîtrait plus à l'Assemblée que dans des cas limités, il ne monterait plus à sa tribune qu'après l'avoir expressément demandé, et en séance extraordinaire, ouverte pour lui, fermée après lui. L'Assemblée, enfin, aux termes de l'arrangement, s'engageait à ne se pas séparer sans avoir statué sur l'organisation et le mode de transmission des pouvoirs législatifs et exécutifs, sur la création d'une seconde chambre et le vote d'une loi électorale. En substance, c'était s'engager à organiser une République. Broglie, rapporteur de la commission, ne le disait pas, mais le pensait

sans doute. Parlementaire passionné, il n'en était pas affligé. Les monarchistes de la Droite modérée le suivaient, mais avec ennui : ils sentaient l'étrangeté de cette destinée qui faisaient d'eux les fondateurs, les constituants involontaires d'un régime qui les inquiétait pour leurs intérêts et que leur loyalisme condamnait. A l'Extrême-Droite, on fulminait, et surtout contre Broglie : « M. de Broglie est métis », écrivait Veuillot, « sang-mêlé de France et de Genève, de catholique et de protestant, de oui et de non... » L'ensemble fut adopté par 400 voix contre 200, prises dans les deux extrêmes.

*
* *

Le traité : c'est l'affaire de toute la nation. Le 17 mars, Rémusat, ministre des Affaires étrangères, avisa l'Assemblée : au 5 septembre de cette année 1873, la France paierait le solde de sa dette, et l'Allemagne aussitôt évacuerait Verdun, dernière ville occupée. Belfort dès juillet aurait été rendu. L'Assemblée répondit par de longues acclamations. « Vive la France ! » criait la Droite ; « Vive la République ! » criait la Gauche ; les deux cris se fondaient en une clameur que d'abord on percevait seule. Le pays était délivré, la joie était profonde. Mais l'acclamation première, spontanée, ce cri joyeux que l'Assemblée avait poussé, passerait-il, s'éteindrait-il ? ne fallait-il pas que quelque texte

écrit, quelque motion, lui donnent forme et durée? Le pays avait bien travaillé, le pays avait été bien servi, et cela devait être dit. Le député Christophle, président du Centre Gauche, montant à la tribune, lut et proposa un texte aux votes de ses collègues : « *L'Assemblée nationale déclare que M. le président de la République a bien mérité de la patrie.* » Pas un mot de plus.

Le venin des partis entra dans la journée. Remercier Thiers, qui ne l'eût fait ? Mais sous le remerciement justement exprimé, que d'intentions glissées ! Aucune n'échappait aux parlementaires en éveil. Thiers : son nom retentissait, vibrait, constamment répété dans la rumeur, le hourrah des Gauches. Toujours lui. Les Droites alertées devinrent silencieuses. La motion de Christophle apparemment avait une pointe cachée. Cette pointe, ne la devinait-on pas ? C'était une opinion fort répandue dans le pays que l'Assemblée nationale aurait fait toute sa tâche le jour où elle aurait liquidé les charges de la guerre (la dette, l'occupation). Des conservateurs mêmes en avaient convenu, il y avait là-dessus une sorte d'accord. Ensuite, dissolution ! C'était bien cela, la pensée des Gauches, et qui par elles, par Thiers, s'imposait au Centre Gauche. Ce Christophle, c'était lui, on s'en souvient peut-être, qui, lorsqu'en janvier 1872 Thiers avait donné sa démission, allait disant et répétant qu'il fallait, toute affaire cessante, rétablir la Constitution de 1848, c'est-à-dire demander au

suffrage universel la désignation du chef de l'État. Le plébisciste enfin, l'appel au peuple : il était scandaleux que, deux années et demi après la chute de l'Empire, on en vit reparaître la menace, et qu'elle vint de l'entourage même de Thiers.

Ainsi la motion du Centre Gauche ouvrait ce que nous appelons aujourd'hui, d'une expression que l'usage ignorait alors, une manœuvre électorale. L'exultation de toutes les Gauches était un signe net. Tout à l'heure, *La République française* allait écrire : « Pensons à ce qui se passera au départ des Prussiens. La République a maintenant le droit de se présenter à la France et de réclamer la dette que la reconnaissance nationale a contractée envers elle. » Thiers triomphant, Thiers consacré par l'Assemblée, allait en appeler au peuple ; l'acclamation parlementaire précédait, préparait l'acclamation populaire. Le moment, sans doute, allait venir pour lui de « donner de la pelle au derrière à tous ces gens-là... » Et c'est à ces gens-là, à l'Assemblée même, que le rusé demandait la glorification dont il allait se servir contre elle. Les conservateurs sentaient la fourberie, l'embûche. Sous l'acclamation qui leur était demandée, une politique se masquait et, par surcroît, une injustice. Était-il juste, en effet, de réserver pour un seul ce que plusieurs avaient mérité ? Cette fois encore quel singulier partage : les républicains, tous d'accord, demandaient le vote rapide de la motion lue par Christophle ; contrevenant à leur doctrine, ils cher-

chaient l'exaltation d'un homme, et aux dépens d'une Assemblée. Les conservateurs, monarchistes de toutes nuances, bonapartistes mêmes, au contraire, cherchaient à maintenir contre l'acclamation personnelle, la part, l'honneur de l'Assemblée. La circonstance était pour eux fort difficile : ils risquaient, en résistant, d'être ou de paraître ingrats et d'encourir ainsi une tare odieuse. S'ils cédaient, ils étaient dupes.

Il fallait aviser. Saint-Marc-Girardin, l'universitaire, l'académicien, l'orléaniste, monta à la tribune. Sans adresse, en une conjoncture où il en fallait beaucoup, il proposa ce texte : « L'Assemblée... heureuse d'avoir accompli une part essentielle de sa tâche, adresse ses remerciements et ceux du pays à M. Thiers, président de la République, et à son gouvernement. » Là-dessus, murmures et rires à gauche : l'Assemblée se félicitant elle-même, belle trouvaille ! Il faut avouer qu'on a meilleure grâce à féliciter autrui. Sur le texte proposé par Saint-Marc-Girardin s'engagea un débat confus, mêlé d'acclamations toujours données à Thiers. Quelqu'un cria : « Trois quarts d'heure d'apothéose, c'est assez ! »

De la Droite était parti le cri : sur quoi toutes les Gauches, criant à l'ingratitude, au scandale, commencèrent un tumulte. Les chefs de l'Assemblée, Grévy, Rémusat, Broglie, Dufaure, voyaient avec préoccupation que la belle journée devenait amère et mauvaise. Par bonheur, Andren de Kerdrel

sut introduire dans le désarroi cet accent de justesse, d'élégance morale et de patriotisme qui souvent l'avait fait écouter par toute l'Assemblée :

Quelqu'un a dit que l'Assemblée devait savoir porter le poids de la reconnaissance. Mais la reconnaissance n'est pas pesante, c'est le plus délicat des sentiments que puisse éprouver l'âme humaine. Et par cela même que c'est un sentiment délicat, il faut savoir en mesurer la portée.

SCHEURER-KESTNER. — Aux voix ! On a déjà trop parlé

KERDREL. — Pour que l'expression en soit juste et convenable, il faut qu'elle soit complète et qu'elle n'oublie personne... Si le gouvernement a fait une grande chose, la plus grande qu'il ait jamais faite, il l'a faite grâce à son patriotisme, cela est vrai, mais grâce aussi à la paix qui a régné dans le pays, paix dont il est permis d'attribuer une grande part à cette noble Assemblée.

PELLETAN. — Vous avez cherché à renverser M. Thiers.

KERDREL. — Et maintenant, toujours dans la même pensée, et pour payer notre dette de reconnaissance à tous ceux à qui nous sommes redevables, je porte mon regard plus loin, et je vois dans le pays les plus pauvres et les plus humbles se saignant pour concourir à la délivrance du territoire, et alors que je ne puis pas oublier le pays que représente cette Assemblée.

Donc, hommage sans restriction, sans arrière-pensée, à M. le président de la République, et à son gouvernement ! Hommage à cette Assemblée ! Hommage à la noble France !

Grâce à Kerdrel, un texte composite put être accepté, voté par tous. Grévy, président de l'Assemblée, proposa qu'elle se déplaçât tout entière

et portât la motion à Thiers. Les Droites y rechignèrent, et déléguèrent le bureau. Tout se fit sans convenance : les Gauches, impatientes d'être premières, se précipitèrent et devancèrent Grévy ; les députés conservateurs exaspérés restèrent sur leurs bancs.

Le pays fit écho à l'acclamation des Gauches. L'honnête vicomte de Meaux le constate mélancoliquement : « Toujours enclin à se livrer à un homme, le pays n'avait d'admiration et de reconnaissance que pour M. Thiers. » Il avait été chef, la gratitude était pour lui. Municipalités, conseils généraux, unissaient leurs voix, le remerciant et le remerciant seul. L'Académie française délégua quelques-uns de ses membres vers lui, vers Rémusat son ministre, autre académicien, pour, à tous deux, dire sa joie. Pauvre Assemblée.

Il semblait que la France célébrât un triomphe. Le triomphe, en vérité, était sévère, et la juste mesure sensiblement dépassée dans la célébration. Le traité de Francfort s'exécutait : au fond de l'affaire, il n'y avait que cela. Les Allemands s'en allaient, mais à leur jour et contre bon argent, sans avoir réduit leurs exigences d'un pouce ou d'un centime. L'article 3 des préliminaires de Versailles avait stipulé que des garanties financières pourraient remplacer la garantie territoriale, mais le traité de mars n'obtenait rien de tel ; jusqu'au dernier sou payé les Allemands occupèrent le sol.

Et Strasbourg désolé, voyant porter, s'amonceler dans ses banques l'or de la patrie perdue, ne répondait que par des plaintes et un peu d'amertume à ces cris de joie qui auraient été poussés moins forts si un parti n'y eût trouvé son intérêt. Il n'est d'ailleurs pas sûr, répétons-le, que la hâte que la France avait mise à payer fût tout à fait raisonnable. Les cinq milliards si vite reçus donnèrent regret aux Allemands de n'avoir pas exigé davantage, et allèrent grossir un trésor de guerre dont nul alors n'était sûr qu'il ne servirait pas à bref délai.

Mais le pays, ignorant tout cela, se livrait sans partage à ces sentiments de joie dont depuis deux années il avait été sevré.

XI

BARODET

Barodet est tout un monde.
Francis MAGNARD.

Avec le dernier casque à pointe disparaissait, s'effaçait l'événement guerrier, et le pays libéré allait ne plus connaître qu'un problème, celui de son avenir et de ses institutions incertaines. Déterminer les institutions, fonder une Chambre, un Sénat, un droit électoral, cela ne suffirait pas. Monarchie ou République, il faudrait dire le mot, et la monarchie étant impossible, se résoudre à prononcer enfin les trois syllabes : *république*. Ce ne serait qu'un mot peut-être, mais les mots sont puissants sur les esprits des hommes, et la France, l'Europe entière, attendaient cette prononciation du nom qui, dans la famille des États, serait celui de la France. L'Assemblée devrait le dire, ou elle-même s'effacer, disparaître. Mais là-contre la majorité conservatrice renâclait toujours, et pour elle, la question immédiate, c'était Thiers. Continuerait-elle à cet homme, décidément son ennemi,

la confiance qu'elle lui avait d'abord donnée, puis maintenue ? Jules Simon ne se faisait pas d'illusions là-dessus : « Voilà votre œuvre accomplie », dit-il à Thiers, « maintenant il vous faut dire votre *Nunc Dimittis.* » Thiers demeura perplexe. Il sentait bien, à la vérité, la justesse de l'avertissement, mais il entrait difficilement dans son esprit que son pouvoir pût prendre fin ni qu'on osât rien contre lui.

— Ils n'ont personne, répondit-il.

Jules Simon savait au contraire que Broglie se tenait prêt à faire élire le maréchal de Mac-Mahon, soldat honnête homme et fort capable de bien tenir une fonction toute d'ordre et de représentation.

Les Droites n'eurent pas à se donner le mal de comploter la chute de Thiers, il se précipita lui-même. C'était d'ailleurs dans sa manière. Veuillot l'avait dit, et dit parfaitement, dès 1871 : « Il est aujourd'hui ce qu'il fut toujours, agile, audacieux, d'esprit borné sur quantité de points et sur sa propre valeur ; irrésistible à force d'adresse, s'il savait se résister à lui-même et s'empêcher de courir sur le parapet jusqu'au point fatal où il *n'enjambe plus.* Dans sa longue vie il a fait maintes culbutes graves. Elles lui ont réussi parce qu'il s'est toujours relevé, mais il a toujours recommencé. Présentement il se hâte vers la dernière. Il y perdra le bénéfice de toutes les autres : sa renommée surfaite d'homme d'esprit et de fin

politique. » Veuillot a bien dit : Thiers court sur le parapet, suivons-le jusqu'au point où il *n'enjambera plus*. Cet Ulysse agité ne manquait jamais d'esprit, mais souvent de prudence.

Treize sièges vaquaient alors à l'Assemblée, dont l'un à Paris. Paris tout entier, Belleville et Sainte-Clotilde, allait voter en un même jour. Or, Thiers imagina de demander à la grande ville cet appoint de force dont il sentait le besoin. Les maires des vingt arrondissements étant venus le féliciter, il les reçut tous ensemble et leur présenta Rémusat, son ministre des Affaires étrangères, debout à son côté. « Il est aisé de réussir », dit-il, « quand on est secondé comme je l'ai été. » Orientant là-dessus l'entretien, il ne cacha pas la joie qu'il aurait si Paris, à l'élection prochaine, députait à l'Assemblée Nationale son collaborateur, son ami de toujours, Rémusat. Rémusat élu, quel triomphe pour lui ! C'eût été le premier essai de ce plébiscite éclatant qui hantait ses rêves.

Rémusat représentait à la perfection cette société si fine qui avait gouverné la France de 1814 à 1848. Il avait été l'ami du jeune duc, de la jeune duchesse de Broglie, et par eux avait été conduit chez Mme de Staël, dans ce salon de la rue du Bac où le dix-huitième siècle avait passé, s'était achevé, où s'essayait le jeune siècle [1]. Il s'était montré dans la politique autant que dans les lettres, et il ne

1. Cf. Appendice IV, *La chanson de M. de Rémusat.*

lui avait manqué que l'application ambitieuse qui fait les grandes carrières. Ses études de philosophie, d'histoire, son beau drame philosophique, *Abélard*, avaient été lus avec toute l'estime, l'admiration même, qu'ils méritaient et méritent encore. Il avait été, sous Louis-Philippe, trois ans ministre, trois ans préfet de police : dans l'un et l'autre emploi il avait réussi, mais l'un et l'autre il les avait quittés sans regret. Exclu des affaires publiques par le Second Empire, il avait aisément accepté de redevenir un homme de lettres. En 1871, vieillard toujours capable et prompt, au premier appel de Thiers il l'avait rejoint pour le seconder dans ses tragiques efforts. Thiers lui-même a tracé de lui un excellent portrait : « Petit neveu de M. de Vergennes, petit-fils de M. de La Fayette, noble de manières, noble d'esprit et de cœur, vivant avec une parfaite aisance dans une fortune médiocre, doué d'une intelligence vaste et libre, prodigieusement cultivée, souvent fine jusqu'à la profondeur, M. de Rémusat, un peu sceptique à force de voir les choses sous toutes leurs faces, mais inébranlable dans les bons et grands principes, libéral invariable, patriote ardent, politique sage, un peu railleur quelquefois, mais d'une raillerie douce et aimable, était propre à faire agréer au monde aristocratique des cours étrangères une République bien ordonnée... »

Thiers l'avait très justement trouvé propre à diriger sous son regard les services du quai

d'Orsay. Était-il qualifié pour représenter le peuple de Paris, c'était une autre question. Ses qualités mêmes allaient le desservir, il représentait trop bien cette France disparaissante dont une France inconnue était en train de se défaire. Rémusat, candidat à Paris : Thiers avait escompté, pour assurer la victoire, son prestige et sa popularité propres. Il avait ignoré le persistant souvenir des journées de mai 1871, où sur son ordre le sang des Parisiens avait coulé à flot, et la sombre humeur des communards par lui vaincus. A Montmartre, à Ménilmontant, à Belleville, dans les petits ateliers du Marais, au faubourg Saint-Antoine parmi les artisans du meuble, au faubourg Saint-Marceau dans les chantiers et tanneries, le peuple n'avait pas désarmé. Aujourd'hui même, Thiers n'a à Paris ni un monument, ni une rue ; Paris n'a jamais pardonné. La candidature de Rémusat fut prise dans les faubourgs comme un défi succédant à un outrage. Rémusat était l'homme de Thiers, c'était donc un ennemi. Les radicaux sentirent cette résistance et, aussitôt l'interprétant, l'exprimant, ils s'étonnèrent du cérémonial de la candidature. Le chef de l'État avait présenté, recommandé son candidat aux maires : Allait-on revenir aux pratiques de l'Empire, recommencer les candidatures officielles ? Pour leur part, ils n'acceptaient pas Rémusat; et contre lui se compteraient sur l'un des leurs. Restait à dire lequel. Le choix embarrassait. Victor Hugo,

redevenu un solitaire à Guernesey, ne se laissait pas approcher. Quelques jeunes étaient là, prêts à courir leur chance ; Lockroy, Ranc... Ils avaient peu d'éclat. On hésitait, quand un nom obscur fut soudain imprimé dans une feuille rouge : *Barodet*. Chose bizarre : le nom courut aussitôt dans les faubourgs, les bureaux de rédaction, tout de suite il obtint faveur.

Barodet était ce maire de Lyon qu'une ou deux fois déjà nous avons mentionné. En 1872, après la mort du vieux républicain Hénon, le conseil municipal de Lyon l'avait proposé au choix du chef de l'État. Thiers, étonné, avait consulté le préfet : Qui était ce Barodet ? Quelques notes de police l'avaient renseigné, on peut les lire aujourd'hui aux Archives. « Barodet », disait l'une, « ancien maître d'école à Louhans, chassé en 1849, associé plus tard avec Tournier, chevalier d'industrie qui fonda une banque à Alger, encaissa 300.000 francs et se sauva en Angleterre. Revenu à Lyon, Barodet se fit représentant de commerce. Il vivait d'expédients. Chef des libres-penseurs de Lyon, c'est le porte-parole du vénéré Hénon [1] et son rédacteur de proclamations. Inféodé au club Grolée, c'est un communard estimé du parti. » Il y avait là-dedans une forte part de calomnie policière et réactionnaire qu'une autre note, expé-

1. Hénon le Vénéré, ainsi les républicains lyonnais avaient surnommé leur maire. L'allusion maçonnique est possible.

diée par le gouverneur de l'Algérie, corrigea : « ...Suivant les renseignements qui viennent de m'être donnés par M. le procureur général, M. Barodet, actuellement adjoint au maire de Lyon, n'aurait jamais été mêlé, apparemment du moins, aux affaires de la maison de banque Tournier. Ce nom aurait même été à toute époque inconnu à Alger [1]. » En somme, Barodet était un instituteur révolté, un rouge et un libre penseur militant, le représentant d'une sorte d'hommes dont la race commençait d'être connue. Thiers de nouveau consulta le préfet du Rhône : « Fallait-il nommer Barodet ? — Autant lui qu'un autre, répondit le préfet ; Barodet n'est pas un mauvais homme, et on pourra en faire façon. » Thiers l'avait donc nommé. Barodet, en effet, n'avait pas été trop mauvais homme. Le préfet avait pu s'entendre avec lui pour les questions concernant les finances et l'ordre. Mais il était resté un anticlérical intraitable. Il avait soulevé de nombreux incidents, tant au sujet des écoles dont, contrairement à la loi, il refusait les clés aux Frères enseignants, qu'au sujet des processions qu'il s'obstinait à interdire. Ainsi les querelles lyonnaises sans cesse entretenues n'avaient cessé d'occuper la presse, d'indigner les conservateurs, de provoquer enfin cette loi de mars 1873 aux termes de laquelle, à Lyon comme à Paris, le préfet assumerait les fonctions du maire.

1. Archives nationales, dossier du Rhône (1871-1873).

C'est contre Barodet qu'avait été dirigée cette loi, c'est Barodet qu'elle avait exclu, et son nom prononcé à Paris avait une signification claire : la Commune parisienne vaincue faisait accueil et honneur au maire dépossédé de la Commune lyonnaise [1].

1. D'un article de Magnard ce portrait de Barodet : « Barodet n'est déjà plus peuple ; il a toujours porté la redingote et il la portera toujours, il représente non pas la foule des gagne-petits couchés sur le sillon ou sur l'enclume, mais cette nouvelle classe dirigeante qui entend se substituer à celle par laquelle nous sommes gouvernés depuis 89. — C'est un Tiers État râpé qui n'est rien et qui veut devenir tout, qui, serré entre l'ouvrier et le bourgeois, n'a ni les espérances et la liberté du premier, ni l'aisance et l'apathie du second. C'est lui qui a pris la République en sevrage et qui aspire à refouler l'ancien parti conservateur sur l'arrière-plan. Il n'a pas de formule ; il n'a que des appétits ; il n'apporte aucune satisfaction réelle et sérieuse aux rancunes des prolétaires : il les mène par des mots nouveaux substitués aux vieux droits de l'homme ; il leur fait croire que la liberté de la presse, la liberté de réunion — dont il profite seul parce qu'il s'y crée des réputations et s'y ménage des situations — l'éducation laïque et la suppression du budget des cultes, suffiront à tout réparer, à tout égaliser. — Et le peuple, ce grand enfant, avec la mansuétude bonasse qui le caractérise, prend au sérieux toute cette immense comédie ; tout ce qui revient des pontons, tout ce qui est destiné à y aller un jour, votera pour Barodet avec ensemble et conviction, voyant dans Barodet l'amnistie, la liberté de penser, d'écrire et de bêtifier, la levée de l'état de siège ; pour tout dire le commencement de l'ère des beefsteaks socialistes et des côtelettes s'offrant d'elles-mêmes aux mâchoires des travailleurs. » *(Le Figaro*, les 15-16 avril 1873).

Barodet serait-il à Paris le candidat des Gauches? Gambetta, ceci est net, fut d'abord défavorable. Il avait le goût d'un certain brillant, d'une certaine magnificence de l'État. Il était, pour tout dire, un parisien du Second Empire, et il ne lui plaisait pas qu'à Rémusat on opposât Barodet, qu'on fît affront à Thiers en se comptant sur un si terne candidat. Mais il dut s'incliner, cédant, dit-il, à la puissance spontanée d'un mouvement populaire irrésistible. Spontané, le mot revient sans cesse, et il étonne enfin. « Plusieurs candidatures étaient en vue », lit-on dans la *République française* du 9 avril. « Parmi elles, il en est une qui, par un mouvement d'opinion tout à fait spontané et tel que les plus anciens électeurs ne se souviennent pas d'avoir rien vu de semblable depuis l'établissement du suffrage universel, a été tout à coup portée au premier rang dans la faveur du public. C'est la candidature de M. Barodet, maire de Lyon. » Deux jours après, la *République française* répond au *Temps*, que Barodet ne satisfait pas : « Au *Temps*, on sait mieux qu'ailleurs peut-être que les élections au suffrage universel se décident sous l'influence de courants d'opinions irrésistibles... C'est un courant irrésistible qui porte la candidature de M. Barodet et qui le fera triompher. » Au *Rappel*, on met en action cet impressionnant phénomène d'une candidature spontanée. Le 10 avril, on imprime, en tête de la première page, deux lettres écrites par des électeurs inconnus, et qui ne signent pas. L'un et l'autre

veulent que Paris nomme Barodet. La voix du peuple par eux s'est fait entendre. Deux jours après, le *Rappel* se déclare : « Aujourd'hui que la candidature de M. Barodet a éclaté d'elle-même, aujourd'hui qu'elle jaillit de partout à la fois, aujourd'hui qu'elle est née de tous et de personne, nous applaudissons à l'instinct de cette grande population... » Au *Siècle*, même langage. « ... Deux candidatures ont spontanément surgi, celle de M.de Rémusat et de M. Barodet. Nous adhérons à la candidature Barodet. » Spontanément, toujours ce mot. Mais la candidature de Rémusat n'a pas été spontanée. Thiers l'a proposée, presque demandée aux vingt maires de Paris, et le rédacteur du *Siècle* se trahit peut-être en abusant d'un mot trop imprimé. Spontané, c'est bien vite dit. Si la candidature de Barodet fut spontanée comme celle de Rémusat, on veut savoir où elle a été proposée, décidée, et entre quels hommes. La décision du *Siècle*, d'ailleurs, intrigua les parisiens les mieux renseignés. Le plus fort actionnaire était Cernuschi, financier d'origine italienne et juive, qui était plutôt favorable à Rémusat ; Henri Martin, Carnot, d'autres encore, tous favorables à Rémusat, faisaient partie du conseil d'administration. Et pourtant le journal se décidait pour Barodet. Qui avait donné la consigne ? Il y eut là, écrit M. Gabriel Hanotaux dans son histoire, « un travail souterrain ». C'est bien ce qu'on soupçonne. Mais de cette intrigue sur laquelle M. Ga-

briel Hanotaux passe avec rapidité, on voudrait saisir quelques fils. N'est-ce pas la franc-maçonnerie qui les tient ? Il se peut que le nom de Barodet ait été prononcé, imprimé d'abord, par quelque vaincu de la Commune parisienne, et que dans les faubourgs vaincus, décimés par Thiers, n'oubliant rien, le nom de Barodet ait été applaudi comme un signe vengeur. Mais s'il a été retenu, s'il a été enfin préféré à tout autre, c'est sans doute l'effet d'une volonté ferme et d'un dessein suivi. Barodet était franc-maçon ; comme Hénon le Vénéré, son prédécesseur, il appartenait à l'une de ces loges lyonnaises dont l'influence était là-bas si grande [1], et qui avaient approché Thiers en avril 1871 pour lui faire prononcer une promesse républicaine. « Les comités radicaux ordonnent », écrit amèrement le *Bien public*, journal de Thiers, « il faut obéir... » Mais les comités radicaux n'ordonnent que parce qu'ils sont eux-mêmes commandés, ils le disent. L'anonyme du *Bien public* n'a-t-il pas pensé : « Les loges ordonnent, il faut obéir. » *Le Bien public* était le journal de Thiers, Thiers et les siens avaient beaucoup trop de prudence pour

1. « L'opinion à Lyon était dirigée par les loges », écrit le franc-maçon Lepelletier, dans le *Bulletin de la Grande Loge Symbolique*, 1885-1886. Cité par Adrien Leroux dans la *Franc-maçonnerie sous la troisième République, d'après les discours maçonniques prononcés dans les loges*, t. II, p. 433. Ces deux volumes, uniquement composés d'extraits, sont fort intéressants.

démasquer la grande société où beaucoup d'entre eux, et Thiers même au temps de sa jeunesse, s'étaient affiliés, et dont ils avaient souvent dû connaître et ménager la puissance.

***

La campagne commence. Elle sera courte : entre le 12 et le 27 avril tout se décide. D'autant plus elle est courte, et d'autant plus elle est ardente. Les murs sont bariolés d'affiches, la rue est en rumeur. Flaubert, qui traverse la ville et se hâte de la quitter, la trouve toute possédée par « la bêtise barodetienne ». Barodet s'est montré, et il n'a pas déplu. Ce n'est ni un sot ni un déclamateur, c'est l'homme qu'on attendait, un provincial sans allure, mais fort digne. Il publie son manifeste : Dissolution de l'Assemblée, République vraiment républicaine, Constitution vraiment radicale ; les maires élus, la Chambre unique, tout y est, c'est la bonne formule orthodoxe. Rémusat met moins de hâte à s'expliquer. N'est-il pas suffisamment connu, a-t-il rien à dire qu'on ne sache déjà ? Il ne publiera, disent ses amis, aucune déclaration. Ainsi, sans doute, se fera plus aisément l'accord de tous ceux dont il attend les voix, républicains modérés, républicains conservateurs, monarchistes ralliés ou provisoirement ralliés, et républicains expectants. Il est Rémusat, il est l'ami de Thiers, et c'est tout dire. Aussitôt *La*

République française : « Non, Paris ne peut pas voter pour M. de Rémusat, pour la même raison que M. de Rémusat ne peut pas dire quel candidat il est... » Rémusat se décide et prend la plume. Mais ce n'est pas un manifeste qu'il écrit, c'est une charmante lettre, et il faut, pour en sentir l'accent, l'imaginer dite par quelque vieux notable parisien parlant à ses voisins, ses amis : « Je n'ai jamais tenu pour durable, » écrit-il, « qu'un gouvernement modéré puisant sa force dans la confiance du pays. » Aussi souhaite-t-il que l'Assemblée vote des lois constitutionnelles : « Ces lois, dans ma pensée, ne peuvent avoir d'autre objet que d'organiser le gouvernement de la République en le consolidant par des institutions régulières, conformes à l'expérience de tous les temps et fondées sur l'intégrité du suffrage universel. » Les républicains trouvaient ce langage faible. Rémusat parlait « d'organiser le gouvernement de la République », c'était une formule suspecte. La République, il fallait la *proclamer*, à ce mot on connaissait les purs. Le nom de Rémusat parut affiché sur les murs : *Rémusat, candidat*. Rien de plus. De quel parti ? La réticence fit rire. L'affiche alors fut modifiée, et raccourcie d'un mot : *Rémusat*, c'était tout. Que voulait dire ce nom énigmatique ? Tout à l'heure, Rémusat était candidat ; il supprimait le mot, cessait-il d'être candidat ? Moqueries et rires, de plus belle, parmi les républicains. Troisième changement : *Rémusat, candidat républicain*. Enfin il était pro-

noncé, ce mot qui à de certaines gens semblait faire mal à la gorge ! Prononcé, mais bien tard. A la vérité, Rémusat était républicain, mais il n'aimait pas la sonorité historique, philosophique et mythique du mot, il lui déplaisait d'éveiller les échos révolutionnaires qui le rendaient cher au peuple de Paris. Et puis il devait ménager ses électeurs du Centre Droit. Il ne réussissait pas beaucoup à leur plaire. Le duc de Broglie et ses amis, engagés pour lui, décidés à lui porter leurs voix, trouvaient bien humble la manière dont il répondait aux sommations républicaines, aux gouailleries de la rue. Rémusat avait déclaré qu'il respecterait *l'intégrité du suffrage universel* : cela lui était compté pour une platitude dans ces milieux où on n'avait pas encore renoncé à restreindre par des conditions d'âge et de résidence le redoutable droit des foules. Quant aux républicains, ils mettaient en question une pensée si lente à se produire. Un des illustres, le vieux Louis Blanc, expliqua dans une lettre publique le doute qui le préoccupait : « Il semble difficile, » écrit-il, « que dans M. de Rémusat l'orléaniste ait subitement fait place au républicain. » Ainsi Charles de Rémusat, celui que Thiers avait choisi, désigné, tombait lui-même sous le coup de l'exclusive que Gambetta avait prononcée dans son discours de Grenoble, et les républicains ne le recevaient pas dans la République. De tout cela Veuillot s'amusait fort. Hostile à l'un comme à l'autre candidat, décidé à ne voter ni

pour l'un ni pour l'autre, il s'essayait au jeu des comparaisons, et Rémusat n'y était pas gagnant :

Je répugne moins à Barodet qu'à Rémusat, parce que Barodet fait son vrai personnage et le comte Rémusat ne fait pas le sien. Barodet reste dans son habit rapé, le comte Rémusat fait des accrocs à son velours ; Barodet s'efforce à monter, Rémusat à descendre ; l'effort de Barodet prend quelque apparence de l'ambition d'en haut, celui de Rémusat se rue à l'ambition d'en bas. Barodet peut porter à combattre, Rémusat donne l'exemple de fuir. Je n'accuse point Barodet d'apostasie ni de trahison envers la société. Il a déclaré la guerre, on est averti. Rémusat ouvre une poterne dont il avait la garde et jette un pont sur le gué qu'il devait défendre.

Aux écrits des deux candidats s'ajoutèrent les propos de leurs amis, discours ou lettres. L'avocat Allou parla pour Rémusat : « Il faut protester contre les tendances de la démagogie d'aller chercher ses candidats dans le néant comme pour imposer la tyrannie brutale du nombre à l'éclat d'un grand talent et d'un cœur généreux. » — « Peste, monsieur l'homme de goût ! » lui répond *La République française*. Parmi les chefs du parti républicain, beaucoup protestent : Langlois, le vieil ami de Proudhon, Henri Martin l'historien, Arago le fils d'Arago l'astronome, le républicain de 1834, Tirard, qui plus tard sera président du Conseil, tous se déclarent pour Rémusat. Littré, Grévy, de même. Mais ce sont des chefs séparés de leurs

troupes, ou, comme Littré, des philosophes solitaires. *Le Rappel* le tance vertement : A l'Académie, M. Littré, à l'Académie !

Soudain, le peuple républicain se fit entendre dans les provinces : les élections municipales en maints lieux furent des succès radicaux. Avignon proclama leur victoire à la clarté des feux de Bengale, rouges comme les vainqueurs mêmes, et la foule provençale chantait :

La Marianne la voulem,
Gambetta lou borgne sara president ! [1]

A Paris c'étaient d'autres chansons, moins naïves, plus inquiétantes. On commençait d'entendre murmurer, au sortir des réunions parisiennes, les chants révolutionnaires qu'on croyait étouffés :

La vengeance a fait ses semailles,
L'engrais est bon. Aussi, voyez
Pousser la fleur des représailles
Sur la tombe des fusillés.

L'affaire devenait mauvaise, et Thiers, perdant un peu l'assurance, s'inquiétait. Il lui était bien difficile de tenir tout son monde uni, depuis les républicains (un Littré) jusqu'aux monarchistes de la Droite modérée. Un soir, Broglie alla à l'Élysée où il avait été invité. Les républicains étaient nom-

1. *La Marianne, nous la voulons,*
Gambetta le borgne sera président !

breux autour de Thiers qui, gêné par la présence du duc et craignant de laisser voir une compromettante amabilité, réussit à se faufiler de groupe en groupe et à ignorer sa présence. Broglie, on peut le croire, fit peu d'efforts pour diminuer les distances. Cependant Thiers avait besoin des voix réactionnaires. La candidature du colonel Stofflet, produite au dernier instant par les bonapartistes cette fois publiquement unis aux légitimistes purs, le mécontenta fort. Stofflet assurément attirerait des voix qui eussent été à Rémusat. Thiers fit venir à la présidence le directeur du *Figaro*, Villemessant, qui, soucieux de ménager les abonnés du Faubourg, restait neutre entre Stofflet et Rémusat. Villemessant, légitimiste, donna à Thiers les raisons de sa réserve qui ne cachait pourtant pas une hostilité. Mon journal, fit-il observer, n'est pas fermé aux amis de M. de Rémusat. Et Thiers ayant de nouveau parlé, avec tout son brillant, son feu, Villemessant, directeur habile, suggéra : « Ceci serait un article, je l'imprimerais. — Reproduisez mes paroles. — Qu'on me les apporte », répondit Villemessant. Thiers fléchit un instant. « Je vous écrirai une lettre », dit-il enfin. — « Elle paraîtra, n'en doutez pas. » Elle parut au matin du scrutin, ce fut la dernière cartouche de cette bataille, ce fut aussi le dernier article du journaliste qui au printemps de 1830 avait déterminé, plume en main, la chute du roi Bourbon. Elle se terminait par ces mots : « *Baro-*

det signifie vol, pillage, assassinat des otages, destruction, anéantissement. » Et la signature : « *Un vieux légitimiste.* » O Marseillais !

On vota : par 180.000 voix contre 136.000, Barodet fut élu. Stoffiet en comptait 27.000. Ainsi Paris, la ville romantique, depuis si longtemps vaine d'entraîner la province comme un serviteur sans pensée ; Paris, un Paris inconnu, avait nommé l'instituteur provincial.

La grande force était venue des communards vaincus qui jusque-là, craignant la police, les poursuites tardives (on poursuivait encore), n'osaient pas retirer leurs cartes d'électeurs et s'abstenaient en masse. Soudain ils avaient pris courage pour voter contre le candidat de Thiers, et ils avaient donné l'élan de la victoire.

***

Thiers, ce soir-là venu de Versailles, reçut la nouvelle dans les salons de l'Élysée, entouré de visiteurs, d'amis. Ces libéraux parisiens, malgré la longue habitude qu'ils avaient d'être vaincus, eurent un étonnement. Ils avaient bien prévu la défaite, non pas l'écrasement. Tant de suffrages, pour un inconnu tiré la veille du néant ! En 1849, en des circonstances assez pareilles, les socialistes parisiens avaient élu Eugène Sue. La bourgeoisie avait eu peur, pourtant l'événement désagréable n'avait pas renversé toutes ses habitudes. Eugène

Sue était un écrivain fameux, un grand bourgeois, fort bien élevé et de mise élégante ; on le rencontrait dans les théâtres, les salons, les grands cafés ; Eugène Sue, député de Paris, il n'y avait là rien qui bouleversât les habitudes d'un parisien du dix-huitième siècle, ou du premier dix-neuvième (c'est si pareil). Mais pour Barodet le lyonnais, pour Barodet l'instituteur, un tel triomphe. En janvier 1872, Victor Hugo avait été candidat à Paris ; il n'avait eu que 80.000 voix. Il semblait que le suffrage universel eût été séduit par l'homme obscur, par sa médiocrité et par son terne. Paris change la politique, écrivit John Lemoinne : « Les républicains radicaux déclarent la guerre aux républicains libéraux, le Quatrième État déclare qu'il veut être tout dans la nation et ferme la porte au Tiers-État. Les sectaires nous disent : *La maison est à nous, c'est à vous d'en sortir.* C'est bien ; on nous met dehors, nous y restons. » Nombreux alors ceux qui pensèrent ainsi. A triste aventure faisant bon visage, ils s'étaient ralliés à cette politique que leur avait conseillée Thiers, que Thiers leur promettait conservatrice de leurs intérêts et de leurs habitudes.

Sous la garde de nos idées
Venez placer vos intérêts,

avait conseillé le jeune Rémusat dans sa jolie chanson.

Thiers s'était donc trompé, ou les avait trompés ? Lui-même abondant en propos toujours vifs, souvent divers, l'avait dit à Broglie au printemps de 1871 : « La République, c'est une mauvaise fille, à peine est-elle entrée à la maison, elle met son cul à la fenêtre et tout le monde se sauve... » Cette fois, l'agréable partie de son corps que Thiers avait nommée avait pris les traits de Barodet, et il y eut un mouvement de fuite.

Et Paris n'avait pas voté seul : les électeurs de sept circonscriptions, convoqués ce même jour, avaient donné une même réponse, dont le commentaire, la conclusion certaine, étaient exprimés par la brève et dernière affiche de Barodet, rouge, uniformément rouge, encore lisible sur les murs de la ville :

DISSOLUTION. — RÉPUBLIQUE.

Fallait-il qu'on obtempère à ce *Mané-Thécel-Pharès* des Rouges ?

XII

LE 24 MAI

Un tel coup ne pouvait rester sans réponse. En 1850, les conservateurs avaient répondu à l'élection d'Eugène Sue par une loi réactionnaire. Thiers avait tout conduit alors avec son habituel courage, tenant tête aux républicains et jetant au peuple son insulte fameuse : *Vile multitude...* Le suffrage universel avait été mutilé, deux millions d'électeurs ôtés des listes. On n'y avait pas gagné grand'chose. Les élections étaient restées républicaines, et contre l'Assemblée ennemie du peuple, contre les parlementaires bourgeois insulteurs de la multitude, Louis-Napoléon avait réussi sans difficulté son coup d'État, ses plébiscites. Recommencerait-on l'aventure ? L'embarras, la colère, la peur, l'instinct combattif conseillaient qu'on recourre à cette parade très simple. Trop simple, assurément. Magnard, le grand observateur politique dont la carrière commençait alors au *Figaro*, en est d'avis. Le suffrage universel, écrit-il, est peut-être un de ces poisons lents qui, une fois entrés

dans l'organisme, ne s'en éliminent plus. Et ce qu'il souhaitait enfin, sans grand entrain ni foi d'ailleurs, c'était, aux élections prochaines, dans les provinces, un vigoureux emploi de la machine administrative. Quelle simplicité encore, quel ressassement des procédés du Second Empire ! Encore oubliait-il, et avec lui tous ceux qui l'écoutaient, que le Second Empire s'était fait accepter du peuple par la vertu d'un prestige guerrier, d'un certain accent césarien et populaire qui l'un et l'autre manquaient entièrement aux notables vainus de Versailles.

D'ailleurs, la machine administrative était entre les mains de Thiers, et nul ne savait comment il allait recevoir et prendre le camouflet des Parisiens. Il y avait pu trouver, écrivait Magnard, « un avant-goût des surprises que lui réservait la future Assemblée constituante ». Comprenait-il ainsi l'événement ? On ne savait. Rebuté par les radicaux, allait-il changer de bord, se rejeter vers le Centre Droit, lui dire : « Consentez à la République, et ensemble nous instituons une Chambre Haute ; que les grands corps de l'État, le commerce, l'industrie y soient représentés ; que l'Assemblée nationale y délègue quelques-uns de ses membres ; qu'un suffrage restreint, où sera ménagé contre les grandes villes la prépondérance du vote rural, en désigne les membres élus ; à cette Chambre Haute, donnons, entre autres prérogatives, le droit de dissoudre la Chambre populaire ; au Président,

donnons la stabilité d'un long pouvoir. Ainsi armés, munis, nous pourrons, faisant à la fatalité des temps sa part, laisser la parole au pays... »

Thiers eut-il quelque velléité d'agir ainsi, et fit-il quelque tentative ? Nous ne le croyons pas, il avait jeté les dès, il jouait un autre destin. Peut-être y eut-il cependant entre Broglie et lui une dernière conversation. Un récit très indirect, donc très peu sûr, donné par Taine, doit être ici rapporté : « J'ai eu des détails personnels, » écrit Taine, « sur une conversation entre M. Thiers et M. de Broglie. La question était celle-ci : « Reconnaissez la République et les prochaines élections « vous donneront des Chambres centre gauche, « couleur Christophle. » — « Même si nous la « reconnaissons, les prochaines élections vous « donneront des chambres rouges, couleur Peyrat. » Ainsi heurtés, ils sont sortis en guerre. » Taine le regrette : « Si j'étais député de la majorité », écrit-il, « je proclamerais tout de suite et très haut la République, et sous ce couvert je marcherais droit. » *Tout de suite et très haut* : Taine parle à son aise, à la manière d'un bourgeois conservateur qui est, au fond, républicain, à la manière d'un philosophe qui ignore la contrainte des « opinions héréditaires », selon l'expression de Broglie même, sévères gardiennes des pensées. Pour que Thiers et Broglie s'accordassent il eût fallu aux deux contractants un courage qui à l'un comme à l'autre manquait : pour Thiers, celui de

renoncer à la popularité républicaine ; pour Broglie, celui de prononcer enfin ce consentement à la République (soyons plus modérés que Taine même, ne parlons pas de *proclamer*, mais seulement de *consentir)* qui souvent l'avait hanté, qui plus d'une fois lui était apparu comme une nécessité d'État, mais qu'il ne réussissait jamais à articuler d'une manière distincte et convaincante.

***

Cependant les républicains entouraient Thiers. Il jeta quelques cris furieux, on lui laissa le temps de les jeter, puis l'entourant du plus flatteur murmure : Paris n'a pas voté contre vous, lui dit-on ; Paris a voulu montrer, souligner par un vote énergique sa révolte contre cette Assemblée toujours révoltée contre vous, son attachement à cette République que par vos déclarations vous avez faite vôtre... Thiers écoutait. De plus en plus, il était persuadé que l'avenir était dans le parti populaire. « La force du parti démagogique », écrit Broglie dans ses Mémoires, « le danger d'entrer en lutte avec une puissance qui avait brisé tant de trônes et fait verser tant de sang, ce fut là, j'en ai peur, ce qui détermina le conduite empreinte de mollesse et de ruse d'un vieillard de soixante-quatorze ans. »

La peur put exister, mais il y eut aussi le goût. Thiers, de plus en plus, détestait l'Assemblée, son esprit et ses nobles, le beau monde dont

elle était le refuge et l'organe. Ce beau monde, il l'avait admiré, envié jadis, il s'y était introduit ; de cette réussite, il avait longuement et fortement joui. Mais il n'oubliait pas les mépris essuyés, les ironies anciennes, les traits de la duchesse de Dino ou les insultes d'un Balzac, ni tant de contraintes subies. Dans ce monde dont il s'écartait, sa réussite même l'avait laissé étranger, et il le savait bien. Après avoir forcé la porte des maisons nobles, il lui plaisait maintenant d'en sortir, il ne déplaisait pas au roturier de Marseille et d'Aix, au carbonaro de 1820, de laisser monter vers elles, de la rue ameutée, les mauvaises rumeurs, et de les sentir troublées par la menace populaire. En 1830, les choses s'étaient ainsi passées, et 1830 était pour ce vieillard un si chaud souvenir ; son cœur en était rajeuni. Gontaut-Biron, revenu pour quelques jours de son ambassade allemande, l'objurgua une dernière fois : « Vous ne voulez donc plus être des nôtres ? — Non », répondit Thiers. Peut-être encore était-il gêné par les regards surpris, accusateurs, de ces amis de vingt, trente ans, qu'il rencontrait trop nombreux sur les bancs de Versailles [1]. Il ne voulait plus les voir, il en avait assez de cette Assemblée, il voulait autre chose.

1. Caractéristique à ce sujet est l'absence, dans les lettres gardées par Thiers, de beaucoup d'entre celles que ses anciens amis lui adressèrent. Où sont les lettres écrites par Decazes, dont sont gardées à La Cave les réponses écrites par Thiers ? Où est la lettre écrite par Augustin Cochin près de mourir,

Le 11 mai, élections nouvelles : Lyon vota, nomma deux radicaux, dont Ranc, ami de Gambetta et toujours soupçonné d'avoir été d'abord favorable à la Commune. (De fait, il s'était attardé quelque peu dans le conseil révolutionnaire.) Chaque jour l'espace allait s'élargissant entre le pays et l'Assemblée. Il fallait donc choisir, et de part et d'autre les risques étaient grands, risque avec l'Assemblée d'on ne sait quel coup de tête réactionnaire, risque avec le pays d'une constituante rouge. Beaucoup, parmi les républicains modérés, s'en inquiétaient : « Il y a telle élection générale », écrivait Pressensé, protestant libéral, « qui pourrait être aussi féconde en désastres qu'un coup d'État. » Pourtant que faire ? Le *Journal des Débats*, un instant effaré par la victoire de Barodet mais repris par ses affections républicaines, déconseillait la résistance. Un gouvernement, écrivait-il, est-il fait pour toujours dire *non* quand le pays toujours dit *oui* ? Gambetta, le 16 mai, parlant à Nantes, résuma la récente histoire : « Depuis un an, nous avons assisté au duel le plus dramatique qui se puisse rencontrer dans les annales d'un peuple. Nous avons vu une nation tout entière gagnée à la cause de la démocratie et de la Répu-

et qui nous est connue par la minute qui avait été conservée ? Où est la longue lettre écrite par Falloux le 22 mai 1871 et que lui-même donne dans ses *Mémoires d'un royaliste* ? Ce qu'il souhaitait qu'on ne connût pas, Thiers le supprimait.

blique, procéder lentement, sagement, pacifiquement, légalement, à l'élimination lente, à l'expulsion progressive d'un système de gouvernement politique que cette nation renie et répudie parce que ce système représente le passé... » Et s'adressant à Thiers : « Mais n'hésitez donc pas », s'écriait-il, « ne voyez-vous pas dans quel abîme on va jeter la France ? Nous, républicains, nous allons vers vous, venez avec nous... Pourquoi doutez-vous du pays ? Ce suffrage universel, dont les décisions répétées et imposantes semblent vous effrayer, qu'a-t-il voulu dire, qu'a-t-il rappelé ? Il a rappelé, il réclame le message du 13 novembre. C'est ce message, votre plus grand titre de gloire, votre œuvre la plus haute ; celle qui vous met dans l'histoire à la tête de vos contemporains, c'est ce message que vous avez eu tort de laisser protester. » Puis, après les caresses, l'avertissement. Au cas où Thiers résisterait à l'appel du pays et se laisserait glisser à Droite, il ne faudrait pas désespérer, « car si éminent que soit un homme, quelque place considérable qu'il tienne parmi ses concitoyens, un peuple ne périt pas si un homme vient à lui manquer. » C'était assez clairement signifier que, le cas échéant, les républicains n'hésiteraient pas à pratiquer cette ingratitude qui était reprochée aux conservateurs comme un crime.

***

Thiers se porta tout entier du côté où depuis deux années il penchait. Une querelle s'étant élevée entre deux de ses ministres, Goulard et Jules Simon, lequel, dans un discours public, avait insolemment parlé de l'Assemblée, Thiers en profita pour nettoyer son ministère. Il sacrifia Jules Simon mais fit partir Goulard, l'homme des Droites, et le remplaça à l'intérieur par Jean Casimir-Perier, décidément rallié aux Gauches. C'était exclure le Centre Droit, faire affront aux Droites tout entières et leur porter défi.

Thiers pensait-il pouvoir gouverner avec les Gauches ? se croyait-il capable de rassembler dans un même parti toutes les voix radicales — il les lui fallait toutes — et quelque vingt voix prises au Centre Droit? C'était la condition d'une majorité. De cette majorité qu'aurait-il fait? se croyait-il capable d'arracher à l'Extrême Gauche un vote favorable à l'institution, pour elle odieuse, d'une Chambre Haute ? La victoire de Barodet, celle toute récente de Ranc, l'avait mise en goût de vaincre encore, et rendue plus que jamais ardente pour la dissolution. « Nous ne cesserons de la réclamer, » s'était écrié Gambetta dans son discours de Nantes, « parce qu'elle est la préface nécessaire de l'organisation de la République ; ensuite nous dénierons aux royalistes le droit d'or-

ganiser cette République, car que serait une République organisée par des monarchistes ? Citoyens, je le disais à Grenoble et je vous le répète, ce serait une ignoble comédie. » Thiers espérait-il faire accepter aux Gauches un emploi dans cette « ignoble comédie » ? Non, la dissolution était le terme de ses actes, son projet de lois constitutionnelles s'adresserait, plus qu'à l'Assemblée, au pays : ce serait un manifeste électoral, un jalon posé sur la voie qui menait à ce plébiscite dont il attendait tant de gloire.

Broglie comprit que la politique des Centres était finie. Thiers, se démasquant contre elle, en ruinait l'idée même ; Broglie agit en conséquence et rompit le combat, mais pour aussitôt le reprendre. Il avait trop d'ardeur, l'idée d'un désistement ne l'effleura même pas. Le suffrage universel, ce dieu des Rouges, était pour lui le faux dieu, l'idole ennemie, et plus elle parlait fort, plus fort s'animait en lui l'âpre désir de lutter contre elle, de l'abattre, d'étouffer sa voix méprisable. Les belles années de sa vie, de la trentaine à la cinquantaine, il les avait traversées, réduit à l'impuissance par les foules bonapartistes. Il refusait de se courber sous les acclamations des nouveaux plébiscites qui, pour se couvrir d'autres vocables, ne lui semblaient pas moins barbares, peut-être même étaient plus barbares encore. Le suffrage universel se déclarait contre l'Assemblée, et chaque jour se montrait plus décidé contre elle ? Il fallait donc, et plus

énergiquement chaque jour, lutter pour le maintien de l'Assemblée. Dans un même sens, pour cette même cause, Ernoul, en décembre, avait adjuré Thiers : « Ne rompez pas le câble qui vous attache à l'Assemblée », lui avait-il dit, « il tient à l'ancre de miséricorde ! » Thiers avait rompu le câble, et il fallait combattre, il fallait le combattre.

Broglie regroupa soudain ses forces. Aussi subtil qu'ardent à manœuvrer, il se rapprocha des légitimistes qu'il n'aimait pas et sut gagner les bonapartistes qu'il détestait. Mais leurs voix (ils étaient une trentaine, qui se réunissaient secrètement et dont on soupçonnait les noms) pouvaient décider du scrutin. Légitimistes et bonapartistes reconnurent en Broglie les qualités d'un chef, et le suivirent. Aux Droites ainsi concentrées s'ajoutant quelques membres du Centre Gauche décidément détachés de Thiers, Broglie se sentit de force à attaquer, et déposa sur le bureau de l'Assemblée une demande d'interpellation : « Les soussignés, convaincus que la gravité de la situation exige à la tête des affaires un cabinet dont la fermeté rassure le pays, demandent à interpeller le ministère sur les dernières modifications qui viennent de s'opérer dans son sein, et sur la nécessité de faire prévaloir dans le gouvernement une politique résolument conservatrice... » Les signataires étaient plus de trois cents.

Thiers fit en sorte de donner à la bataille tout son sens, d'y garder toutes ses chances. La même com-

mission des Trente qui avait défini et limité ses pouvoirs, avait reçu mission d'étudier et rapporter un projet de lois constitutionnelles. De cette mission, elle s'était déchargée sur Thiers. Thiers décida de s'en acquitter sans retard, et de faire de son projet sa réponse aux interpellateurs. Dufaure, vice-président du Conseil, l'annonça à la tribune, le *Journal Officiel* l'imprima. Chose surprenante : ce projet passa pour ainsi dire inaperçu. Sans doute les passions étaient trop excitées, l'attente d'un grand duel oratoire trop vive, et les esprits étaient mal disposés à lire une longue étude de droit constitutionnel. « Ce qui importait », observe le duc de Broglie dans ses *Mémoires*, « pour les uns c'était la substitution définitive de la République à la Monarchie, pour les autres la direction politique que suivrait le régime nouveau. Quant aux institutions, le sujet ne paraissait pas digne d'un instant de réflexion. » Souvenons-nous : *Institutions d'abord*, c'est la pensée politique des Broglie. Et il ajoute : « Je ne crois pas que personne se soit donné la peine de lire le texte des lois constitutionnelles présenté par M. Dufaure et, en vérité, je le regrette. Car on aurait vu combien elles étaient insuffisantes pour donner aux intérêts conservateurs une garantie quelconque [1]. »

1. Taine, dans une lettre privée, dit au contraire : « Ce qui a décidé la majorité, ce sont les lois proposées par le gouvernement sur la deuxième chambre et le mode d'élection. L'idolâ-

Le projet de Thiers est, en effet, d'un vif intérêt. Il semble bien que la France était alors fort malléable, indifféremment conservatrice, césarienne ou républicaine au sens où ce mot est aujourd'hui reçu. De même que tout à l'heure, en lisant les lois votées au début de 1873, nous découvrions les perspectives d'un ordre conservateur dont les chances duraient encore, si maintenant nous lisons ces lois constitutionnelles que Thiers propose à l'Assemblée, nous découvrons les perspectives d'une République fort différente de la nôtre, et dont l'essai eût sans doute profondément changé nos risques et nos chances. Dans cette République envisagée par Thiers, il y a deux assemblées, Chambre et Sénat. Mais le Sénat est faible : il a même base que la Chambre. « Le Sénat », est-il écrit, « sera élu directement par le suffrage univer-

trie du suffrage universel, l'adoration bête du nombre, y étaient par trop évidentes ; avec de telles lois, on périssait à échéance fixe. » Entre ces deux témoignages contraires, lequel choisir ? La lecture des journaux confirme Broglie : Le projet constitutionnel de Thiers semble pour eux n'exister pas. A peine un mot dans les *Débats*, qui d'ailleurs exprime une réserve : « Le projet pourrait être meilleur... » Il semble qu'on l'ait à peine connu, et cette ignorance a gagné les historiens qui, aujourd'hui, l'ignorent encore. Le témoignage de Taine a pourtant une valeur irrécusable. On peut penser qu'autour de lui quelques savants et attentifs esprits firent attention au texte négligé par le public. Et ceux-là, en effet, durent s'étonner. Mais ils ne s'aperçurent pas, dans leur candeur, qu'ils étaient seuls, ou presque seuls, à lire, à s'étonner.

sel. » Dès lors à quoi bon un Sénat? Tous ceux qui, depuis dix ans, réfléchissaient, écrivaient sur l'ordre français (Victor de Broglie, Paradol, Laboulaye, etc., etc.) demandaient un Sénat afin que le suffrage universel, dont la Chambre était l'organe, fût tenu en respect par une institution que produirait une autre source, qu'animerait un autre esprit. D'un tel Sénat, d'une telle garantie, Thiers en son projet ne retenait que le nom et l'ombre : il donnait libre cours à cette force populaire que les libéraux redoutaient autant que les conservateurs, et à laquelle Thiers, tout à l'heure encore (en décembre, parlant à la commission des Trente) déclarait nécessaire d'opposer un frein. « Avec de telles lois », écrit Taine, « on périssait à échéance fixe. » Sans doute, le projet n'ouvrait pas à tous les fonctions sénatoriales : un certain âge serait requis des candidats, certains titres dans les services de l'État. Mais le suffrage universel enfin restait maître des choix. Pour en dominer les remous, Thiers, d'inspiration toujours césarienne et toujours personnelle, dédaignant l'aristocratie sénatoriale, comptait sur une autorité différente, l'autorité présidentielle, la sienne. Lisons : « Les habitudes et les besoins de la France obligent à concentrer dans les mains du premier magistrat des pouvoirs très étendus et très divers... Parmi nous, l'unité d'action du gouvernement est la condition absolue du salut public. » Et le modèle ici montré, c'était la constitution de 1848, celle même d'où le Second Empire était sorti.

Ainsi revient, reparaît constamment ce fantôme dictatorial qui est à l'horizon de toutes les pensées de Thiers, et qui formait alors beaucoup plus qu'aujourd'hui la substance des pensées politiques des Français.

Du chef ainsi déclaré nécessaire, le projet de Thiers cherchait à garantir l'indépendance : « Il ne peut être le délégué d'une seule assemblée, ni même de deux assemblées réunies. Il descendrait ainsi au rang d'une autorité subordonnée. » Les inconvénients du système qui sera adopté, qui reste le nôtre, sont ici très bien aperçus. Le chef sera-t-il donc l'élu direct du peuple ? Thiers, sans doute, n'eût pas détesté cette disposition : elle existait dans cette constitution de 1848 qu'il persistait à regretter. Mais l'expérience était trop récente ; Louis-Napoléon, premier élu, était trop aisément devenu Empereur ; le risque était trop visible, la blessure trop vive, il en cuisait encore. Le projet de Thiers exposait donc un ingénieux moyen terme entre les deux systèmes, l'un populaire, l'autre parlementaire : le Président serait élu par les deux Chambres réunies, auxquelles chacun des Conseils généraux ajouterait trois délégués[1]. Ainsi le Parlement n'aurait pas toute autorité sur

1. Des vues analogues sont exprimées dans un intéressant livre, *Vingt mois de présidence*, publié dans le second semestre de 1872 par un auteur anonyme dont le nom véritable est Edmond Texier, rédacteur du *Siècle*, et qui écrivait en accord avec Thiers.

lui. Les Chambres et le Président seraient élus simultanément pour cinq ans ; le Président aurait le droit de dissoudre la Chambre avec le consentement du Sénat, et pourrait, en certains cas, parler aux assemblées. Tout cela constituait une démocratie de forme présidentielle, très semblable à celle dont les États-Unis d'Amérique dès lors donnaient l'exemple, et qu'un Laboulaye ne cessait d'exposer, de vanter.

Rien ne fut même examiné. Entre l'Assemblée et Thiers dès lors régnait la guerre. Tout était prêt pour la rencontre décisive. L'homme qui remplacerait Thiers à la présidence était choisi. Broglie, arrêtant la querelle toujours renaissante entre les orléanistes qui vantaient le duc d'Aumale et les légitimistes qui lui refusaient leur vote, avait proposé le maréchal de Mac-Mahon, honnête soldat qui avait traversé avec honneur les désastres de 1870 et qui, vainqueur de Paris en mai 1871, avait su trouver, rare mérite, des mots humains dans la guerre civile. Nulle méfiance n'existait contre lui. Orléanistes, légitimistes, bonapartistes, tous avaient promis leurs voix. C'était à l'insu du brave homme (non de sa femme), et il y eût là des traits de comédie. Mais Broglie se faisait fort de lui imposer comme un devoir l'acceptation de la charge où l'Assemblée l'aurait porté.

*
* *

Il n'y avait plus qu'à combattre. Le 19, l'Assemblée refusa d'écouter la lecture du projet constitutionnel ; elle voulait, avant toute chose, être éclairée sur les desseins d'un gouvernement formé en dehors d'elle. Que signifiait le nouveau ministère? A cela d'abord il fallait qu'on réponde. Le 23 mai, Broglie parla, avertit Thiers :

Prenez garde! Si vous l'emportez aujourd'hui, dans cette majorité de hasard qui vous aura soutenu, figurera tout l'état-major du parti radical lui-même. Il y figurera comme un appoint vainqueur et dominant. Le cabinet et le reste de la majorité ne seraient pas les alliés, mais les pupilles et les protégés du parti radical.

Périr pour sa cause en tenant son drapeau dans la main et au pied d'un rempart qu'on défend, c'est une mort glorieuse, dont un parti se relève et qui grandit la mémoire des hommes publics.

Périr au contraire, après avoir préparé, avant de le subir, le triomphe de ses adversaires, périr en ayant ouvert la porte de la citadelle, périr en joignant au malheur d'être victime le ridicule d'être dupe et le regret d'être involontairement complice, c'est une humiliation qui emporte la renommée en même temps que la vie des hommes d'État.

Thiers écoutait en silence. La loi du 13 mars ne l'autorisait à parler qu'en séance extraordinaire et tenue pour lui seul. Buffet, qui maintenant présidait l'Assemblée (les Droites lui avaient

donné la place de Grévy), n'y eût pas toléré la moindre infraction.

Le 24 mai, Thiers répondit à Broglie, et dès le premier mot retournant toutes choses : La question, dit-il, la question vraie, ne se pose pas entre la conservation sociale et le radicalisme, mais entre la Monarchie et la République. Si le pays s'anime, c'est parce qu'on lui refuse le régime qu'il demande et qui d'ailleurs est le seul possible. S'il existe un péril social, ce refus, votre refus irritant en est la cause.

Messieurs, voici selon moi la vraie politique conservatrice, c'est celle qui, passant entre tous les extrêmes, se fixe là où est l'intérêt évident du pays. Nous faisons l'acte le plus conservateur du monde, quand nous vous apportons les lois de cette République conservatrice, disant aux uns : « Faites le sacrifice de voter une forme qui, pratiquement, est la seule possible, donnez-lui le caractère légal » ; et quand nous disons aux autres : « Quoique — pardonnez-moi les termes — vous puissez penser de cette Assemblée envers laquelle vous êtes sévères, comme on l'est envers nous, pour laquelle vous n'avez pas de confiance, nous, au lieu de vouloir la dissoudre, nous voulons, pour ce qui nous regarde, qu'elle dure assez longtemps pour faire les lois de la République conservatrice...

Mais c'était un programme impossible. Comment Thiers pouvait-il espérer travailler avec l'Assemblée, obtenir d'elle le vote d'une constitution, alors qu'il entreprenait de gouverner contre sa majorité, c'est-à-dire contre elle, et prenant

ses ministres dans sa minorité, minorité dont une large fraction, déniant à l'Assemblée ce pouvoir constituant dont Thiers voulait user, réclamait une convention et un régime radical ? Il parlait de collaboration, mais il rompait. Dans son pacifique langage, il sut d'ailleurs glisser les traits utiles. S'adressant à Broglie :

> Je remercie l'orateur de ses sentiments compatissants ; ils me permettent de lui dire que moi aussi, je le plains. De majorité, il n'en aura pas plus que nous, mais il sera un protégé aussi ; je vais lui dire de qui... d'un protecteur que l'ancien duc de Broglie aurait repoussé avec horreur : Il sera le protégé de l'Empire !

Thiers savait donc qu'il n'avait pas de majorité ! Avec raison, il avertissait Broglie : Broglie, libéral catholique, serait comme lui-même vaincu. Mais il lui annonçait à tort qu'il serait un « protégé de l'Empire ». Broglie prenait les bonapartistes dans sa majorité, mais ce n'était qu'un appoint ; il n'acceptera jamais qu'ils lui parlent en maîtres, et quand leur groupe deviendra menaçant, vers juin 1874, il se séparera d'eux pour laisser ses amis fonder la République parlementaire, et à cette République porter enfin sa voix. Broglie avait contre Thiers cet avantage que, sauvant l'Assemblée, il restait fermement attaché à ce qu'Ernoul avait appelé l'ancre de miséricorde. Thiers, au contraire, précipitant toutes choses comme tant de fois il avait fait dans sa carrière,

et toujours par impatience d'autorité, de gloire, risquait, brisait les meilleures chances. Il est heureux pour la mémoire du turbulent vieillard que la victoire de Broglie ait empêché d'apercevoir, ait soudain interrompu les conséquences de ses actes : il y a gagné un renom de sagesse qui n'est pas mérité.

Thiers avait-il persuadé l'Assemblée ? Contre l'évidence des risques, contre la désaffection sensible parmi les siens même, pesaient son prestige toujours immense, son talent toujours merveilleux. Son discours « hardi et fier », écrit de Meaux, avait fait impression, et ni l'un ni l'autre des partis n'osait se croire vainqueur. La séance, fut levée après qu'il eût parlé, pour ensuite et sans lui être reprise : telle était la règle posée par la loi du 13 mars. Au moment de la subir, Thiers eut une brève révolte. Que ferez-vous, dit-il à Buffet, si j'entre dans la salle quand vous aurez rouvert la séance? — Je la lèverai, répliqua Buffet. Thiers, connaissant l'homme et sa rigueur, se le tint pour dit. Seul donc et à l'écart, il attendit l'issue de la journée.

Car en cette journée même, Broglie voulait en finir. La séance ne fut interrompue qu'un instant, levée pour la forme et aussitôt reprise. Tout ayant été dit, on voterait en silence. Thiers enfin allait-il tomber? Et qu'adviendrait-il ensuite? Quelle figure ferait à la présidence le pâle Mac-Mahon ? La vitalité prodigieuse de Thiers ses ennemis le

sentaient au moment de l'abattre, était par elle-même un bienfait. Thiers animait, brûlait ; le froid, ce mortel ennemi des hommes, ne l'avait jamais touché, et il semblait qu'il en préservât la France si cruellement atteinte. On avait peur du silence, du vide ; on avait peur, répétons-le, du froid qui viendrait. Dans quelles aventures, quelles violences peut-être, allait-on, par désarroi, faiblesse, être jeté ? Là-dessus montait l'épaisse fumée des rêves et des craintes. Des craintes, car la Gauche comme la Droite était hantée par des fantômes, des spectres. Spectres, pour les uns de révolutions, et de coups d'État pour les autres. Broglie et ses amis vainqueurs, peut-être recourant à la manière forte, feraient-ils arrêter le soir même les chefs républicains? Et Lyon, Paris, Marseille, répondraient-ils à la victoire des nobles et des prêtres par des soulèvements, des barricades? Sur cette France qui s'apaise, qui déjà sans le savoir est apaisée, le souvenir et l'angoisse des anciennes convulsions, comme un astre couchant, continue, continuera longtemps de jeter de très longues ombres crépusculaires.

On vota, et quatorze membres du Centre Gauche ayant fait défection, Thiers se trouva battu par 360 voix contre 344.

Il n'était pas obligé à donner sa démission. Son pouvoir, réglé par la loi Rivet, devait durer aussi longtemps que celui de l'Assemblée ; aussi longtemps elle siégerait, aussi longtemps il prési-

derait l'État. Le vote du 31 août 1871 avait formé ce couple mal assorti. Thiers avait donc le droit de faire durer un conflit sans issue, de rester là, buté contre l'Assemblée elle-même butée. Mais l'usage et le bon sens prononçaient trop fort contre lui, il n'avait pas le droit moral de s'obstiner, et il était trop lié aux usages parlementaires pour ne pas le sentir. Il signa donc sa démission, et sans retard mit l'Assemblée en face des conséquences de son vote. Dans cette promptitude, il y avait tactique encore. Thiers était trop combattif pour ne combattre point jusqu'au bout. L'idée de son absence, l'idée seule de cette absence, avait longtemps causé aux plus intrépides une sorte de vertige. Thiers gardait, caressait une lueur d'espoir : Peut-être on reviendrait vers lui... *Ils n'ont personne*, disait-il. Ç'avait été déjà son mot pour Rémusat. Il croyait toujours que, lui et les siens ôtés, il n'y avait personne. Sans doute, le nom de Mac-Mahon avait été murmuré, Thiers l'avait entendu. Mais il resta't persuadé que le Maréchal, qui lui devait beaucoup, n'accepterait pas de lui succéder, qu'il refuserait toute candidature. Mac-Mahon, en effet, soldat correct, nullement ambitieux, n'était pas du complot, il n'y participait ni par la confidence ni par le désir, il en était tout innocent et net. Broglie avait lui-même trouvé plus commode qu'il en fût ainsi, et (le tenant par son parti, ses amitiés, par la complicité des siens, de sa femme même, l'ardente

Maréchale) de le mettre en face du fait accompli. Mac-Mahon était bon homme ; sorti du champ de bataille, il vivait sans malice et on pouvait le prendre au piège. A la séance du 23, assis dans une tribune à côté de Mme Dufaure : « Qu'on fasse donc parler votre mari », lui disait-il, « avec lui tout s'arrangera. Avec Thiers tout ira mal. » Sa candeur commençant à devenir gênante, quelques amis, sans doute aussi la Maréchale, s'arrangèrent de manière à ce qu'il fût absent à la séance du 24. On le chambra, on le bloqua chez lui.

***

L'opération fut rapide. Buffet lut la lettre de Thiers, puis, comme il ouvrait la bouche pour y répondre par un hommage, les Gauches éclatèrent en cris : Buffet avait été un des tombeurs de Thiers, il avait présidé à son étranglement, les Gauches lui déniaient le droit de le louer, fût-ce par un mot ; elles lui interdisaient la parole. Buffet s'obstina un instant, les cris étouffant sa voix. Il pouvait se couvrir, arrêter le tumulte. Mais la séance étant levée à ce seul signe, que se passerait-il ? Question critique, sujet de craintes. Les républicains, tous les républicains peut-être, quitteraient le palais, par leur absence rendant impossible l'élection présidentielle. Peut-être, quittant Versailles même, ils auraient couru à Paris et cherché à émouvoir la ville. Les boule-

vards, disait-on, la nuit étant venue, commençaient à se couvrir de monde, à murmurer. Comme on était heureux, à Droite, d'être à Versailles, hors l'atteinte des foules ! A Paris, on n'eût pas osé renverser Thiers. Les Gauches avaient-elles vraiment formé ce projet révolutionnaire ? On le craignait et Buffet, considérant ces craintes, entreprit de lasser le tumulte par son immobilité. Il y parvint ; au premier instant de calme, soudain il déclara le scrutin ouvert. — Mac-Mahon fut élu par 390 voix, les Gauches s'étant toutes abstenues. Trente voix, tout à l'heure retenues par le prestige de Thiers, par les habitudes, la prudence, avaient dès lors rallié la majorité conservatrice.

Le Maréchal, toujours un innocent, était dans son hôtel de la rue de Gravelle. Il fallait donc obtenir son consentement. Buffet décida d'aller lui porter la décision de l'Assemblée, accompagné par le bureau de l'Assemblée, les vice-présidents, les assesseurs. Les huissiers sur son ordre saisirent des candélabres, et éclairant la marche des parlementaires au long des couloirs sans lumière, parmi les bustes et les marbres, les guidèrent vers Mac-Mahon. Des intimes avaient couru d'abord. Buffet trouva Mac-Mahon arpentant à grands pas son salon, et protestant, se récriant contre le vote inattendu, contre la désignation impossible. Thiers avait été son chef, Thiers lui avait confié l'armée de Paris ; il avait dit, maintes fois il avait redit, et à Thiers même,

que jamais contre lui il ne serait candidat ; il ne pouvait, il ne devait pas accepter. Et la raison, tout autant que l'honneur, lui commandait de refuser : Était-il un homme politique? Non, un soldat, uniquement un soldat. La charge que Thiers avait difficilement portée, l'accablerait ; il y perdrait l'honneur, il n'y ferait nul bien, il ne l'assumerait pas.

Il parlait avec conviction, avec feu. A vrai dire, on le sut plus tard, il sortait d'être catéchisé. Tout à l'heure enfin prévenu que Broglie et ses partisans allaient se compter sur son nom, sans retard il avait été chez Thiers et lui avait demandé, de la manière la plus pressante et la plus grave, une déclaration sincère : Sa démission était-elle donnée, et donnée sans retour ? Le Maréchal avait toujours déclaré qu'il ne serait pas candidat contre lui ; il maintenait cette déclaration, il ne se démentirait pas. Oui certes, répondit Thiers, elle est donnée et sans retour ; la présidence est un enfer, je n'y rentrerai pas. Et vous même, poursuivit-il avec la chaleur de la vraie amitié, vous même, mon cher Maréchal, n'y entrez pas. Vous aurez tels, tels ennuis ; vous rencontrerez telles difficultés, telles autres... Vous vous y userez, briserez ; la présidence, vous dis-je, est un enfer, garez-vous en ! — Le bon Maréchal avait écouté avec effroi cette adjuration que lui adressait le plus véhément, le plus persuasif des parleurs, et remercié vivement

pour les sages conseils. Thiers, derrière son dos, s'était frotté les mains, car enfin son discours n'avait été que comédie, calcul et jeu pour dégoûter le Maréchal de l'emploi où le portaient ses amis, et il se flattait d'y avoir réussi. Son élu la décevant par un refus, qu'allait faire l'Assemblée? Quelle déception, quel signe rapide, éclatant, de son impuissance ! Quel parti pourrait-elle prendre sinon de revenir à lui, Thiers, de le reconnaître vainqueur ?

Mais ce n'était qu'un tour de drôlerie. Thiers avait ébranlé le Maréchal, il n'avait pas atteint Buffet. Buffet, nature très ferme, n'eut pas un instant de faiblesse. Le Maréchal rappelant toujours son refus de toute candidature, Buffet lui fit observer qu'il s'agissait de tout autre chose, qu'il était en présence d'un vote acquis, d'une fonction à remplir. L'Assemblée était souveraine, et son choix était un ordre. Buffet, chargé d'exprimer sa volonté, parlait avec l'autorité d'un chef, et Mac-Mahon était trop soldat pour ne pas sentir le poids d'un tel langage. Il s'obstinait pourtant. Il objectait son honneur personnel, il s'excusait sur son inaptitude ; la politique n'était pas de son état, il n'y connaissait rien... Buffet le remettait en face du fait et du devoir : Et s'il n'acceptait pas, que ferait l'Assemblée, que deviendrait l'État ? Quelques amis légitimistes, l'abordant alors, lui tinrent un autre langage : Thiers tombé, toute la politique changeait ; la

Maison de France d'un jour à l'autre pouvait avoir besoin de l'autorité, peut-être de l'épée, d'un soldat qui lui fût dévoué ; Mac-Mahon, si fidèle, manquerait-il à la Maison de France ? Étrange retour de fortune : le Maréchal, tandis qu'il écoutait les voix anxieuses montant vers lui, qu'il détournait les yeux pour ne pas rencontrer trop de regards qui l'imploraient, se souvint que deux siècles à peine auparavant — 1690, 1873 — un autre Mac-Mahon, un catholique d'Irlande, chassé de ses terres par les protestants d'Angleterre, était venu dans ce même Versailles demander asile à Louis XIV, roi de France, et lui porter, offrir, en échange de l'asile, sa foi et son épée. Louis XIV avait écouté le proscrit, il avait été généreux ; la France, pour toute la suite des siens, s'était montrée accueillante, amicale, généreuse elle aussi en retour des services rendus. Refuserait-il la dette de l'ancêtre? L'honneur même, les souvenirs, puissants sur lui, avaient parlé : il tendit la main à Buffet, il acceptait la charge et le devoir.

*
* *

Quand il s'installa à la présidence, son premier mot, dit-on, fut pour demander « le règlement ». « Où est le règlement ? Qu'on me l'apporte tout de suite... » Heureux homme, aux simples tout est simple. Mais le duc de Broglie, exercé par

une vaste culture, divisé par des instincts complexes, que pensait-il au soir de cette journée qui lui livrait l'État ? Car enfin c'est lui qui avait été chef, et devait le rester ; cette France indécise qu'il fallait orienter, c'était maintenant à lui d'agir pour elle, sur elle. « Quand on vint me dire le résultat du vote », écrit-il dans ses Mémoires, « mon émotion fut très vive, et je pus constater l'exactitude de certaines métaphores que la rhétorique a consacrées et qui ont perdu par l'usage beaucoup de leur valeur. Je sentis le poids de la responsabilité exactement comme si les voûtes de l'édifice s'inclinaient sur ma tête, venaient peser sur mes épaules. » Qu'allait-il faire ? Il avait voulu vaincre, et il avait vaincu ; il s'était rapproché, pour vaincre, des légitimistes qu'il n'aimait pas, des bonapartistes qu'il méprisait. Savait-il ce qui serait tenté demain ? Avait-il un dessein, un plan ? Ceci seul était certain, et le reste pour nous : Broglie avait sauvé l'Assemblée, et pour longtemps écarté de la France les hasards d'une élection nouvelle. Au-delà, que peut-on dire ? L'Assemblée nationale n'était qu'un instrument, elle-même une pauvre foule, toute déconcertée, débordée par l'événement. Par le moyen de l'Assemblée, quel était l'avenir que Broglie préparait à la France ? Quelqu'un, à côté de lui, fort près de lui, le duc Decazes, le devina, le dit, et son propos par chance a été conservé dans les meilleures conditions de sûreté.

Le duc Decazes, au soir du 24 mai, à Versailles, interpella vivement un député du Centre Gauche, nommé Pernolet [1] :

— Comment avez-vous voté contre nous, lui dit-il, vous un libéral, un homme indépendant ?

— J'ai voté pour Thiers, répondit Pernolet, parce que Thiers nous donne la République conservatrice.

— Non, répliqua Decazes, rappelez-vous bien ceci, monsieur Pernolet : si la République est possible, c'est de la présidence de Mac-Mahon que datera sa fondation.

Et c'était vrai.

1. Ce Pernolet, député de la Seine, était un vétéran dans les agitations du siècle. Dans une lettre adressée à *La République française* (19 janvier 1873), il se dit « son aîné probablement de foi républicaine, car elle date de 1830 ». Il est l'auteur d'un *Plan de reconstruction de la patrie française sur ce qui reste de solide dans ses fondations anciennes.* C'était vraiment un conservateur, vraiment un républicain. — Lui-même, en 1875, la Constitution ayant été votée dans les conditions dites par Decazes, rappela le mot dans une lettre qui fut imprimée. Sur cette coupure imprimée, Decazes ajoute les circonstances de la conversation, et une correction légère : *si la république est possible...* est introduite dans la réplique telle que l'avait donnée Pernolet. Cf. Bibliothèque Thiers, Fonds Descazes, TMSS. 729, n° 144.

APPENDICE

I

SUR LES ADRESSES REÇUES PAR THIERS EN EN 1875

Le fonds Thiers, au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, comprend trois volumes entièrement composés d'adresses (N. A. F. 20661, 20662, 20663). Les deux premiers portent sur leur premier feuillet : « Adhésions au gouvernement de M. Thiers librement choisi par l'Assemblée Nationale issue du suffrage universel et protestations contre la Commune — confiance en M. Thiers pour le prompt rétablissement de l'ordre. » Le troisième volume porte sur le premier feuillet : « Liste des adresses contenues dans ce volume et classées par nature dans l'ordre des événements.

« 1° *Adresses demandant la proclamation de la République* ;

« 2° Adresses demandant, *outre la proclamation de la République*, la dissolution de l'Assemblée et *les franchises municipales* ;

« 3° Adresses de félicitations et de reconnaissance pour la défaite de la Commune et à l'occasion du succès du premier emprunt ;

« 4° A M. Thiers, les habitants de la portion du Haut-Rhin restée française reconnaissants ;

« 5° Adresses de confiance en M. Thiers demandant

que ses pouvoirs de chef exécutif soient prorogés. »

Ce classement analytique correspond aussi à un classement chronologique. Le 20 juin 1871, le conseil municipal de Toulouse vote une adresse qui dénie à l'Assemblée nationale tout pouvoir constituant, qui par conséquent ne lui demande pas de proclamer la République, mais seulement de proroger pour deux ans les pouvoirs de Thiers, « afin que nulle intrigue ne puisse prévaloir contre lui, afin que toute menace de coup d'état soit écartée... » Cette adresse a une très grande importance. Imprimée, envoyée par Toulouse à toutes les communes de France, elle détermine un véritable mouvement d'opinion communale, la quasi-totalité des adresses républicaines du troisième tôme. Vingt-quatre communes, réparties par toute la France, de Bône à Remiremont et Douarnenez, adhèrent aux termes de l'adresse toulousaine, presque toutes s'en inspirent, réclament comme Toulouse et à son exemple la prorogation des pouvoirs de Thiers.

Les deux premiers volumes donnent donc l'opinion des communes plus modérées, pendant les premiers mois du pouvoir exercé par l'Assemblée nationale, surtout avril et mai. Or il est remarquable que ces communes mêmes, alors même, s'adressant à Thiers dont les arrières-pensées républicaines n'étaient pas pour les masses un fait avéré (bien au contraire, beaucoup encore le croyaient monarchiste), jamais ne demandent une restauration monarchique, semblent ignorer ce mot déjà d'un autre temps.

Les communes expriment leur attachement à Thiers, leur respect pour l'Assemblée nationale, issue du suffrage universel. De monarchie, pas un mot. La commune de Sallon (Alpes-Maritimes) termine par trois cris : « Vive

Dieu ! Vive la France ! Vive la République ! » La commune de Bétaille (Loiret) demande l'établissement de l'édifice social sur ses fondements naturels, la religion, la famille, la propriété, tout en déclarant son attachement inviolable à la République.

Pour quatre communes, des commentaires renseignent sur la délibération des conseils. Il n'y a pas eu unanimité, les protestataires ont voulu qu'on le dise. A Garindein (Basses-Pyrénées), une adresse, d'ailleurs très modérée, n'a été signée que par quatre conseillers sur neuf. « Les autres cinq ont déclaré trouver l'adresse bien, mais vouloir attendre les instructions préfectorales avant de la signer. » Peut-être faut-il ici comprendre une excuse invoquée par des dissidents monarchistes. A Arbois (Jura), c'est assurément un monarchiste qui refuse sa voix, expliquant son refus par le fait qu'au point de vue politique, la ville est divisée. A Saint-Omer, discussion. Un conseiller fait observer que la politique n'est pas du ressort des municipalités ; un autre dit « qu'il se fait dans les esprits un travail d'assimilation qu'il faut respecter » et « qu'il y a trop d'hésitants entre République et Monarchies libérales pour que l'on puisse leur imposer un choix prématuré ». Sur la demande du maire, qui se déclare franchement républicain, mais trouve l'adresse inopportune et diviseuse, le conseil passe à l'ordre du jour.

Dans ces trois volumes où les communes de France sont si parlantes, un seul monarchiste se montre à visage ouvert. C'est à Moissac (Tarn-et-Garonne). L'adresse républicaine est votée, mais non sans rencontrer de la résistance. M. Lagrefe déclare qu'un conseil municipal ne doit pas s'occuper de politique. Enfin, M. J. Tienfal — voilà un brave ! — affirme que la France « doit s'empres-

ser d'appeler sur le trône son roi légitime, Henri V, la seule planche de salut. »

Pour beaucoup, la République est une évidence : « La République est le gouvernement de tous, pour tous, et par le contrôle de tous. — C'est le gouvernement naturel des peuples... » (Bourg de Péage, Drôme). Il y a une différence, qui est profonde et qui échappe aux simples, aux masses : c'est celle qui existe entre un empire plébiscitaire et une monarchie. En vain des publicistes feront-ils observer que la France n'a été vaincue, que ses frontières n'ont jamais été rétrécies que par la faute des empires démocratiques et guerriers ; pour les simples, pour les masses, empire et monarchie sont des régimes qui se confondent : « La longue expérience des monarchies s'étant condamnée elle-même et de chutes en chutes nous ayant conduit à d'affreux désastres... ». Ainsi opine Vercheny (Drôme). Que reste-t-il ? La République.

II

CHALLEMEL-LACOUR

Nous avons sur Challemel-Lacour un bon ouvrage en deux tomes, par M. Grelée (Champion, éditeur). Il est fâcheux que le troisième tome n'ait pas paru, le deuxième s'arrête à l'année 1869. Mais c'est assez pour éclairer une intéressante figure.

Challemel-Lacour était issu d'une vieille et bonne famille d'hommes de lois de Basse-Normandie qui, à la fin du XVIII^e^ siècle, s'essayaient à porter la particule : l'arrière-grand-père de Challemel-Lacour, notaire, signait « de la Cour ». Au début du XIX^e^ siècle, la famille périclita, sombra de la manière la plus fâcheuse : le grand-père de Challemel-Lacour fut condamné pour faux en 1815. Son père vécut dans des conditions difficiles, avec courage, sans bonheur. Ses opinions républicaines le firent condamner sous la Restauration à quelques mois de prison. Il essaya du commerce, et n'y réussit pas : en 1815 il fut déclaré en faillite. Notre Challemel-Lacour avait alors onze ans.

Une mère énergique, et qui croyait en lui, le sauva, le conduisit jusqu'aux examens de l'École Normale, où il entra en 1847. A travers les notes de ses professeurs, les souvenirs de ses camarades, nous devinons un adoles-

cent de race ardente, très concentré, trempé par les efforts, les épreuves, les humiliations, les amers souvenirs. En juin 1848, à l'appel de leur directeur, les élèves de l'École prirent les armes pour combattre l'insurrection socialiste. Challemel-Lacour, seul, refusa de s'armer contre le peuple. En février 1849, il prononça dans un banquet socialiste un discours dont le texte a été conservé : c'est une décla- ration révolutionnaire, une dénonciation de tous les compromis qui forment la charpente des sociétés bourgeoises. La déclaration se termine par un serment : « *C'est au peuple que je dois mes loisirs, mon intelligence et ma vie ; je lui dois en retour la vérité ; je le jure, autant qu'il sera en moi, je paierai ma dette.* » En décembre 1851, professeur à Limoges, Challemel-Lacour se concerta avec les républicains des campagnes pour opposer au coup d'État bonapartiste une résistance armée. La tentative fut brisée, et Challemel-Lacour passa la frontière.

Sa vie d'exilé en Belgique, en Allemagne, en Suisse, est un singulier roman. En la lisant, on pense à Stendhal. Peut-être est-elle d'ailleurs une de ces œuvres indirectes que les poètes, les romanciers suscitent parmi les vivants : les normaliens de 1849 admiraient passionnément la *Chartreuse*, le *Rouge et le Noir*, et la vie de Challemel exilé, telle que nous l'entrevoyons, reflète souvent la vie inventée de Julien Sorel. En Belgique, Challemel-Lacour séduit la mère d'enfants dont l'éducation lui avait été confiée, elle laisse tout pour le suivre, elle partage sa vie de proscrit. Quelle est cette femme partout avec lui ? On s'étonne. C'est ma sœur, dit-il. Challemel-Lacour n'était pas aimé : il avait trop de hauteur, d'insolence, sa supercherie fut bientôt découverte, et suscita un scandale qui le fit proscrire par la société même des proscrits.

Challemel-Lacour s'accommoda de cette solitude. Peut-être même n'en souffrit-il pas. Très aristocrate, il méprisait l'idéologie facile des révolutionnaires. Germaniste distingué, il découvrit Schopenhauer, et alla l'interroger à Francfort ; il découvrit Wagner, et donna, lui premier, d'excellentes traductions françaises de ses œuvres *(Quatre poèmes d'Opéra, Lettre sur la Musique)*. Le grand style, le nihilisme des deux maîtres, le marqua profondément. Alors il écrivit un remarquable essai, *Études et Réflexions d'un pessimiste*, qu'il enferma d'ailleurs dans un tiroir. Les *Études et Réflexions* ne parurent qu'après sa mort. Elles furent rédigées, nous dit-on, prises, reprises, corrigées, entre 1861 et 1869. Challemel-Lacour, engagé dans la politique depuis son retour en France (1865), ne pouvait publier ces pages trop claires où il livrait son secret, le secret de son ardente et froide activité. Lisons :

« On ne peut refuser une grandeur particulière au « pessimiste, que la prévision du dénouement ne paralyse « pas. Il s'en rencontre heureusement quelques-uns dans « toutes les révolutions et ils ne manquent pas dans la « nôtre. Ils n'occupent jamais les premiers postes, parce « qu'ils détestent l'emphase qui y est toujours nécessaire « et parce qu'ils ne partagent pas l'ivresse générale. « Mais, dans le demi-jour, où ils font leur œuvre et d'où « ils ne sortent guère que pour tomber en victimes, ces « figures trop souvent négligées de l'histoire, à la fois « hautaines et intelligentes, sont de celles que je m'arrête « le plus volontiers à contempler.

« J'aime les incrédules, tels que Chamfort, qui agissent « comme s'ils croyaient. Chamfort avait annoncé la « révolution, et il l'embrassa. Mais il avait trop appris

« de la vie (si l'on n'apprend rien, à quoi sert-il de vivre?)
« pour croire que la révolution, pure, victorieuse, réali-
« serait les rêves que l'on caressait autour de lui. A la
« voir tourner comme elle fit, à voir que cette belle fille,
« qui devait être enceinte d'un nouveau monde, tombée
« des mains du maître à celle des laquais et des marmi-
« tons, stérilisée et flétrie, allait finir par être un matelas
« de caserne, il n'éprouva pas la surprise qui est le propre
« des niais ni le découragement qui naît de l'imprévoyance.
« Il demeura ce qu'il était, il continua de vouloir ce qu'il
« avait voulu, il ne renonça pas à son amour de l'impos-
« sible ; et s'il essaya de se tuer, ce ne fut pas en Caton,
« mais en délicat dont l'air méphitique des prisons révol-
« tait les narines. »

Voilà l'homme. Secret, dédaigneux, méprisant ses amis même, et surtout ses amis peut-être, Challemel-Lacour est le Chamfort de la Troisième République. Cet enfant de 1848, purgé par Schopenhauer de tout enthousiasme et de toute foi, gardait l'ambition, l'ardeur vindicative, la détestation de cette classe des notables français dont sa famille avait été, et avait cessé d'être. En même temps qu'eux, d'une haine indivise, il haïssait leur Église, le vieux catholicisme encombré de miracles et de dogmes. Abattre tout cela, notables et évêques, comme la Révolution avait abattu les grands et les princes ; sur ce renouveau de ruines refaire, fonder une France ayant pour armature des institutions populaires et scolaires, pour animateurs et pour maîtres, des petites gens, des intellectuels, des universitaires, tels étaient la pensée et le but de ce normalien aigri et violent. Dès son retour en France, l'Empire allant sur son déclin, Challemel-Lacour avait reconnu dans le jeune Gambetta un beau tempérament politique,

un utile instrument sonore, et il l'avait aidé, poussé au premier rang.

L'ambition occupa sa vieillesse désenchantée. Il voulut être ambassadeur, tenir un de ces postes où venaient de passer un Broglie, un La Rochefoucauld : il leur succéda à Londres. Mais son dossier familial, publié par ses ennemis, impressionna très fâcheusement la société anglaise, alors très regardante, prompte à fermer ses portes, et Challemel-Lacour dût revenir en France. Il acheva dès lors d'oublier la déclaration, le serment de ses vingt ans ; il visa les plus hautes dignités de l'État et de la société ; par un discours fameux, prononcé au Sénat, il racheta les discours violemment anticléricaux qu'il avait prononcés en 1875 ; il se fit élire à la présidence du Sénat, puis, à l'Académie Française où il remplaça Renan, sur le scepticisme et le nihilisme moral duquel il prononça, dans son discours de réception, les réserves qu'attendaient ceux qui l'avaient élu : la droite avait voté pour lui. Il mourut en 1896.

Peut-être n'était-il pas inutile de mettre en relief cet exemple « d'une de ces figures trop souvent négligées dans l'histoire », de cet « oracle au verbe infaillible », tant admiré par Juliette Adam.

III

SUR LA PROPAGANDE RÉPUBLICAINE 1871-1873

Cette propagande, fort active, s'exerça notamment par des publications qui mériteraient une étude spéciale. Elle commença pendant la guerre même : *le Bulletin Officiel de la République* publia une suite d'articles dont l'auteur était l'universitaire Barni, le traducteur de Kant, et qui furent ensuite réunis en un volume intitulé : *Le Manuel Républicain*, qu'on trouve fréquemment mentionné et cité.

Nous n'entreprendrons pas d'établir la bibliographie des brochures publiées alors en grand nombre, nous nous bornerons à énumérer et caractériser rapidement les collections où s'exprime la pensée dirigée des républicains.

1° *Bibliothèque Démocratique.* — Elle se compose de vingt-quatre brochures in-32 de 200 pages environ, vendues 0 fr. 30. Cette série est la plus ancienne, elle avait été fondée dans les derniers temps du Second Empire, sous le patronage d'Arago, de Barthélemy-Saint-Hilaire (celui-là même qui fut ensuite le secrétaire particulier de Thiers), de Louis Blanc, de Michelet, de Quinet,

de Jules Simon, de Gambetta, de Jules Ferry. Parmi les auteurs : Esquiros, Bonnemère, Martin Nadaud. Les deux premiers s'adressaient surtout à la paysannerie, dont la conversion aux idées républicaines était le premier souci des propagandistes. Bonnemère est à ce point de vue un auteur d'une grande importance. Ses livres sur l'histoire de la paysannerie, lus, répandus par les instituteurs, ont eu une influence considérable, ils ont exprimé, ils ont consolidé, ils ont rendu définitives les traditions jusqu'alors très flottantes que le peuple s'était formées sur l'ancien régime rural.

2° *Bibliothèque Populaire.* — Elle se compose de dix-sept brochures in-32 de 126 pages, vendues 0 fr. 25. On y trouve une *Histoire de la Révolution*, une *Histoire de la Guerre.*

3° *Librairie Franklin.* — Cette librairie publie trois séries de brochures in-32, vendues les unes vingt-cinq centimes, les autres quinze. Celles-ci semblent d'un caractère plus avancé et contiennent un important écrit de Macé, le fondateur de la Ligue de l'Enseignement, *Les Idées de Jean-François.* Ces idées, en réalité, se ramènent à une seule : « Il faut penser au salut de la patrie hors de l'Église, il le faut, c'est un mal sans remède ». Une troisième série, vendue vingt-cinq centimes la brochure, est dirigée dans un esprit plus modéré ; peut-être y doit-on reconnaître l'inspiration et l'esprit des Quakers.

4° *Bibliothèque Républicaine.* — Elle se compose de 35 brochures in-32, vendues vingt centimes. Notamment : *Les Cahiers d'un Paysan*, par Des Mazures ; *Place au peuple*, par Monnonteuil.

5° *Société d'Instruction Républicaine.* — Elle a pour président Barni, et publie un journal hebdomadaire : *Le Patriote* ; elle organise des conférences, elle fonde des bibliothèques populaires, elle édite des brochures in-32 vendues quinze centimes, parmi lesquelles : *La République, c'est l'ordre,* par Dyonis Ordinaire, qui fut un des collaborateurs et des amis de Gambetta.

6° *Librairie Démocratique,* brochures in-32 vendues quinze et cinq centimes. Plus le prix marqué est bas, plus est tranchée et violente l'expression des idées. Dans cette série : *Lettres à Jacques Bonhomme, Les souffrances des instituteurs laïques persécutés par le clergé catholique.*

IV

LA CHANSON DE M. DE RÉMUSAT

Admis dans la société politique des Broglie, où se formait le parti doctrinaire, qui resta, de 1830 *à* 1848, *l'école dirigeante, Rémusat, en guise de bienvenue, écrivit une chanson. C'était aux environs de* 1824. *La voici :*

Aujourd'hui tout le monde pense.
En y pensant, je me suis dit :
D'un parti chacun est en France,
Il m'en faut un, grand ou petit ;
Or, il en est un fort paisible,
Qui daigne m'ouvrir sa maison :
C'est un parti très peu visible,
Et presque un être de raison.

Avant-hier, quelqu'un m'y présente,
Le parti s'était attroupé ;
Toute la faction pensante
Se tenait sur un canapé.

Nos majestés sont décidées,
Dit le doyen, je vous admets ;
Sous la garde de nos idées,
Venez placer vos intérêts ;
Mais, en suivant notre bannière,
Souvenez-vous de parler haut ;

Répandez partout la lumière
Sans être plus clair qu'il ne faut.

Faites de la métaphysique,
Tous les matins exactement ;
Abstenez-vous de la pratique
Toute l'année étroitement :
Doutez fort de la théorie,
Afin de vivre longuement ;
De notre abstraite confrérie,
C'est le triple commandement.

Notre Parti, qui croît à l'ombre,
A besoin d'un public discret ;
Vous jouerez le rôle du nombre ;
Placez-vous sur ce tabouret.

— Monsieur, quand donc espérez-vous
Que notre règne nous arrive ?
— Monsieur, l'avenir est à nous.
— Mais il n'y paraît pas encore.
— N'importe, le temps n'est pas mûr,
Mais il viendra. — Quand ? — Je l'ignore,
Et voilà pourquoi j'en suis sûr.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

De l'origine des temps obscurs..... 9
Juin 1871..... 19
Ce même mois de Juin..... 31
Signées et pénombres..... 45
Propos, conversations d'automne..... 69
Le Parlement et les Salons..... 88
Gambetta..... 115
Les radicaux vainqueurs..... 141
Broglie contre Thiers..... 161
Six mois d'orages..... 193
Barodet..... 241
Le 24 Mai..... 261
Appendice..... 281

CET OUVRAGE A PARU PRÉCÉDEMMENT DANS LES « CAHIERS VERTS » PUBLIÉS A LA LIBRAIRIE BERNARD GRASSET, SOUS LA DIRECTION DE DANIEL HALÉVY ; LE TIRAGE A ÉTÉ DE TROIS MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-DEUX EXEMPLAIRES, DONT SOIXANTE-DEUX EXEMPLAIRES SUR MADAGASCAR, NUMÉROTÉS MADAGASCAR 1 à 50 ET I à XII ; CENT SOIXANTE-DIX EXEMPLAIRES SUR VÉLIN PUR FIL LAFUMA, NUMÉROTÉS VÉLIN PUR FIL 1 à 150 ET I à XX ; TROIS MILLE SIX CENT CINQUANTE EXEMPLAIRES SUR ALFA SATINÉ NAVARRE, NUMÉROTÉS ALFA 1 à 3300 ET EXEMPLAIRE DE PRESSE I à CCCL, ET EN OUTRE DOUZE EXEMPLAIRES SUR VÉLIN PUR FIL CRÈME LAFUMA, NUMÉROTÉS L H. C. I à L. H. C. XII.

ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE 22 JUILLET 1930
PAR F. PAILLART, A
ABBEVILLE (SOMME)

015486

UNIVERSITY OF VICTORIA
Library
VICTORIA, B.C.

QUELQUES LIVRES D'HISTOIRE

PIERRE CHAMPION.

Calendrier Royal pour l'an 1471.. 12 »

ANDRÉ CHAMSON.

L'Homme contre l'Histoire ..... 9 »

LOUIS BERTRAND, de l'Académie Française

Philippe II. Une ténébreuse affaire 12 »

MARCEL BOULENGER.

Mazarin, soutien de l'Etat..... 15 »
(Coll. Les Leçons du Passé).

ROBERT DREYFUS.

Monsieur Thiers contre l'Empire, la Guerre, la Commune (1869-1871) ..... 15 »

PIERRE DOMINIQUE.

La Commune ..... 15 »

JEAN GUÉHENNO.

L'Evangile éternel (Etude sur Michelet) 12 »

G. LENOTRE.

Georges Cadoudal ..... 15 »
(Coll. Les Leçons du Passé).

J. LUCAS-DUBRETON.

La Manière Forte. Casimir Périer et la Révolution de 1830..... 15 »
(Coll. Les Leçons du Passé).

CHEZ BERNARD GRASSET

Impr. E. DURAND, 18, rue Séguier, Paris.